



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BO

LE BULLETIN OFFICIEL
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

**Bulletin officiel n° 27
du 7 juillet 2022**

Sommaire

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat général

Place des mathématiques dans les enseignements de première générale et leur évaluation pour le baccalauréat - année scolaire 2022-2023

arrêté du 6-7-2022 - JO du 7-7-2022 (NOR : MENE2215444A)

Baccalauréat général

Programme de mathématiques intégré à l'enseignement scientifique en classe de première générale

arrêté du 6-7-2022 - JO du 7-7-2022 (NOR : MENE2218178A)

Sections Esabac

Programmes d'enseignement d'histoire et de langue et littérature italiennes : modification

arrêté du 16-6-2022 - JO du 5-7-2022 (NOR : MENE2216057A)

Aides à la scolarité

Mesures complémentaires à la circulaire n° 2017-122 du 22 août 2017

circulaire du 21-6-2022 (NOR : MENF2212832C)

Baccalauréat français international

Adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en allemand

note de service du 3-6-2022 (NOR : MENE2209714N)

Baccalauréat français international

Adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en anglais (américain)

note de service du 3-6-2022 (NOR : MENE2209719N)

Baccalauréat français international

Adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en arabe

note de service du 3-6-2022 (NOR : MENE2209721N)

Baccalauréat français international

Adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en portugais (brésilien)

note de service du 3-6-2022 (NOR : MENE2209722N)

Baccalauréat français international

Adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en anglais (britannique)

note de service du 3-6-2022 (NOR : MENE2209723N)

Baccalauréat français international

Adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en chinois
note de service du 3-6-2022 (NOR : MENE2209724N)

Baccalauréat français international

Adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en espagnol
note de service du 3-6-2022 (NOR : MENE2209725N)

Baccalauréat français international

Adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en italien
note de service du 3-6-2022 (NOR : MENE2209727N)

Baccalauréat français international

Adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en japonais
note de service du 3-6-2022 (NOR : MENE2209729N)

Baccalauréat français international

Adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en néerlandais
note de service du 3-6-2022 (NOR : MENE2209730N)

Baccalauréat français international

Adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en polonais
note de service du 3-6-2022 (NOR : MENE2209734N)

Baccalauréat français international

Adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en portugais
note de service du 4-6-2022 (NOR : MENE2209737N)

Baccalauréat français international

Adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en russe
note de service du 4-6-2022 (NOR : MENE2209738N)

Sections Abibac

Choix de l'œuvre obligatoire pour l'enseignement de langue et littérature allemandes des classes de première et terminale pour les années scolaires 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026
note de service du 7-6-2022 (NOR : MENE2216488N)

Baccalauréat général

Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de danse en classe de première à compter de la rentrée scolaire 2022
note de service du 10-6-2022 (NOR : MENE2216108N)

Baccalauréat général

Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de danse en classe terminale à compter de la rentrée scolaire 2022
note de service du 10-6-2022 (NOR : MENE2216110N)

Baccalauréat général

Œuvres, thèmes, questions de référence du baccalauréat pour l'enseignement de spécialité d'arts plastiques en classe terminale à compter de la rentrée scolaire 2023
note de service du 10-6-2022 (NOR : MENE2216111N)

Baccalauréat général

Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de musique en classe terminale pour l'année scolaire 2023-2024
note de service du 10-6-2022 (NOR : MENE2216112N)

Baccalauréat général

Programme complémentaire national pour l'enseignement optionnel de musique en classes de première et terminale pour l'année scolaire 2023-2024
note de service du 10-6-2022 (NOR : MENE2216114N)

Baccalauréat général

Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité d'arts du cirque en classe terminale pour l'année scolaire 2023-2024

note de service du 10-6-2022 (NOR : MENE2216126N)

Baccalauréat général

Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de théâtre en classe terminale pour l'année scolaire 2023-2024

note de service du 10-6-2022 (NOR : MENE2216129N)

Baccalauréat général

Programme limitatif pour l'enseignement optionnel de théâtre en classe terminale pour l'année scolaire 2023-2024

note de service du 10-6-2022 (NOR : MENE2216130N)

Baccalauréat général

Programme limitatif de l'enseignement de spécialité de cinéma-audiovisuel en classe terminale pour l'année scolaire 2023-2024

note de service du 13-6-2022 (NOR : MENE2216122N)

Sections internationales américaines

Programme limitatif de l'enseignement de langue et littérature américaines - Session 2023

note de service du 11-6-2022 (NOR : MENE2216913N)

Sections internationales britanniques

Adaptation du programme d'histoire-géographie de seconde

note de service du 14-6-2022 (NOR : MENE2217153N)

Élections

Représentants de parents d'élèves aux conseils des écoles et aux conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement - année scolaire 2022-2023

note de service du 29-6-2022 (NOR : MENE2217341N)

Informations générales

Vacance de poste

Poste vacant à pourvoir à la Fédération française du sport universitaire (FF sport U) - Année universitaire 2022-2023

avis (NOR : ESRS2218106V)

Vacance de poste

Poste vacant à pourvoir à la Fédération française du sport universitaire (FF sport U) - Année universitaire 2022-2023

avis (NOR : ESRS2218111V)

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat général

Place des mathématiques dans les enseignements de première générale et leur évaluation pour le baccalauréat - année scolaire 2022-2023

NOR : MENE2215444A

arrêté du 6-7-2022 - JO du 7-7-2022

MENJ - DGESCO A2-1 - MOM

Vu Code de l'éducation ; arrêté du 16-7-2018 modifié ; arrêté du 16-7-2018 modifié ; arrêté du 16-7-2018 modifié ; arrêté du 17-1-2019 modifié ; arrêté du 6-11-2019 modifié ; avis du CSE du 20-6-2022

Article 1 - Par dérogation aux dispositions de l'arrêté du 16 juillet 2018 modifié relatif à l'organisation et aux volumes horaires des enseignements du cycle terminal des lycées sanctionnés par le baccalauréat général, pour l'année scolaire 2022-2023, l'enseignement scientifique est complété, pour les élèves de première générale n'ayant pas choisi l'enseignement de spécialité mathématiques qui le souhaitent, par un enseignement de mathématiques spécifique d'une durée hebdomadaire d'une heure trente.

Par dérogation à l'arrêté du 16 juillet 2018 modifié relatif aux modalités d'organisation du contrôle continu pour l'évaluation des enseignements dispensés dans les classes conduisant au baccalauréat général et au baccalauréat technologique, pour les élèves concernés, cet enseignement de mathématiques est évalué selon les mêmes modalités que l'enseignement scientifique. Les notes obtenues dans le cadre du contrôle continu dans cet enseignement sont intégrées, avec une pondération spécifique, au calcul de la moyenne annuelle de première obtenue en enseignement scientifique, pour l'examen du baccalauréat général de la session 2024. Le coefficient global affecté à l'enseignement scientifique pour la classe de première demeure inchangé.

Article 2 - À l'article 9 de l'arrêté du 16 juillet 2018 modifié relatif aux modalités d'organisation du contrôle continu pour l'évaluation des enseignements dispensés dans les classes conduisant au baccalauréat général et au baccalauréat technologique, après le cinquième alinéa, il est inséré un alinéa ainsi rédigé :

« Pour la session 2024 du baccalauréat général, pour le candidat qui le souhaite et ne présente pas l'enseignement de spécialité mathématiques à l'examen, le programme de la classe de première sur lequel porte l'évaluation ponctuelle dans l'enseignement scientifique est le programme de l'enseignement scientifique de la classe de première complété par celui de l'enseignement mathématique dédié pour cette même classe. »

Article 3 - Le présent arrêté s'applique dans les îles de Wallis et Futuna.

Le présent arrêté s'applique en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie, à l'exception du premier alinéa de l'article 1er.

Article 4 - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 6 juillet 2022

Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse,
Pour le ministre, et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Édouard Geffray

Le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer,
Pour le ministre, et par délégation,
Le chef de service, adjoint à la directrice générale des outre-mer,
Frédéric Joram

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat général

Programme de mathématiques intégré à l'enseignement scientifique en classe de première générale

NOR : MENE2218178A

arrêté du 6-7-2022 - JO du 7-7-2022

MENJ - DGESCO C1-3

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 311-5 ; arrêté du 6-7-2022; avis du CSE du 20-6-2022

Article 1 - Le programme de l'enseignement de mathématiques intégré à l'enseignement scientifique en classe de première générale est fixé par l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2022.

Article 3 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 6 juillet 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Édouard Geffray

Annexe - Programme de mathématiques intégré à l'enseignement scientifique en classe de première générale

Préambule général

Intentions majeures

Le programme du module spécifique consacré à un enseignement mathématique intégré à l'enseignement scientifique de la classe de première de la voie générale est conçu avec les intentions suivantes :

- consolider la culture mathématique de tous les élèves et leur assurer le socle de connaissances et de compétences mathématiques qui leur sera nécessaire pour réussir leur vie sociale, citoyenne et professionnelle, quel que soit le parcours de formation qu'ils choisiront par la suite ;
- réconcilier avec les mathématiques les élèves qui ont perdu le goût et l'intérêt pour cette discipline ; communiquer le plaisir de les pratiquer à travers des activités mettant en valeur leur efficacité et éclairer sur la place qu'elles jouent dans le monde contemporain ;
- permettre à chaque élève d'appréhender la pertinence des démarches mathématiques et de développer des aptitudes intellectuelles comme la rigueur, la logique, l'esprit critique mais aussi l'inventivité et la créativité ;
- assurer les bases nécessaires à la compréhension de phénomènes quantitatifs tels qu'ils sont mobilisés dans les différents champs disciplinaires et tels qu'ils permettent d'éclairer certains débats actuels ;
- permettre aux élèves qui le souhaitent de choisir l'enseignement optionnel de mathématiques complémentaires en classe de terminale.

En raison de leur choix de spécialité ou d'options, les élèves de première de la voie générale ont des projets d'orientation divers qui les conduiront en terminale à une fréquentation plus ou moins importante des mathématiques. Cette variété des profils d'élèves induit une mise en œuvre différenciée prenant en compte l'hétérogénéité de leurs besoins et de leurs intérêts.

Lignes directrices pour l'enseignement

Attitudes développées

L'enseignement des mathématiques participe à la formation intellectuelle des élèves en contribuant au développement d'attitudes propices à la poursuite d'études, mais aussi à l'exercice responsable de la citoyenneté. Parmi elles, peuvent notamment être mentionnés la persévérance dans la recherche d'une solution, l'esprit critique, l'engagement réfléchi dans un débat, le souci d'argumenter sa pensée par un raisonnement logique, la qualité d'expression écrite et orale, l'esprit de collaboration dans un travail d'équipe.

La résolution d'exercices et de problèmes, individuellement ou en groupe, l'organisation de réflexions et d'échanges scientifiques pour valider un résultat ou une méthode sont des occasions fécondes pour développer ces attitudes indispensables à la formation de chaque individu et à la responsabilité du citoyen.

Les élèves prennent conscience que les mathématiques sont vivantes et en perpétuelle évolution, qu'elles s'inscrivent dans un cadre historique mais aussi dans la société actuelle. Il s'agit en particulier :

- d'insérer des éléments d'histoire des mathématiques et des sciences ;
- de présenter des faits d'actualité liés aux mathématiques ;
- de faire connaître à tous les élèves des études supérieures et des métiers où les mathématiques sont utilisées.

Compétences mathématiques

Dans le prolongement des cycles précédents, le travail en mathématiques s'appuie sur six compétences essentielles :

- **chercher**, expérimenter, en particulier à l'aide d'outils logiciels ;
- **modéliser**, faire une simulation, valider ou invalider un modèle ;
- **représenter**, choisir un cadre (numérique, algébrique, géométrique), changer de registre ;
- **raisonner**, démontrer, trouver des résultats partiels et les mettre en perspective ;
- **calculer**, appliquer des techniques et mettre en œuvre des algorithmes ;
- **communiquer** un résultat par oral ou par écrit, expliquer une démarche.

La résolution de problèmes offre un cadre privilégié pour travailler ces six compétences tout en développant des aptitudes transversales.

Résolution de problèmes et automatismes

La résolution de problèmes, centrale dans l'activité mathématique, est au cœur de ce programme qui privilégie une introduction des contenus mathématiques à travers des situations appropriées, puis leur mobilisation dans le cadre de problèmes qui les mettent en jeu.

Ces problèmes sont le plus souvent issus des autres disciplines, de la vie courante ou citoyenne, mais peuvent aussi être internes aux mathématiques. Le professeur de mathématiques est invité à travailler avec les professeurs des disciplines concernées afin de favoriser les articulations et les transferts, et consolider ainsi les acquis des élèves.

Les activités engagées en classe s'articulent autour du triptyque manipuler - verbaliser - abstraire. La manipulation peut être concrète ou virtuelle, prenant appui sur des instruments ou des objets réels ou des outils numériques tels qu'une calculatrice, un tableur, un logiciel de géométrie dynamique ou de programmation.

Il convient de garder à l'esprit que la phase de manipulation ne constitue pas une fin en soi. Comme la verbalisation qui l'accompagne ou y fait suite, la manipulation n'est qu'une étape permettant de dégager un contenu mathématique qui fait l'objet d'une institutionnalisation bien identifiée.

L'approche par résolution de problèmes est particulièrement propice à la mise en œuvre de la compétence modéliser, en recherchant un modèle adapté à la situation étudiée ou en s'assurant de la bonne compréhension et de la validité d'un modèle donné. La compétence représenter, en vue de schématiser les données d'un problème, facilite la recherche d'une stratégie efficace pour sa résolution.

Les problèmes étudiés sont choisis de façon à mobiliser régulièrement la compétence raisonner. Parmi eux, les problèmes avec prise d'initiative permettent de travailler la compétence chercher et de renforcer la capacité à résoudre un problème dont l'énoncé n'indique pas la méthode de résolution. Ces derniers doivent faire l'objet d'un entraînement suffisamment régulier pour permettre aux élèves d'y accéder plus facilement en prenant conscience de certaines similitudes entre des situations différentes relevant d'une même démarche mathématique.

Progressivement, l'élève procède par analogie en rattachant une situation particulière à une classe plus générale de problèmes ou en adaptant une méthode connue à la situation étudiée. La disponibilité d'esprit nécessaire à ces étapes essentielles suppose des connaissances, des procédures et des stratégies automatisées. Ainsi, l'installation de réflexes intellectuels en matière de calcul et d'interprétation des données facilite la résolution de problèmes, en libérant l'esprit des considérations de mise en œuvre technique.

La ritualisation, par exemple au début de chaque séance, d'activités courtes consacrées au calcul ou à la lecture et au traitement de l'information chiffrée favorise la stabilisation des connaissances et des méthodes étudiées dans les classes antérieures. Il ne s'agit pas de réduire les mathématiques à des activités répétitives, mais de permettre un ancrage solide des fondamentaux immédiatement mobilisables pour résoudre des problèmes.

Dans la partie automatismes du programme sont énumérées les connaissances et les capacités relevant du double objectif d'assurer le fondement d'une culture mathématique nécessaire à chaque futur citoyen et de développer des réflexes mathématiques utiles à la poursuite d'études.

Diversité des activités des élèves

La mise en œuvre du programme doit permettre aux élèves d'acquérir des connaissances, des méthodes et des démarches spécifiques.

La diversité des activités concerne aussi bien les contextes (internes aux mathématiques ou liés à des situations issues de la vie quotidienne ou d'autres disciplines) que les types de tâches qui peuvent être proposées : « questions flash » pour favoriser l'acquisition d'automatismes, exercices d'application et d'entraînement pour stabiliser et consolider les connaissances, exercices et problèmes favorisant les prises d'initiatives, mises au point collectives d'une solution, productions d'écrits individuels ou collectifs, etc.

Si la classe est le lieu privilégié pour la mise en activité des élèves, les travaux hors du temps scolaire sont indispensables pour consolider les apprentissages. Leur fréquence, leur longueur et leur nature sont adaptées à la charge de travail des élèves, en tenant compte de la nature pluridisciplinaire de leur formation. Individuels ou collectifs, à l'écrit ou à l'oral, ils sont conçus de façon à prendre en compte la diversité des aptitudes des élèves et visent la mémorisation, la maîtrise des savoir-faire, le réinvestissement de démarches ou de méthodes.

Évaluation des acquis des élèves

La diversification des modalités d'évaluation permet d'atteindre un équilibre dans la prise en compte des six compétences mathématiques. En fonction des objectifs poursuivis et selon les compétences évaluées, l'évaluation peut prendre appui sur différents types d'activités : devoirs surveillés (avec ou sans outils numériques) pouvant comprendre des QCM ou des Vrai-Faux argumentés, « questions flash » sur des automatismes, évaluations écrites avec possibilité d'appel au professeur, rédaction de travaux de recherche individuels ou collectifs, restitution orale de connaissances, exposés.

Activités algorithmiques et numériques

Le développement d'un mode de pensée algorithmique est constitutif de la formation mathématique.

L'enseignement des mathématiques comprend une composante informatique qui recouvre l'algorithmique, la programmation et la pratique du tableur. Cette dimension s'inscrit de manière transversale dans le cours de mathématiques et repose sur la connaissance d'un nombre limité d'éléments de syntaxe et de fonctions spécifiques à l'outil utilisé. De ce point de vue, le recours au tableur ou à un logiciel de programmation offre aussi une voie de différenciation.

Parallèlement, l'utilisation d'un logiciel de géométrie dynamique enrichit le cours de mathématiques d'illustrations ou de simulations propices à l'appropriation des concepts.

Dans certaines situations, le recours à un outil de calcul permet de se libérer de contraintes techniques afin de mieux se concentrer sur l'activité de modélisation de la situation et d'interprétation des résultats obtenus. L'utilisation d'un logiciel intégrant des fonctionnalités graphiques, de calcul numérique ou d'outils statistiques participe à l'appropriation des concepts.

Place de l'oral

Comme toutes les disciplines, les mathématiques contribuent au développement des compétences orales, notamment à travers la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa réflexion et à expliciter sa démarche de manière à convaincre. Elle permet à chacun de faire évoluer sa pensée, jusqu'à la remettre en cause si nécessaire, pour accéder progressivement à la vérité par la preuve. Des situations variées se prêtent à la pratique de l'oral en mathématiques : la reformulation par l'élève d'un énoncé ou d'une démarche, les échanges interactifs lors de la construction du cours, les mises en commun après un temps de recherche, les corrections d'exercices, les travaux de groupe, les exposés individuels ou à plusieurs (éventuellement sous forme de vidéo), etc.

En mathématiques, l'oral mobilise à la fois le langage naturel et le langage symbolique dans ses différents registres (graphiques, formules, calculs).

Trace écrite

Disposer d'une trace de cours claire, explicite et structurée est une aide essentielle à l'apprentissage des mathématiques. Faisant suite aux étapes importantes de recherche, d'appropriation individuelle ou collective, de présentation commentée ou de débats, la trace écrite récapitule de façon organisée les connaissances, les méthodes et les stratégies étudiées en classe. Explicitant les liens entre les différentes notions ainsi que leurs objectifs, gagnant à être enrichie par des exemples et des schémas, elle constitue pour l'élève une référence vers laquelle il peut se tourner autant que de besoin, tout au long du cycle terminal. Sa consultation régulière (notamment au moment de la recherche d'exercices et de problèmes) favorise à la fois la mémorisation et le développement de compétences. Le professeur doit avoir le souci de la bonne qualité mathématique et rédactionnelle des traces écrites figurant au tableau et dans les cahiers d'élèves. En particulier, il est essentiel de bien distinguer le statut des énoncés (définition, propriété - admise ou démontrée -, démonstration).

Organisation du programme

Le programme est structuré autour de trois parties thématiques :

- analyse de l'information chiffrée (statistiques) ;
- phénomènes aléatoires (probabilités conditionnelles) ;
- phénomènes d'évolution (analyse : suites, fonctions, exponentielles, dérivée) ;

et d'une partie transversale :

- automatismes (lecture et production de graphiques, traitement de données, calcul numérique et algébrique).

Les trois parties thématiques sont organisées selon deux colonnes : « Situations et problèmes » et « Contenus mathématiques ». Seuls sont exigibles des élèves les contenus mathématiques de la colonne de droite, mobilisés dans les capacités attendues.

Le programme repose sur des mises en situation et des problèmes issus des disciplines enseignées au lycée, mais aussi de la vie quotidienne ou de la vie citoyenne, qui peuvent, selon le choix de l'enseignant, motiver l'introduction des notions étudiées ou les illustrer. Le professeur a la possibilité de choisir d'autres situations que celles proposées dans la colonne de gauche.

Selon les projets et les centres d'intérêt des élèves, il est possible de proposer des rapprochements avec d'autres disciplines qui ne sont pas mentionnées dans ce programme (littérature, arts plastiques, etc.).

Contenus d'enseignement

Analyse de l'information chiffrée

L'analyse de l'information chiffrée portant sur des problématiques d'actualité (développement durable, changement climatique, biodiversité, économie, démographie, santé publique, etc.) permet d'éclairer les élèves sur certains débats actuels et de développer le sens critique.

En prolongement du programme de seconde dans lequel ont été introduits des indicateurs utiles pour l'analyse d'un unique caractère statistique, cette partie aborde l'analyse statistique bivariable. Il s'agit d'une première sensibilisation aux bases de données.

Certaines données étudiées peuvent être issues de ressources d'autres enseignements dispensés au lycée (enseignement scientifique, enseignement moral et civique, enseignement de spécialité). Les possibilités offertes par l'informatique permettent le stockage et la manipulation de données massives. Certaines de ces données sont disponibles sur des sites institutionnels comme ceux de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), de l'Institut national d'études démographiques (Ined) ou dans le catalogue data.gouv des données de l'administration. D'autres figurent dans des rapports publics comme ceux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec).

L'analyse bivariable cherche à étudier les éventuelles relations entre deux caractères. Elle doit s'illustrer en utilisant des représentations de données réelles, qui peuvent aussi s'obtenir par le traitement à l'aide d'un tableur de fichiers d'une taille raisonnable.

Situations et problèmes	Contenus mathématiques
<p>Analyse croisée de couples de caractères (exemples : genre, âge, revenus, indicateurs de santé, indicateurs financiers, température, niveau des océans, proportion de gaz à effet de serre, etc.).</p> <p>Les données peuvent être présentées sous la forme d'un tableau ou d'un diagramme obtenu à partir d'un fichier de données en utilisant un tableur.</p>	<p>Analyse statistique de deux caractères.</p> <p>Tableau croisé d'effectifs.</p> <p>Exemples d'analyse du croisement de deux caractères par représentation graphique (nuage de points, diagrammes en barres, diagrammes circulaires).</p> <p>Détermination dans un fichier de données d'un sous-ensemble d'individus répondant à un sous-caractère (filtre, utilisation des ET, OU, NON).</p>

Capacités attendues

- Dresser un tableau croisé de deux caractères à partir d'un fichier de données.
- Utiliser un tableur pour représenter des données sous forme de tableau ou de diagramme.

Phénomènes aléatoires

L'analyse statistique bivariable abordée dans la partie précédente permet d'introduire naturellement la notion de fréquence conditionnelle. Dans le cas d'un tirage aléatoire dans une population finie, la fréquence peut être identifiée à une probabilité.

La notion de probabilité conditionnelle permet d'introduire de manière intuitive celle de l'indépendance : deux événements A et B sont dits indépendants si la probabilité conditionnelle de A sachant B est égale à la probabilité de A (sous réserve de la non-nullité de celle de B).

Grâce à des outils numériques, on simule une succession de tirages aléatoires indépendants (par exemple, des tirages avec remise dans une urne) afin de poursuivre l'approche vulgarisée de la loi des grands nombres initiée en classe de seconde.

La possibilité de présenter des problèmes simples relatifs à des jeux de hasard datant du XVIII^e siècle confère à cette partie une dimension historique.

Situations et problèmes	Contenus mathématiques
<p>Sciences de la vie Tests médicaux : faux positifs et faux négatifs.</p> <p>Théorie des jeux Modélisation ou simulation de jeux simples : pile ou face, jeu de « croix ou pile » de d'Alembert, jeu de pierre-feuille-ciseaux, jeu du lièvre et de la tortue, jeu du « passe-dix » (problème du grand-duc de Toscane). Stratégie gagnante au jeu de Monty Hall.</p> <p>Histoire des mathématiques Traduction en langage des probabilités de la correspondance épistolaire entre Fermat et Pascal à propos du problème des partis.</p>	<p>Fréquence conditionnelle, fréquence marginale.</p> <p>Probabilité conditionnelle : définition, notation, calcul à partir d'un tableau croisé d'effectifs ou d'un arbre de probabilités.</p> <p>Indépendance de deux événements.</p> <p>Succession d'événements indépendants, équiprobables ou non.</p>

Capacités attendues

- Construire un tableau croisé d'effectifs ou un arbre de probabilité associé à un phénomène aléatoire.
- Calculer des fréquences conditionnelles et des fréquences marginales à partir d'un tableau croisé d'effectifs.

- Interpréter un tableau croisé en utilisant des fréquences conditionnelles.
- Calculer des probabilités conditionnelles à l'aide d'un tableau croisé d'effectifs ou d'un arbre pondéré.

Phénomènes d'évolution

Cette partie est consacrée à des notions mathématiques permettant de modéliser des phénomènes en évolution : les suites, qui modélisent des grandeurs dont l'évolution est discrète, et les fonctions, qui modélisent des grandeurs dont l'évolution est continue.

L'objectif est d'appréhender deux modèles classiques d'évolution, la croissance linéaire et la croissance exponentielle, sans exclure la présentation d'autres modèles.

La compréhension et l'interrogation critique des modèles étudiés permettent de développer des capacités de raisonnement et d'argumentation. Leur mise en pratique, tant dans des situations internes qu'externes aux mathématiques, permet de consolider des habiletés en matière de calcul, d'analyse et de production de graphiques ainsi que dans l'utilisation d'outils numériques.

Les deux modes de génération d'une suite, par récurrence et explicite, peuvent être introduits lors de la résolution de problèmes. On peut, par exemple, prendre appui sur des motifs géométriques ou sur un contexte historique, comme le problème de remboursement d'une dette posé par Euler dans *Introduction à l'analyse infinitésimale*.

Lors des premières modélisations d'une grandeur discrète par une suite, on veille à utiliser la notation fonctionnelle $u(n)$, préalablement à la notation indicielle u_n .

Croissance linéaire

Les suites arithmétiques et les fonctions affines modélisent des grandeurs discrètes ou continues dont le taux d'accroissement est constant. Les fonctions affines, déjà étudiées en classe de seconde, peuvent faire l'objet d'un travail succinct. Le professeur peut mettre en parallèle le sens de variation des fonctions affines et celui des suites arithmétiques.

Situations et problèmes	Contenus mathématiques
<p>Éducation économique, financière et budgétaire Placement à intérêts simples, croissance d'un poste budgétaire.</p> <p>Dénombrement Motifs géométriques évolutifs en forme de T ou de croix, carré bordé.</p>	<p>Suites arithmétiques Définition par la relation de récurrence. Explicitation du terme de rang n. Sens de variation. Représentation graphique.</p>
<p>Physique Correspondance entre degrés Celsius et Fahrenheit.</p> <p>Économie Modélisation de l'offre et de la demande par des fonctions affines, point d'équilibre.</p> <p>Enseignement moral et civique Modélisation du barème de l'impôt sur le revenu par une fonction affine par morceaux (taux marginal, taux moyen).</p> <p>Sciences de la Terre Modèle linéaire de l'évolution du niveau moyen des océans.</p>	<p>Fonctions affines L'objectif est de remobiliser les connaissances abordées en classe de seconde : représentation graphique, sens de variation, lien entre le taux d'accroissement et le coefficient directeur de la droite représentative.</p>

Capacités attendues

- Reconnaître un phénomène discret ou continu de croissance linéaire et savoir le modéliser.
- Calculer un terme de rang donné d'une suite arithmétique définie par une relation fonctionnelle ou une relation de récurrence.
- Réaliser et exploiter la représentation graphique des termes d'une suite arithmétique ou d'une fonction affine.
- Résoudre un problème de seuil dans le cas d'une croissance linéaire.

Croissance exponentielle

Les suites géométriques modélisent des grandeurs discrètes dont le taux d'évolution est constant.

Les fonctions exponentielles sont présentées comme un prolongement des suites géométriques de raison positive à des valeurs non entières positives.

Dans le cadre d'une approche différenciée de cette introduction, il est possible :

- de se limiter au recours à la calculatrice pour obtenir la valeur de a^x pour tout réel positif x ;
- de « compléter » le nuage de points représentant une suite géométrique pour obtenir la courbe d'une fonction continue ;
- d'ajouter des « points intermédiaires » à ce nuage par dichotomies successives (moyenne arithmétique des abscisses et moyenne géométrique des ordonnées) à l'aide d'un tableur ;
- de commencer par définir la racine n -ième d'un réel positif, puis de construire les puissances à exposant rationnel positif afin de conserver les propriétés des fonctions puissances entières étudiées en seconde.

Les propriétés algébriques des fonctions exponentielles sont admises, par extension des propriétés des puissances

entières.

Le professeur peut mettre en parallèle le sens de variation des fonctions exponentielles et celui des suites géométriques.

Situations et problèmes	Contenus mathématiques
<p>Sciences de la vie Élimination d'une substance dans le sang.</p> <p>Dénombrement Motifs géométriques évolutifs (triangle de Sierpinski, etc.).</p> <p>Éducation économique, financière et budgétaire Emprunt, placement à intérêts composés, gestion d'une dette, croissance d'un poste budgétaire.</p>	<p>Suites géométriques à termes strictement positifs Définition par relation de récurrence. Explicitation du terme de rang n. Sens de variation. Représentation graphique.</p>
<p>Éducation économique, financière et budgétaire Valeur au bout d'une fraction d'annuité d'un capital placé à intérêts composés à taux annuel constant.</p> <p>Économie, géographie Analyse comparée de l'accroissement d'une population et des ressources alimentaires (modèle de Malthus).</p> <p>Sciences sociales Modélisation simplifiée de la propagation d'une rumeur (cascades verticales).</p> <p>Physique et sciences de la vie et de la Terre Nombre de noyaux radioactifs présents dans un échantillon au bout d'une fraction de demi-vie. Applications à la médecine et à la datation par le carbone 14.</p> <p>Sciences de la vie Taux de reproduction R_0 d'un virus lors d'une épidémie.</p>	<p>Fonctions exponentielles Introduction de la fonction $x \mapsto ax$ ($a^x > 0, x \geq 0$). Propriétés algébriques (admises, par extension des propriétés des puissances entières). Variations. Représentation graphique. Cas particulier de l'exposant $1/n$. Taux d'évolution moyen correspondant à n évolutions successives.</p>

Capacités attendues

- Reconnaître un phénomène discret ou continu de croissance exponentielle et savoir le modéliser.
- Calculer un terme de rang donné d'une suite géométrique définie par une relation fonctionnelle ou une relation de récurrence.
- Calculer un taux d'évolution moyen.
- Réaliser et exploiter la représentation graphique des termes d'une suite géométrique ou d'une fonction exponentielle.
- Résoudre un problème de seuil dans le cas d'une croissance exponentielle par le calcul, à l'aide d'une représentation graphique ou en utilisant un outil numérique.

Variation instantanée, variation globale

La notion de dérivée est utilisée pour étudier les variations de certains phénomènes.

On met en évidence par des zooms successifs qu'une courbe donnée a localement l'apparence d'une droite. Après cette sensibilisation, le nombre dérivé peut être présenté, à l'aide d'un logiciel de géométrie dynamique, comme étant le coefficient directeur de la tangente, position limite des sécantes passant par le point considéré.

Dans le cadre de la différenciation, ce nombre peut aussi être introduit en considérant la vitesse instantanée d'un mobile à un instant donné.

L'approche graphique se prolonge globalement dans la découverte du lien entre le signe de la fonction dérivée et les variations de la fonction.

Parmi les outils mathématiques permettant de traiter des problèmes d'optimisation, l'un des plus simples et des plus efficaces est le signe de la fonction dérivée. Pour identifier un extremum, la seule analyse du tableau de variation suffit.

Dans le cas de fonctions donnant lieu à des calculs complexes, on peut recourir à un logiciel de calcul formel qui permet d'obtenir ou de factoriser la dérivée afin de résoudre le problème posé.

On peut s'appuyer sur des données réelles en utilisant un tableur pour modéliser leur évolution globale à l'aide d'une courbe de tendance polynomiale et étudier leurs variations.

Situations et problèmes	Contenus mathématiques
<p>Sciences de la vie Courbe de croissance d'un enfant.</p> <p>Physique Vitesse instantanée d'un mobile animé d'un mouvement rectiligne.</p> <p>Chimie</p>	<p>Variation instantanée (nombre dérivé) Tangente à une courbe en un point. Nombre dérivé comme coefficient directeur de la tangente.</p>

<p>Vitesse d'apparition d'un produit ou de disparition d'un réactif dans une réaction chimique.</p> <p>Économie Coût marginal défini comme la variation du coût total induite par la production et la vente d'une unité supplémentaire, et modélisé par la dérivée du coût total.</p>	
<p>Économie Modélisation par une fonction du coût de production et du chiffre d'affaires d'une entreprise, étude du bénéfice. Optimisation des dimensions d'un emballage pour en réduire le coût.</p>	<p>Variation globale (fonction dérivée) Fonction dérivée. Sens de variation d'une fonction, lien avec le signe de la fonction dérivée sur un intervalle. Dérivée des fonctions constante, identité, carré et cube. Dérivée d'une somme, du produit par un nombre réel. Application à la dérivée d'un polynôme de degré inférieur ou égal à 3. Tableau de variation, à l'aide si besoin d'un logiciel de calcul formel.</p>

Capacités attendues

- Interpréter le nombre dérivé dans le cadre d'un modèle d'évolution.
- Interpréter géométriquement le nombre dérivé comme coefficient directeur de la tangente.
- Décrire les variations d'un phénomène en mobilisant la dérivée d'une fonction.
- Déterminer le sens de variation d'une fonction polynomiale de degré inférieur ou égal à trois (la forme factorisée de la dérivée pourra être donnée).
- Prévoir l'évolution d'un phénomène grâce à l'étude de la dérivée d'une fonction.

Automatismes

Cette partie du programme vise à construire et à entretenir des habiletés mathématiques (connaissances, procédures et stratégies) dans les domaines des représentations graphiques, du traitement des données et du calcul. Il s'agit à la fois de garantir un socle de connaissances et de compétences fondamentales nécessaires à tout citoyen, d'asseoir des réflexes intellectuels pour s'engager avec succès dans la résolution de problèmes et pour développer une posture critique et réfléchie dans la lecture et la représentation de données.

Sans faire l'objet d'un chapitre d'enseignement spécifique, le développement des capacités énoncées ci-dessous requiert un entraînement régulier tout au long de l'année, par exemple lors d'activités ritualisées de début de séance sous forme de « questions flash », privilégiant l'activité mentale et la verbalisation des procédures.

Il convient de s'appuyer sur des situations simples pour ne pas occulter l'objectif d'apprentissage par des difficultés inhérentes à la compréhension de l'énoncé.

Représentations graphiques

- Préciser sur un graphique les grandeurs en jeu, les unités et les échelles.
- Lire sur un graphique les variations d'une grandeur : croissance ou décroissance, doublement régulier, accélération ou ralentissement de la croissance.
- Estimer graphiquement une valeur atteinte, un antécédent, un seuil.

Traitement de données

Appliquer un pourcentage d'augmentation ou de diminution.

Calculer un taux d'évolution global à partir de taux d'évolution successifs, calculer un taux d'évolution réciproque.

Calcul numérique et algébrique

- Effectuer mentalement des calculs simples mettant en jeu des nombres décimaux, des fractions et des pourcentages.
- Passer d'une écriture d'un nombre à une autre (décimale, fractionnaire, sous forme de pourcentage).
- Utiliser un ordre de grandeur pour contrôler un résultat.
- Effectuer une application numérique d'une formule mathématique (longueurs, aires, volumes) ou d'une formule simple provenant d'une autre discipline.
- Résoudre une équation du premier degré du type $ax + b = cx + d$ ou $a/x = b$ ou une équation du second degré du type $x^2 = a$.

Enseignements primaire et secondaire

Sections Esabac

Programmes d'enseignement d'histoire et de langue et littérature italiennes : modification

NOR : MENE2216057A

arrêté du 16-6-2022 - JO du 5-7-2022

MENJ - DGESCO-C1-3

Vu protocole du 17-7-2007 entre le ministre de l'Instruction publique de la République italienne et le ministre de l'Éducation nationale de la République française ; accord du 24-2-2009 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne ; Code de l'éducation, notamment article D. 311-5 ; arrêté du 5-6-2019 modifié ; arrêté du 2-6-2010 modifié ; avis du CSE du 9-6-2022

Article 1 - L'annexe 1 de l'arrêté du 2 juin 2010 susvisé est remplacée par l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté entrent en application à la rentrée de l'année scolaire 2022-2023 pour la classe de seconde et à la rentrée de l'année scolaire 2023-2024 pour les classes de première et terminale.

Article 3 - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 16 juin 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Édouard Geffray

➔ **Annexe - Programme d'enseignement d'histoire des sections Esabac**

Annexe - Programme d'enseignement d'histoire des sections Esabac

Le programme commun d'histoire du dispositif conduisant à la double délivrance du baccalauréat et de l'*Esame di stato* a pour ambition de construire une culture historique commune à nos deux pays, de fournir aux élèves les clés de compréhension du monde contemporain et de les préparer à exercer leur responsabilité de citoyens.

Ce programme sera mis en œuvre au cours des trois années précédant et incluant celle de l'examen final. Chaque pays en répartira les contenus en fonction des spécificités d'organisation des enseignements qui lui sont propres.

L'examen et l'évaluation d'histoire pour la double délivrance ne portent que sur les contenus des programmes d'histoire enseignés en classe terminale.

Ce programme s'organise autour de l'histoire de l'Italie et de celle de la France, dans leurs relations réciproques et replacées dans l'histoire plus vaste de la civilisation européenne et mondiale.

Objectifs

Les finalités majeures de l'enseignement de l'histoire dans les sections Esabac sont de trois ordres.

Finalités culturelles

L'enseignement de l'histoire assure la transmission de références culturelles. Il concourt de ce fait à la formation d'une identité riche, multiple et ouverte à l'altérité. Il permet aux élèves de mieux se situer dans le temps, dans l'espace et dans un système de valeurs qui est aux fondements de la société démocratique, ainsi que de prendre conscience de la diversité et de la richesse des civilisations d'hier et d'aujourd'hui ; il participe ainsi pleinement à la maîtrise de la langue, italienne comme française, et à celle des autres formes de langage.

Finalités intellectuelles

L'enseignement de l'histoire stimule la curiosité des élèves et leur fournit des outils intellectuels fondamentaux d'analyse et de compréhension des traces et des modalités de l'action humaine. Il leur apprend à développer une réflexion sur les sources, à construire des raisonnements et à les exprimer à l'écrit et à l'oral, à comprendre les interrogations et les choix des acteurs individuels et collectifs, à appréhender les conséquences de leurs actions à court, moyen et long termes.

Finalités civiques

L'enseignement de l'histoire donne aux élèves les moyens d'un épanouissement individuel et d'une intégration dans la société. Il les prépare à exercer leur raisonnement critique et leur capacité de jugement. Il permet de comprendre ce que sont les modalités de l'action des hommes dans l'histoire et dans le temps présent. Il permet une prise de conscience par l'élève de son appartenance à l'histoire de la Nation, de l'Europe et du monde, ainsi que des valeurs, des connaissances et des repères qui contribuent au développement de sa responsabilité et de sa formation civique. L'enseignement de l'histoire montre que les progrès civilisationnels sont le plus souvent le résultat de conquêtes, d'engagements et de débats, qu'ils sont susceptibles d'être remis en cause et demandent à ce titre une vigilance permanente dans une démocratie.

Capacités travaillées et méthodes acquises en histoire

À l'issue du lycée, les élèves doivent être capables de maîtriser des connaissances fondamentales diverses, de se confronter à des sources, d'analyser des documents, de prendre des notes ainsi que de mener un travail personnel. Pour cela, l'enseignement associe des temps, dont l'organisation relève de la liberté pédagogique et de la responsabilité des professeurs :

- dédiés à la transmission des connaissances par les professeurs et à l'écoute active de la part des élèves ;
- consacrés à l'étude de sources, à l'analyse approfondie et critique de documents variés (cartes, textes, iconographie, vidéos, etc.).

L'enseignement de l'histoire développe des connaissances et construit des capacités et méthodes spécifiques qui complètent les savoirs acquis dans d'autres enseignements, comme en France la géographie, l'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques, l'enseignement moral et civique, ou comme en Italie la philosophie, l'histoire de l'art et la littérature.

Cet enseignement contribue au développement des compétences écrites et orales, notamment à travers la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit l'élève à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre.

Dans la continuité des compétences travaillées en histoire au collège, les capacités et méthodes figurant ci-dessous doivent être consolidées au lycée. Leur apprentissage, organisé de manière progressive, est indissociable de l'acquisition des connaissances.

Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux

Connaître et se repérer

Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologiques.

Identifier et expliciter les dates et acteurs clés des grands événements.

Contextualiser

Mettre un événement ou une figure en perspective.

Identifier les enjeux d'un événement, d'un contexte historique.

Mettre en relation des faits ou événements de natures et périodes différentes.

S'approprier les exigences, les notions et les outils de la démarche historique

Employer les notions et exploiter les outils spécifiques de l'histoire

Employer les notions et le lexique spécifiques acquis en histoire à bon escient.

Savoir lire, comprendre et apprécier une carte, un croquis, un document iconographique, une série statistique.

Conduire une démarche historique et la justifier

S'approprier un questionnement historique.

Construire et vérifier des hypothèses sur une situation historique.

Utiliser une approche historique pour mener une analyse ou construire une argumentation.

Utiliser le numérique

Identifier et évaluer les ressources pertinentes en histoire.

Dans le respect de sa liberté et de sa responsabilité pédagogiques, le professeur adopte les cheminements didactiques de son choix afin d'assurer avec efficacité l'acquisition des connaissances et capacités visées. Il s'appuie sur les exemples et sur des documents librement choisis, en cohérence avec son projet pédagogique.

Programme de seconde

Thème 1 – Le monde méditerranéen : empreintes de l'Antiquité

Objectifs du thème	<p>Ce chapitre vise à rappeler l'importance des héritages de l'Antiquité grecque et romaine pour la France et l'Italie d'aujourd'hui.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'origine et le sens des grandes constructions politiques : les différentes réalités politiques et sociales de la notion d'empire, dans les contextes de la démocratie athénienne et dans l'Empire romain ; - les héritages de ces constructions politiques. <p>Sujets d'étude possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Périclès, la démocratie et l'empire à Athènes. - Auguste, créateur d'empire ? - La cité, cœur de la civilisation dans les mondes grec et romain. - La romanisation en question, unité et diversité de l'empire romain. - La christianisation de l'Empire romain.
--------------------	---

Thème 2 – La Méditerranée médiévale, espace d'échanges et de conflits

Objectifs du thème	<p>Ce chapitre vise à montrer comment, notamment autour de l'Italie et de ses villes, des civilisations entrent en contact, nouent des relations et connaissent des conflits dans un espace marqué par les monothéismes juif, chrétien et musulman.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'émergence de grands espaces culturels ; - les contacts et échanges dans la Méditerranée aux XII^e et XIII^e siècles ; - un modèle politique : les communes italiennes du XII^e au XIV^e siècle. <p>Sujets d'étude possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Reconquista. - Une croisade. - La Sicile, un espace de contacts. - Venise et son empire.
--------------------	---

Thème 3. – Humanisme, Renaissance, réformes religieuses

Objectifs du thème	<p>Ce chapitre vise à montrer comment l'effervescence intellectuelle et artistique de l'époque aboutit à la volonté de rompre avec le « Moyen Âge » et de faire retour à l'Antiquité.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'humanisme et la Renaissance, une vision renouvelée du monde qui se traduit dans les lettres, arts et sciences ; - l'ouverture atlantique, les conséquences de la découverte du « Nouveau Monde » et la mise en place de sociétés esclavagistes ; - les conséquences de ces évolutions sur les équilibres géopolitiques en Méditerranée (avancée ottomane, bataille de Lépante) ; - les réformes protestante et catholique qui s'inscrivent dans ce contexte. <p>Sujets d'étude possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une cité italienne dans la Renaissance (Florence, Rome, Urbino) : la ville, le prince et l'artiste. - Des navigateurs italiens qui explorent l'Atlantique au service des puissances européennes : Verrazzano, Caboto, Vespucci. - L'avancée ottomane jusqu'à la bataille de Lépante. - Rome et la papauté face à la réforme. - La chasse aux sorcières à la Renaissance.
--------------------	---

Thème 4 – Les XVII^e et XVIII^e siècles : États, sociétés et cultures en Europe

Objectifs du thème	<p>Ce chapitre vise à montrer et analyser les évolutions politiques, sociales et culturelles dans l'Europe des XVII^e et XVIII^e siècles.</p> <p>On peut mettre en avant dans les deux pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des modèles politiques de monarchies absolues et parlementaires : France, Angleterre, Autriche, etc. ; - les Lumières et le développement des sciences ; - les tensions, mutations et crispations de la société d'ordres. <p>Sujets d'étude possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'État royal français et la division de l'Italie, comparaison des évolutions politiques et sociales. - Galilée, symbole du nouvel esprit scientifique au XVII^e siècle. - L'<i>illuminismo</i> italien et les réformes politiques, sociales et juridiques, les liens entre les figures italiennes et françaises des Lumières, comme Beccaria et Voltaire.
--------------------	---

Programmes du cycle terminal

Le programme commun d'histoire du cycle terminal sera mis en œuvre au cours des deux années précédant l'examen final donnant accès à la double délivrance. Chaque pays en répartira les contenus en fonction des spécificités d'organisation des enseignements qui lui sont propres. Le programme qui suit en donne la répartition pour la France.

Programme de première

Thème 1 – L'Europe face aux révolutions (1789-1848)

Objectifs du thème	<p>Ce chapitre vise à montrer l'onde de choc révolutionnaire en France et ses conséquences en Europe et en particulier en Italie, puis la volonté de clore la Révolution par la restauration de l'ordre monarchique européen, et à en souligner les limites.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Révolution française et l'Empire : une nouvelle conception de l'État et de la Nation ; - les conséquences de la Révolution et de l'Empire en Europe, notamment en Italie (1789-1815) ; - l'Europe entre restauration et révolution (1814-1848). <p>Sujets d'étude possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La conquête de l'Italie, les républiques sœurs puis le système napoléonien : l'Italie, territoire de la diffusion européenne des principes révolutionnaires. - La circulation des hommes et des idées politiques sous forme d'écrits, de discours, d'associations parfois secrètes : « Jeune-Italie » de Giuseppe Mazzini, le mouvement carbonaro. - 1830 et 1848 en France et en Italie.
--------------------	--

Thème 2 – Extensions territoriales, construction des identités nationales, pratiques politiques en France et en Italie (1848-1914)

Objectifs du thème	<p>Ce chapitre vise à montrer comment la France et l'Italie évoluent, entre construction politique et construction nationale, selon des modalités différentes dans le cadre de l'Europe des nationalités.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'évolution des territoires en France et en Italie : <i>Risorgimento</i>, frustrations territoriales, expansions coloniales, etc. ; - les projets politiques d'unification de la Nation en France et en Italie et leurs modalités de mise en œuvre : symboles, unité linguistique, lois scolaires, question du suffrage universel, etc. - les oppositions politiques en France et en Italie : courants révolutionnaires, refus de la politique laïque par l'Église catholique, structuration de l'antisémitisme autour de l'affaire Dreyfus, questions des identités régionales, nationalisme, anarchisme, etc. <p>Sujets d'étude possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La France et l'unité italienne. - Les relations des gouvernements français et italien avec l'Église catholique et leur relation dans la construction nationale et politique des deux pays. - Les assassinats d'Umberto I^{er} et de Sadi Carnot.
--------------------	---

Thème 3. Les transformations économiques et sociales au XIX^e siècle en Europe

Objectifs du thème	<p>Ce chapitre vise à expliquer la façon dont l'industrialisation transforme profondément les économies et les sociétés européennes, en particulier les sociétés française et italienne, du milieu du XIX^e siècle à 1914.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'industrialisation et la question ouvrière ; - les migrations au XIX^e siècle, en particulier les migrations italiennes ; - le fonctionnement des sociétés coloniales ; - l'évolution de la place des femmes dans la société. <p>Sujets d'étude possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Deux entreprises symboles des évolutions de l'industrialisation : Renault en France et Fiat en Italie. - Les expositions universelles de Paris (1889 ou 1900) et Milan (1906). - Le massacre des Italiens à Aigues-Mortes en 1893. - L'Italie et la France à la conférence de Berlin de 1885.
--------------------	--

Thème 4. Le « suicide de l'Europe », crises et montée des totalitarismes

Objectifs du thème	<p>Ce chapitre vise à présenter la Première Guerre mondiale, ses formes, ses conséquences sur le fonctionnement des États et des sociétés, et ses conséquences, en particulier pour l'Italie avec l'arrivée de Benito Mussolini et du fascisme au pouvoir.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un embrasement mondial et ses grandes étapes (1914-1918) ; - des sociétés bouleversées par la guerre ; - sortir de la guerre : les fragiles équilibres de l'après-guerre, en particulier la prise du pouvoir par les fascistes en Italie. <p>Sujets d'étude possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1916-1917 : les batailles de la Somme et de Caporetto. - La mobilisation de l'arrière et ses conséquences dans les mutations de la société et dans la revendication des droits dans le premier après-guerre : le cas des femmes. - Les grèves de 1917 en France et en Italie. - Gabriele d'Annunzio et Fiume. - L'inhumation du soldat inconnu en France et en Italie.
--------------------	--

Programme de terminale

Thème 1 – L'impact des crises de l'après-guerre et l'affirmation des régimes totalitaires

Objectifs du thème	<p>Ce chapitre vise à montrer l'impact de l'après-guerre, dont la crise de 1929, sur les sociétés, à souligner l'affirmation des régimes totalitaires et le défi qu'ils lancent aux démocraties.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les causes de la crise et ses effets, notamment le chômage de masse ; - les réponses à la crise en France et en Italie ; - l'affirmation et les évolutions des régimes totalitaires ; - l'évolution du régime fasciste à partir de 1925 et ses relations avec les autres régimes totalitaires ; - l'instabilité politique en France dans les années 1930. <p>Sujets d'étude possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La bataille du blé et les Accords de Matignon, deux réponses à la crise. - Les interventions étrangères dans la guerre civile espagnole.
--------------------	---

Thème 2 – La Seconde Guerre mondiale

Objectifs du thème	<p>Ce chapitre vise à montrer l'étendue et la violence du conflit mondial, notamment envers les civils, et à montrer le rôle de cette violence dans le processus menant au génocide des Juifs d'Europe.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un conflit mondial : protagonistes, phases de la guerre et théâtres d'opérations ; - politiques d'exclusion, crimes de guerre, crimes de masse, systèmes concentrationnaires et Shoah, génocide des Tsiganes en Europe ; - la France et l'Italie dans la guerre : occupations, collaborations et résistances. <p>Sujets d'étude possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1940 et l'occupation italienne dans le Sud de la France. - Le fascisme et la guerre, des victoires à la chute. - La libération de la France et de l'Italie et la reconstruction politique.
--------------------	---

Thème 3 – La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire

Objectifs du thème	<p>Ce chapitre vise à montrer à mettre en parallèle la volonté de création d'un nouvel ordre international et les tensions qui surviennent très tôt entre les deux nouvelles superpuissances (États-Unis et URSS), mettant en place un monde bipolaire, rapidement contesté par la décolonisation et l'émergence de nouveaux acteurs jusqu'à l'effondrement du bloc soviétique.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la paix à la bipolarisation (1945-1949) : bilans, bases d'un nouvel ordre international, nouvelles tensions ; - les crises de la Guerre froide et leurs effets (1949-1991) ; - décolonisations, indépendances et émergence de nouveaux acteurs sur la scène internationale (1945-1991). <p>Sujets d'étude possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reconstruction politique de la France et de l'Italie et leur évolution dans le bloc occidental. - Les partis communistes français et italien, leurs évolutions et leurs liens avec l'URSS (on peut aussi travailler sur des figures comme Thorez et Togliatti). - La France et l'Italie, pionniers de la construction européenne (même chose avec des figures comme Schuman-Monnet et De Gasperi).
--------------------	---

Thème 4 – La France et l'Italie de 1945 au début des années 1990 : enjeux nationaux, européens, internationaux

Objectifs du thème	<p>Ce chapitre vise à montrer les évolutions politiques et sociales de la France et de l'Italie du lendemain de la Seconde Guerre mondiale et dans le contexte de la Guerre froide.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les Républiques française et italienne : construction, pratiques démocratiques, crises et défis ; - les transformations économiques, sociales et culturelles : croissances et crises économiques, émancipations, évolution des modes de vie et des pratiques culturelles et religieuses ; - les mémoires de la Seconde Guerre mondiale et les débats qui y sont associés. <p>Sujets d'étude possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les constitutions italienne et française et l'évolution politique des deux pays. - 1968 en France et en Italie. - L'Italie et la France face aux contestations de l'État et de la société libérale et au terrorisme dans les années 1970 et 1980. - La légalisation de l'interruption volontaire de grossesse en 1975 en France et en 1978 en Italie : un tournant dans l'évolution des droits des femmes.
--------------------	--

Thème 5 – Le monde, l'Europe, La France et l'Italie depuis le début des années 1990

Objectifs du thème	<p>Ce chapitre vise à contextualiser les évolutions politiques et sociales depuis la fin de la Guerre froide.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none">- nouveaux rapports de puissance et enjeux mondiaux ;- la construction européenne, entre élargissement, approfondissement et remises en question ;- évolutions politiques, sociales et culturelles en France et en Italie : réformes institutionnelles, nouveaux droits, question migratoire, nouvelles formes de contestation et de crises. <p>Sujets d'étude possibles :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'Italie et la France face aux évolutions de l'Union européenne.- L'Italie et la France face à la crise migratoire.- L'évolution institutionnelle : décentralisation en France, fédéralisme et régionalisme en Italie.
--------------------	--

Enseignements primaire et secondaire

Aides à la scolarité

Mesures complémentaires à la circulaire n° 2017-122 du 22 août 2017

NOR : MENF2212832C

circulaire du 21-6-2022

MENJ -DAF A3, D2 - DGESCO B1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices de région académique et d'académie ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-directeurs et directrices académiques des services de l'éducation nationale ; aux cheffes et chefs d'établissement

La présente circulaire prévoit des mesures complémentaires à celles fixées par la circulaire n° 2017-122 du 22 août 2017 relative aux aides à la scolarité, qui reste en vigueur et intégralement applicable : d'une part, elle précise les conditions de l'enregistrement comptable des dépenses d'aides sociales des établissements connectés au nouveau système d'information financière Op@le (1) ; d'autre part, elle autorise l'utilisation, sous certaines conditions, des crédits de fonds sociaux en faveur d'élèves relevant de l'enseignement du premier degré public et privé sous contrat (2).

1. Les dépenses d'aides sociales des établissements connectés au système d'information financière Op@le

Selon les modalités d'attribution de l'aide sociale accordée, l'ordonnateur effectue les actes de gestion ci-après précisés.

a. Si l'aide sociale relève d'une prestation en nature

Engagement juridique effectué à l'article concerné (exemple : fournitures d'enseignement sportif) et imputation budgétaire au centre de gestion et de responsabilités (CGR), au service « Vie de l'élève », code d'activité 16FS-

b. Si l'aide sociale vient en déduction d'une créance

Demande de paiement directe, imputée à l'article « aide sociale en faveur des élèves - État » et imputation budgétaire sur le centre de gestion et de responsabilités (CGR), au service « Vie de l'élève » :

- soit au code d'activité 16FSC s'agissant du fonds social pour les cantines ;
- soit au code d'activité 16FS- (exemple : aide au financement d'un voyage scolaire).

c. Si l'aide sociale est versée directement au bénéficiaire

Demande de paiement directe, imputée à l'article « aide sociale en faveur des élèves - État » et imputation budgétaire sur le centre de gestion et de responsabilités (CGR), au service « Vie de l'élève », code d'activité 16FS (exemple : versement en numéraire).

2. L'utilisation des crédits de fonds sociaux en faveur d'élèves relevant de l'enseignement du premier degré

a. L'utilisation des crédits de fonds sociaux dans le cadre d'actions portées par des établissements publics locaux d'enseignement (EPL) en faveur d'élèves relevant de l'enseignement public du premier degré

Les EPL peuvent utiliser les crédits de fonds sociaux pour financer des actions sociales ou éducatives en faveur d'un public cible d'élèves relevant de l'enseignement public du premier degré, préalablement défini par l'État³. Dans cette perspective et en application du II de l'article L. 421-10 du Code de l'éducation, le chef d'établissement élabore un projet d'actions sociales ou éducatives qu'il soumet à l'approbation du conseil d'administration (CA)⁴. Il doit recueillir l'accord de la collectivité de rattachement sur le projet et de la commune lorsque les actions mises en œuvre se déroulent dans une école.

L'attribution d'aides sociales peut constituer la principale, voire l'unique, mesure du projet d'actions réalisé par l'EPL⁵. Le chef d'établissement peut définir, dans ce projet d'actions formalisé par un document type (cf. annexe à la présente circulaire), les conditions d'octroi et les modalités d'attribution des aides aux bénéficiaires⁶. En conformité avec ces règles, il détermine la liste nominative des bénéficiaires et le montant de l'aide versée à chacun.

b. L'utilisation des crédits de fonds sociaux en faveur d'élèves relevant de l'enseignement privé sous contrat du premier degré

Les directeurs d'écoles privées sous contrat peuvent solliciter les crédits de fonds sociaux pour financer des actions sociales ou éducatives en faveur d'un public cible d'élèves relevant de l'enseignement privé sous contrat du premier degré, préalablement défini par l'État³.

L'instruction des demandes d'aides présentées par les familles est du ressort du directeur de l'école, qui formule des propositions d'attributions.

Ces propositions ainsi que les dossiers correspondants sont transmis au recteur qui a compétence pour

attribuer l'aide exceptionnelle dans la limite de l'enveloppe des crédits inscrits dans le budget opérationnel académique (BOPA). Le directeur de l'école est tenu informé de la décision prise par le recteur d'académie. L'aide exceptionnelle est allouée sous la forme d'un concours financier direct à la famille ou au responsable légal de l'élève. Le paiement, sous forme de virement, intervient à l'initiative du directeur départemental ou régional des finances publiques au vu de l'état de liquidation émis par le recteur d'académie.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
La directrice des affaires financières,
Marine Camiade

Pour le directeur général de l'enseignement scolaire, et par délégation,
Le chef du service du budget et des politiques éducatives territoriales, adjoint au directeur général,
Christophe Géhin

1 Dans Op@le, l'article est référencé sous le numéro ND000000000193.

2 Dans Op@le, l'agent comptable devra renseigner un compte comptable qui permette la compensation entre la créance et l'aide sociale (exemple : utilisation du compte 411200 pour une créance sur la restauration au forfait).

3 Le public cible sera défini par les services de l'État, dans une instruction adressée aux académies, ou par tout autre moyen utile.

4 La délibération du CA est exécutoire dès affichage (cf. 7° a de l'article R. 421-20 du Code de l'éducation).

5 Le suivi budgétaire des crédits versés en faveur du premier degré peut être assuré par un code d'activités. À cet égard, le code d'activités État « 16FS- » pourra être complété des caractères « 1D » (soit un code « 16FS-1D » pour réaliser le suivi budgétaire).

- Dans l'application de gestion financière et comptable (GFC), les aides accordées font l'objet de mandats émis par l'ordonnateur au compte « 6576 - aide sociale en faveur des élèves ».

- Dans Op@le, les aides pourront être versées selon les modalités suivantes :

a. si l'aide sociale relève d'une prestation en nature (ex. : achat d'un équipement sportif) : l'aide est versée selon la procédure définie au 1.a. de la présente circulaire ;

b. si l'aide sociale vient prendre en charge partiellement ou totalement une créance (ex. : frais de cantine ou dépenses permettant de satisfaire les besoins élémentaires et essentiels de l'élève) : création d'un tiers Siren, puis demande de paiement directe selon la procédure définie au 1.b. de la présente circulaire ;

c. si l'aide sociale est versée directement : création d'un tiers physique hors élèves, puis demande de paiement directe selon la procédure définie au 1.c. de la présente circulaire (cas particulier : si le tiers est déjà référencé comme responsable financier dans Op@le (cas des fratries), la demande de paiement directe s'effectue à partir de ce dernier).

6 Si les conditions d'octroi et les modalités d'attribution de l'aide ne sont pas définies dans le projet, elles devront être arrêtées par délibération du CA (exécutoire dès affichage). En outre, pour déterminer les bénéficiaires et le montant de l'aide, le chef d'établissement peut, par exemple, utilement consulter le directeur d'école et l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) de circonscription. Il peut également faire appel au service social placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale (IA-Dasen), aux assistants de services sociaux municipaux et départementaux, dans une action d'accompagnement social global concertée avec le service social en faveur des élèves.

Annexe - Projet d'actions sociales ou éducatives en faveur d'un public cible d'élèves de l'enseignement public du premier degré

Vu le Code de l'éducation, et notamment ses articles L. 421-10 (II) et R. 421-20 ;

Vu la circulaire n° 2017-122 du 22 août 2017 relative aux aides à la scolarité ;

Vu la circulaire du 21 juin 2022 relative aux aides à la scolarité fixant des mesures complémentaires à la circulaire n° 2017-122 du 22 août 2017 ;

Vu l'accord de la collectivité de rattachement en date du ;

Vu l'accord de la commune (en cas d'utilisation des locaux scolaires) en date du (le cas échéant).

Préambule

L'établissement (*préciser la dénomination*) décide de promouvoir des actions sociales ou éducatives en faveur d'élèves relevant de l'enseignement public du premier degré (*préciser le public cible*) des écoles suivantes : (*préciser les écoles concernées*). Ces actions doivent répondre aux situations de difficultés préjudiciables à la scolarité de l'élève et venir ainsi favoriser un parcours scolaire serein et réussi. Ce dispositif innovant, de soutien au premier degré, est permis par la loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une École de la confiance, ayant introduit de nouvelles dispositions à l'article L. 421-10 du Code de l'éducation.

Article 1 - Les actions portées par l'établissement

Les actions sociales ou éducatives en faveur des élèves de l'enseignement public du premier degré pourront prendre les formes suivantes (*exemples à adapter en fonction du projet porté par l'établissement public local d'enseignement*):

- actions d'information et de sensibilisation de la communauté éducative visant à favoriser des démarches de bénévolat en faveur des élèves (soutien scolaire, tutorat, mentorat, etc.) ;
- aides financières pour satisfaire aux besoins élémentaires et essentiels de l'élève, y compris en cas de situations

d'urgence.

Article 2 - Promotion du projet

Le chef d'établissement peut faire connaître le projet et ses objectifs auprès du public intéressé : les écoles primaires situées à proximité, les services de la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) et de la commune, par exemple.

Article 3 - Financement du projet

Le projet pourra être financé sur les fonds propres de l'établissement et/ou par des crédits de fonds sociaux (programme 230) dans les conditions fixées par l'État pour ces derniers.

Le montant maximal pouvant être alloué à ce projet est arrêté à

Article 4 - Cas particulier du versement d'aides financières

Le projet peut comporter le versement d'aides sociales en faveur des élèves (rappeler le public cible). Ces aides peuvent relever d'une prestation en nature (*ex. : achat d'un équipement sportif*), venir prendre en charge partiellement ou totalement une créance (*ex. : frais de cantine*) ou être versées directement au responsable financier.

Les conditions d'octroi de l'aide sont les suivantes : (*ex. : examen de la situation sociale du public cible : statut de « protection temporaire », titre de séjour ou carte de résident pour personnes ayant le statut de réfugiés, etc.*)

En conformité avec ces règles, le chef d'établissement établit la liste nominative des bénéficiaires et le montant de l'aide versé à chacun. À cet égard, il peut par exemple utilement consulter le directeur d'école et l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) de circonscription. Il peut également faire appel au service social placé sous l'autorité hiérarchique du directeur académique de l'éducation nationale (Dasen), aux assistants de services sociaux municipaux et départementaux, dans une action d'accompagnement social global concertée avec le service social en faveur des élèves. Le chef d'établissement peut également attribuer librement une aide d'urgence sur le fondement de difficultés manifestes et objectivées. Dans ce cas, il rend compte de cette attribution au prochain conseil d'administration.

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat français international

Adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en allemand

NOR : MENE2209714N

note de service du 3-6-2022

MENJ - DGESCO C 1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux d'allemand ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs d'allemand

Références : arrêté du 24-9-2021 (J.O. du 14-10-2021 et BOENJS n° 39 du 21-10-2021)

La présente note de service précise l'adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en allemand, conformément à l'arrêté du 24 septembre 2021 fixant le programme de l'enseignement de connaissance du monde pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international (BFI).

Cette déclinaison précise la manière d'aborder les portails thématiques et propose une clé de lecture aux différentes entrées qui les composent. Des éléments emblématiques sont suggérés pour chaque portail. Le professeur favorise une mise en perspective des contenus développés afin de permettre à l'élève de mieux appréhender les questions vives du monde contemporain.

En BFI de langue allemande, l'accent est particulièrement mis sur les méthodes de travail, fondées sur la démarche de projet, les pratiques coopératives, l'interdisciplinarité, l'interculturalité et le plurilinguisme. En rendant l'élève acteur, en favorisant l'interaction, en développant l'autonomie et en ouvrant de nouvelles perspectives, ces démarches sont particulièrement propices à la réalisation du projet personnel que l'élève doit réaliser et présenter en fin de cycle terminal.

Compte tenu des relations privilégiées entre l'Allemagne et la France et de la place qu'occupent ces deux pays au sein de l'Europe, les élèves et leurs familles peuvent avoir tissé des liens très variés avec les pays germanophones. Qu'ils soient d'ordre privé, associatif, professionnel, institutionnel, scolaire ou autres, ces liens offrent aux élèves de BFI de nombreuses opportunités de trouver un interlocuteur privilégié pour la réalisation de leur projet. Les classes de BFI de langue allemande peuvent aussi s'appuyer sur toute organisation à dimension européenne ainsi que sur l'Office franco-allemand pour la jeunesse (Ofaj), le Goethe-Institut, les maisons d'Allemagne, les représentations diplomatiques, l'université franco-allemande, la chambre de commerce et d'industrie franco-allemande, les clubs d'affaires franco-allemands sans oublier les nombreux jumelages de villes et d'associations. La mobilité en direction de pays de langue allemande fait partie intégrante de la démarche de projet en BFI.

Dans ce cadre, la compétence de médiation joue un rôle important, à l'instar de ce qui est pratiqué en approfondissement culturel et linguistique. En classe menant au BFI, l'élève médiateur, valorisant l'ensemble de ses connaissances et compétences plurilingues et interculturelles, est amené à :

- prendre des notes, paraphraser ou synthétiser un propos ou un dossier documentaire pour autrui ;
- identifier les repères culturels inaccessibles à autrui et les lui rendre compréhensibles, notamment dans le contexte des relations franco-allemandes et européennes ;
- animer un travail collectif, faciliter la coopération, contribuer à des échanges interculturels, par exemple dans le cadre d'une mobilité franco-allemande ou à dimension européenne, etc.

Exemples de déclinaisons

En allemand, les thèmes indiqués pour chaque entrée thématique peuvent être adaptés et complétés par toute autre question qui s'appuie sur les pistes de réflexion. Ils sont fournis seulement à titre d'exemples.

Penser la société

Comprendre comment les sociétés se structurent et évoluent

- Religion et État : la notion de laïcité dans les deux pays, l'influence de l'Église, notamment depuis la Réforme (*Religionsunterricht*/enseignement du fait religieux, etc.).
- Les jeunes et l'engagement (*die Hitlerjugend, junge Pioniere, die 68-er Bewegung und die außerparlamentarische Opposition, die Politikverdrossenheit versus Engagement*, etc.).
- Les mouvements citoyens et la démocratie participative dans l'espace germanophone (*Bürgerinitiativen*,

Volksbegehren, die Schweizer Volksinitiativen, etc.).

- L'influence des nouveaux médias et les théories du complot.
- L'éducation à la citoyenneté de part et d'autre du Rhin (enseignement moral et civique/*Gemeinschaftskunde, Sozialkunde, Politik im Vergleich*).
- La question de la construction du genre : rôle des médias et de l'école (*Geschlechterkonstruktion, Rollenbilder, etc.*).

Comprendre le fonctionnement de l'État, analyser la vie des institutions

- Le fédéralisme (l'institution scolaire/*Bildungswesen*, régions/*Länder*, etc.).
- La représentation démocratique (assemblée nationale/*Bundestag*, Sénat/*Bundesrat*, etc.).
- La cour constitutionnelle de Karlsruhe.
- Économie et société (*die Makroebene, Wirtschaftsethik, etc.*).
- La notion de Bund, son influence, notamment dans le sport.
- Le devoir de mémoire et les traces du passé (*Gedenkkultur, Erinnerungskultur, Denkmalkultur und Denkmaldebatten, etc.*).
- L'Allemagne et l'Europe.
- Le moteur franco-allemand en Europe.

Élaborer et exprimer sa pensée, son opinion, commenter les évolutions de la société

- La culture théâtrale (*Theaterkultur: Stadttheater im Vergleich, etc.*).
- La télévision publique (*öffentlich-rechtliches Fernsehen im Vergleich, etc.*).
- Le cas spécifique d'Arte.
- L'art dans l'espace public (*Kunst im öffentlichen Raum: street art, Museumspädagogik, etc.*).
- Littérature et critique sociale, la littérature engagée, d'hier et d'aujourd'hui.
- Art et pouvoir („*entartete Kunst*“, *Bücherverbrennung, Kunst in der DDR, Kulturpolitik, Staatskunst, etc.*).
- Littérature et arts dystopiques.
- Les festivals de musique et de cinéma, en Allemagne et en France.

Habiter le monde

Partager les espaces (de vie, de travail, de loisir...)

- La famille, en France et en Allemagne (*Familienpolitik, Elterngeld, Elternzeit, Kindergeld, Kinderbetreuung, Patchworkfamilie, die 3 K-Frau, alleinerziehende Eltern, etc.*).
- La femme dans la société et les questions de parité (*Frauenförderung / Chancengleichheit, Quoten, gender mainstreaming, etc.*).
- La transition démographique (*demographischer Wandel, steigende Lebenserwartung, Mehrgenerationenhäuser, Pflegenotstand, Stadtentwicklung, etc.*).
- L'aménagement de l'espace, les politiques d'urbanisation et leurs conséquences (*nachhaltige Stadtplanung, Gentrifizierung, etc.*).
- L'impact des technologies sur le quotidien : le numérique et la relation au travail, les nouvelles mobilités sociales, etc.

Se déplacer (tous les jours/ pour les vacances/ dans ses frontières / à l'étranger / émigrer...)

- Les régions frontalières (Strasbourg/Kehl - Metz/Saarbrücken, SaarLorLux, la « Grande région », etc.).
- Les « Ballungsräume ».
- La mobilité dans les villes, l'espace public et privé (*Stadtentwicklung im Vergleich, Fortbewegung, soziale Integration, öffentlicher-privater Raum, etc.*).
- L'exode rural et urbain (*Landflucht, strukturschwache Regionen, etc.*).
- Les flux migratoires (*die Hugenotten, Exil, Arbeitsmigration, Flucht, Migration im Film und Literatur, etc.*).
- L'évolution de la ville dans l'art et la culture de langue allemande (*Stadt im Roman und Stadroman, etc.*).
- Le colonialisme (*Restitutionsdebatte, etc.*).
- La frontière interallemande (*die innerdeutsche Grenze, die Wende, die Frage der (Wieder-)Vereinigung Deutschlands, etc.*).
- Les frontières européennes (*Frontex, Festung Europa, etc.*).

Accueillir, accepter, partager (la diversité culturelle et linguistique)

- Le « vivre ensemble » et la lutte contre l'exclusion et toute forme de discrimination de part et d'autre du Rhin.
- Le plurilinguisme (grandir avec deux ou plusieurs langues, s'approprier plusieurs langues et cultures, etc.).
- L'évolution de la langue sous l'influence des mouvements migratoires (*Sprachveränderungen durch Migration, etc.*).
- Les langues dans les écoles allemandes (*Deutschpflichtdebatte/Tag der Muttersprache, der Umgang mit Dialekten an Schulen, Initiativen zur Sprachförderung, leichte Sprache versus Behördendeutsch, etc.*).
- L'Allemagne, terre d'accueil : *die deutsche Willkommenskultur*.
- L'art pour tous (*integrative Theater-Tanz-Musikprojekte, z.B. mit obdachlosen, behinderten oder alten Menschen, Pina Bausch, Sasha Waltz, etc.*).

- L'université franco-allemande et les parcours internationaux.
- La mobilité franco-allemande, l'Office franco-allemand pour la Jeunesse et les jumelages.

Construire un avenir commun

Protéger, conserver, améliorer

- Les nouveaux modes de vie de la jeune génération : consommer, se nourrir, voyager autrement, vivre sans plastique, etc.
- Le traitement des déchets.
- La transition énergétique et les économies d'énergie (*Energiewende, Energiegewinnung, etc.*).
- Les écoquartiers (*nachhaltige Stadtplanung, Ökoviertel, öffentlicher Personennahverkehr, etc.*).
- La préservation de la nature (*der deutsche Wald, etc.*).
- Le nucléaire dans les relations franco-allemandes.

Chercher les voies du développement durable

- Un urbanisme respectueux de l'environnement (*Gartenstadt, Grün in der Stadt, urbaner Klimawandel, grüne Architektur, urbane Agrikultur, etc.*).
- La réduction de l'empreinte carbone (*die Veränderung der Mobilität in den Städten: E-Autos, Car-sharing, gratis Benutzung der öffentlichen Verkehrsmittel, E-Bikes, autofreie und verkehrsberuhigte Zonen, Ausbau des Radwegenetzes, der Gewinn neuen Lebensraumes in den Städten, etc.*).
- L'éducation au développement durable/*Umwelterziehung in der Schule in Deutschland.*

Innover, créer, évoluer

- De nouveaux modèles pour une société durable pour l'Homme de demain (*Klimawandel und Umweltkatastrophen als Triebfeder neuer Denkmuster: Wie muss sich der Mensch neu erfinden, um klimafreundlicher zu agieren? Das Eigenheim als Auslaufmodell, klimaneutrale Gebäude, nachhaltige Mode, etc.*).
- Le Mittelstand, les start-ups et le rôle de l'État, etc.
- Les modes de vie alternatifs (*alternative Lebenskonzepte - ist ein Ausstieg aus dem „Hamsterrad“ möglich? die Entschleunigung, die Slow-Bewegung, etc.*).
- Nouvelles formes de tourisme.
- L'artiste et son temps, la digitalisation de l'art (*Walter Gropius, Joseph Beuys, Andreas Gursky, les musées numériques, etc.*).

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et par délégation,

Pour le directeur général de l'enseignement scolaire et par délégation,

Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,

Didier Lacroix

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat français international

Adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en anglais (américain)

NOR : MENE2209719N

note de service du 3-6-2022

MENJ - DGESCO C 1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux d'anglais ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs d'anglais (américain)

Références : arrêté du 24-9-2021 (J.O. du 14-10-2021 et BOENJS n° 39 du 21-10-2021)

La présente note de service précise l'adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en anglais (américain), conformément à l'arrêté du 24 septembre 2021 fixant le programme de l'enseignement de connaissance du monde pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international.

Cette déclinaison précise la manière d'aborder les portails thématiques et propose une clé de lecture aux différentes entrées qui les composent. Des éléments emblématiques sont suggérés pour chaque portail. Le professeur favorise une mise en perspective des contenus développés afin de permettre à l'élève de mieux appréhender les questions vives du monde contemporain.

Exemples de déclinaisons

Penser la société

Comprendre comment les sociétés se structurent et évoluent

- Les fondements du pouvoir politique : le contrat social ; *the theory of the social compact*
- La place de la religion dans la société américaine.
- Enjeux et défis du système éducatif américain.

Comprendre le fonctionnement de l'État, analyser la vie des institutions

- Les garants et les défis de la démocratie américaine.
- Le pouvoir judiciaire et le progrès social (rôle de la Cour suprême et des tribunaux dans les évolutions de la société).
- Le pouvoir fédéral et l'autonomie des États.

Élaborer et exprimer sa pensée, son opinion, commenter les évolutions de la société

- La liberté d'expression aux États-Unis.
- La formation et l'expression de l'opinion par les médias et les réseaux sociaux.
- Les représentations de la société américaine aux États-Unis et à l'étranger (photographie, fiction, cinéma, séries, industrie audio-visuelle).

Habiter le monde

Partager les espaces (de vie, de travail, de loisir...)

- La place et le rôle des États-Unis dans les organisations internationales.
- Le rapport à l'espace et à la nature (*the frontier, the wilderness*).
- Répartition et divisions sociales sur le territoire américain (rural et urbain).

Se déplacer (tous les jours/pour les vacances/dans ses frontières/à l'étranger/émigrer...)

- Migrations, immigration et multiculturalisme américain.
- Le mythe de la route.

Accueillir, accepter, partager (la diversité culturelle et linguistique)

- Universalisme et pluralité aux États-Unis.
- Diversité, identité et inclusion dans la société américaine.

Construire un avenir commun

Protéger, conserver, améliorer

- Le rapport au passé et la notion d'héritage dans les États-Unis d'aujourd'hui.
- Les ressources naturelles : exploitation et préservation.
- L'écologie politique aux États-Unis.

Chercher les voies du développement durable

- Les enjeux d'une économie américaine durable et équitable.
- Le pouvoir du citoyen-consommateur et des groupes de pression.

Innover, créer, évoluer

- Avenir et anticipation : fiction et représentations artistiques (arts visuels, arts plastiques, etc.).
- L'investissement dans la recherche : le rôle des universités, de l'État et des capitaux privés.
- L'intelligence artificielle au service de l'industrie et de la société.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et par délégation,
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire et par délégation,
Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,
Didier Lacroix

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat français international

Adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en arabe

NOR : MENE2209721N

note de service du 3-6-2022

MENJ - DGESCO C 1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux d'arabe ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs d'arabe

Références : arrêté du 24-9-2021 (J.O. du 14-10-2021 et BOENJS n° 39 du 21-10-2021)

La présente note de service précise l'adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en arabe, conformément à l'arrêté du 24 septembre 2021 fixant le programme de l'enseignement de connaissance du monde pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international.

Cette déclinaison précise la manière d'aborder les portails thématiques et propose une clé de lecture aux différentes entrées qui les composent. Des éléments emblématiques sont suggérés pour chaque portail. Le professeur favorise une mise en perspective des contenus développés afin de permettre à l'élève de mieux appréhender les questions vives du monde contemporain.

Exemples de déclinaisons

Penser la société

Comprendre comment les sociétés se structurent et évoluent

- Être jeune aujourd'hui dans le monde arabe.
- Sécularisation et fait religieux dans les sociétés arabes contemporaines.
- Histoires nationales, histoire du monde arabe et enjeux de la transmission.
- L'émergence de l'individu dans les sociétés arabes : des modèles sociaux entre ruptures et continuité.

Comprendre le fonctionnement de l'État, analyser la vie des institutions

- Évolutions, réformes et permanence du statut personnel dans les pays arabes.
- Réflexion sur les formes et l'organisation du pouvoir dans le monde arabe moderne.
- Rôle et place des sociétés civiles dans le monde arabe contemporain.
- La scène politique dans les sociétés arabes contemporaines.

Élaborer et exprimer sa pensée, son opinion, commenter les évolutions de la société

- Regard et action des artistes du monde arabe sur les sociétés contemporaines.
- Dynamisme des expressions artistiques (littérature, cinéma, théâtre, musique, arts de la rue, nouvelles formes artistiques) dans le monde arabe contemporain.
- Internet dans les sociétés arabes : expression, engagement, médiation.
- Les influenceuses et influenceurs du monde arabe sur les réseaux sociaux et leur rôle dans les sociétés contemporaines.

Habiter le monde

Partager les espaces (de vie, de travail, de loisir, etc.)

- Les femmes dans l'espace public (espaces professionnel, politique et associatif).
- Des centres-villes aux villes nouvelles : l'organisation spatiale au défi de la mixité sociale.
- Inégalités sociales et territoriales dans les pays arabes.
- Caractéristiques et rôle des places et des jardins dans les grandes villes du monde arabe.
- Les personnes en situation de handicap dans les sociétés arabes contemporaines : l'enjeu de l'inclusion.

Se déplacer (tous les jours/pour les vacances/dans ses frontières/à l'étranger/émigrer, etc.)

- Nomades et sédentaires : entre mythes et réalités.
- Émigration et immigration dans les pays du monde arabe : caractéristiques et enjeux.
- Les migrations économiques vers les pays du Golfe et leurs impacts.
- Mutations et permanences des espaces ruraux dans les pays arabes.
- Les nouvelles formes de mobilité virtuelle dans le monde arabe : télétravail, enseignement à distance, conférences, musées et tourisme virtuels, etc.

Accueillir, accepter, partager (la diversité culturelle et linguistique)

- Usage et évolution de la langue arabe, langue de communication dans les médias et sur les réseaux sociaux.
- La chanson et les séries sur les plateformes, vecteurs de circulation et de diffusion des cultures nationales et des dialectes du monde arabe dans l'espace mondialisé.
- Lieux de culture, manifestations et événements artistiques, comme espaces de rencontre et de partage dans le monde arabe.
- Les enjeux de la diversité culturelle et linguistique pour les sociétés arabes contemporaines.

Construire un avenir commun

Protéger, conserver, améliorer

- Patrimoines naturels, humains, matériels et immatériels (monuments et sites, gastronomie, arts de la danse et de la musique, architecture et design, etc.) : les enjeux de la préservation et de la transmission aux générations futures.
- Le rôle des médias et de l'éducation dans la sauvegarde et la préservation d'un patrimoine commun.
- Promouvoir la parité femmes-hommes dans la vie politique, économique et culturelle.

Chercher les voies du développement durable

- La valorisation et la promotion des savoir-faire traditionnels.
- L'éducation à l'écocitoyenneté dans le monde arabe.
- Grands projets de développement durable dans le monde arabe.

Innover, créer, évoluer

- Nouvelles formes de sociabilité : réseaux de solidarité et engagement dans les pays arabes.
- Rôles des diasporas dans la construction d'un avenir commun.
- Les contributions du monde arabe à la recherche scientifique et à l'innovation (ingénierie, informatique, médecine, etc.).

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et par délégation,
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire et par délégation,
Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,
Didier Lacroix

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat français international

Adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en portugais (brésilien)

NOR : MENE2209722N

note de service du 3-6-2022

MENJ - DGESCO C 1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux de portugais ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs de portugais

Références : arrêté du 24-9-2021 (J.O. du 14-10-2021 et BOENJS n° 39 du 21-10-2021)

La présente note de service précise l'adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en portugais (langue brésilienne), conformément à l'arrêté du 24 septembre 2021 fixant le programme de l'enseignement de connaissance du monde pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international.

Cette déclinaison précise la manière d'aborder les portails thématiques et propose une clé de lecture aux différentes entrées qui les composent. Des éléments emblématiques sont suggérés pour chaque portail. Le professeur favorise une mise en perspective des contenus développés afin de permettre à l'élève de mieux appréhender les questions vives du monde contemporain.

Exemples de déclinaisons

Penser la société

Comprendre comment les sociétés se structurent et évoluent

- Le fait religieux dans la société brésilienne (les catholiques, les religions afro-brésiliennes, les évangélistes et les nouvelles spiritualités).
- La participation des citoyens dans la vie politique brésilienne (les groupes d'influence, le rôle des médias, l'obligation de voter).
- Le mythe de la « nation métissée harmonieuse » (les inégalités socio-économiques, les discriminations, la place des minorités, les cotas raciales).
- Les mouvements sociaux au Brésil (le Movimento Sem Terra, la place des syndicats, les Quilombolas, les mouvements des peuples indigènes).

Comprendre le fonctionnement de l'État, analyser la vie des institutions

- La République fédérative du Brésil : analyse du système fédéral (la séparation et l'équilibre des 3 pouvoirs - législatif, exécutif et judiciaire, la répartition des compétences : governo federal, governo estadual et governo municipal).
- Le Brésil, leader régional (Mercosul, Brics, CPLP).
- La Constitution fédérale de 1988 - comme texte fondateur du Brésil contemporain après la démocratisation, les droits humains comme clauses immuables ; le système judiciaire procédural lent ; la stabilité et les privilèges des fonctionnaires publics.
- La formation d'un État-continent (la mise en place de l'administration de l'Amérique portugaise, l'exploitation économique de l'intérieur du Brésil, le rôle des missions jésuites, l'étude des Bandeiras, les trois capitales brésiliennes : Salvador, Rio de Janeiro, Brasília).

Élaborer et exprimer sa pensée, son opinion, commenter les évolutions de la société

- L'art, instrument du pouvoir ou contre-pouvoir ? (le carnaval, l'art urbain, les rythmes brésiliens, les chanteurs engagés, les artistes censurés, l'art officiel, la loi Rouanet).
- Les arts comme instrument de l'émancipation culturelle brésilienne (la Semaine d'art moderne, le tropicalisme, le rôle des fundações dans la promotion de l'art et de la culture).
- Les telenovelas et la société brésilienne (un miroir fantasmé, un instrument de changement social et/ou sociétal, un instrument du soft power brésilien).

Habiter le monde

Partager les espaces (de vie, de travail, de loisir, etc.)

- Les mondes urbains brésiliens : diversités des espaces et des représentations (les inégalités socio-spatiales, la

fragmentation et la ségrégation dans les métropoles brésiliennes, des villes cosmopolites - les favelas : des lieux d'exclusion ? Les condomínios fechados : un nouvel entre-soi).

- Le droit du travail : de la parution de la Consolidation des lois du travail (CLT) en 1943 à la réforme de 2017 (l'évolution d'un pays agricole et rural vers l'urbanisation et l'industrialisation).
- Les droits humains et la protection des minorités : le Statut de l'enfant et de l'adolescent (ECA), l'émancipation des femmes brésiliennes (le droit de vote, l'entrée sur le marché du travail, les mouvements féministes, la loi Maria da Penha) ; le statut de la personne âgée ; le statut de la personne en situation de handicap ; les droits territoriaux et la protection des peuples autochtones.
- Un front pionnier brésilien : la fronteira agrícola (la mise en culture et l'aménagement, la répartition des terres, la déforestation, les conflits).

Se déplacer (tous les jours/pour les vacances/dans ses frontières/à l'étranger/émigrer, etc.)

- Les défis de la congestion urbaine dans les mobilités quotidiennes des métropoles brésiliennes (les transports collectifs vs la voiture individuelle, la place des mobilités douces, le transport informel).
- La diaspora brésilienne dans le monde (flux, pays d'accueil, intégration, diffusion de la culture: gastronomie, musique, danses, sports, l'exode rural).
- Les diasporas étrangères au Brésil : les Japonais, les Libanais, les Ukrainiens, les Allemands, les Italiens.
- Le tourisme au Brésil et les touristes brésiliens (une destination internationale encore peu visitée, la valorisation du patrimoine brésilien).

Accueillir, accepter, partager (la diversité culturelle et linguistique)

- Falares do Brasil : les variantes régionales du portugais du Brésil (les sotaques, les langues indigènes du Brésil, les registres de langues : marqueurs sociaux et identitaires, l'humour qui véhicule des stéréotypes - les stand-up comedy).
- Le football : le langage qui unit le pays (football et politique, l'influence des torcidas organizadas, un élément d'exclusion, un outil de promotion à l'international, un symbole de l'union nationale).
- Les fêtes traditionnelles : marqueurs identitaires du pays (les principaux carnivals du Brésil : Rio, São Paulo, Bahia, Pernambuco, les festas juninas - de la tradition portugaise aux bals scolaires; le festival de Parintins).

Construire un avenir commun

Protéger, conserver, améliorer

- La préservation du patrimoine culturel matériel (le rôle de l'Unesco, les politiques de réhabilitation, les favelas, le Brésil nouvelle destination touristique ?, le désengagement des acteurs publics).
- La valorisation du patrimoine immatériel (le rôle de l'Unesco, la loi Rouanet, les politiques de digitalisation des archives).
- Le patrimoine naturel brésilien : entre exploitation et protection (les aires protégées au Brésil : protection et développement, les enjeux environnementaux : pollution, préservation d'une biodiversité exceptionnelle).

Chercher les voies du développement durable

- L'hydroélectricité au Brésil : une énergie d'avenir ?
- L'écotourisme : une nouvelle forme de tourisme durable au Brésil (la préservation de l'environnement, le développement d'une activité économique, la redistribution des richesses, la mise en valeur de l'artisanat).
- La réglementation des permis et licences environnementales au Brésil et le défi de prévenir les atteintes à l'environnement, la gestion des activités potentiellement polluantes et l'identification des responsables d'atteintes à l'environnement.

Innover, créer, évoluer

- Le développement de la science et de la technologie pour le progrès de la société (l'institut Butantã, l'Embrapa, l'ITA - institut technologique d'aéronautique).
- Le "Sistema S" (SESC, Sesi, Senac, Senai) : opérateurs culturels (l'innovation dans l'accès à la culture, le tourisme social) et la modernisation de la formation continue au Brésil.
- La société civile organisée comme moteur d'évolution sociale (MST, Ação pela Cidadania, etc.).
- Le foisonnement d'organisations de la société civile dans le retour à la démocratie et leur rôle dans l'expérience des budgets participatifs par rapport à la lutte contre les asymétries sociales et territoriales du Brésil.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et par délégation,

Pour le directeur général de l'enseignement scolaire et par délégation,

Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,

Didier Lacroix

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat français international

Adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en anglais (britannique)

NOR : MENE2209723N

note de service du 3-6-2022

MENJ - DGESCO C 1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux d'anglais ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs d'anglais (britannique)

Références : arrêté du 24-9-2021 (J.O. du 14-10-2021 et BOENJS n° 39 du 21-10-2021)

La présente note de service précise l'adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en anglais (britannique), conformément à l'arrêté du 24 septembre 2021 fixant le programme de l'enseignement de connaissance du monde pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international.

Cette déclinaison précise la manière d'aborder les portails thématiques et propose une clé de lecture aux différentes entrées qui les composent. Des éléments emblématiques sont suggérés pour chaque portail. Le professeur favorise une mise en perspective des contenus développés afin de permettre à l'élève de mieux appréhender les questions vives du monde contemporain.

Exemples de déclinaisons

Penser la société

Comprendre comment les sociétés se structurent et évoluent

- La notion de classe sociale au Royaume-Uni : un rôle central dans la société britannique ?
- Impact du colonialisme/post-colonialisme : vers une société multiculturelle ?
- Les systèmes éducatifs britanniques.

Comprendre le fonctionnement de l'État, analyser la vie des institutions

- La monarchie constitutionnelle britannique et l'État de droit.
- Devolution : origines et effets en Écosse, au Pays de Galles et en Irlande du Nord.
- Le Royaume-Uni et les partenariats internationaux (*the Commonwealth ; the special relationship with the US ; European links*).

Élaborer et exprimer sa pensée, son opinion, commenter les évolutions de la société

- Le rôle des médias et des réseaux sociaux (liberté et propriété de la presse : BBC, tabloids, etc.).
- La contre-culture et les mouvements protestataires au Royaume-Uni ; *Establishment/Anti-Establishment* ; humour et satire dans la critique sociale, les médias, le monde politique.
- La production culturelle britannique (fiction, cinéma, séries, arts) et son influence mondiale.

Habiter le monde

Partager les espaces (de vie, de travail, de loisir, etc.)

- Disparités territoriales et démographiques.
- Géopolitique du Royaume-Uni : *Global Britain* ? Représentations et enjeux (frontières, indépendance).
- Répartition et division socio-spatiales dans les villes britanniques.

Se déplacer (tous les jours/pour les vacances/dans ses frontières/à l'étranger/émigrer...)

- Le Royaume-Uni et les enjeux migratoires.
- Les Britanniques hors des frontières : voyage, exploration, tourisme, expatriation.
- Transports et connectivité : routes, canaux, chemins de fer, autoroutes, déplacements domicile-travail.

Accueillir, accepter, partager (la diversité culturelle et linguistique)

- Diversité linguistique, culturelle et ethnique au Royaume-Uni.
- « *Brit-ish* » ? : la notion d'identités nationales au Royaume-Uni.

Construire un avenir commun

Protéger, conserver, améliorer

- Le Royaume-Uni entre tradition et modernité (protection du patrimoine, préservation des cultures traditionnelles, évolutions architecturales, etc.).

- Industrialisation et post-industrialisation au cœur de l'évolution de la société britannique : de la révolution industrielle au *Welfare State* puis à l'ère post-industrielle.
 - La protection de l'environnement au Royaume-Uni : rôle de l'État, des collectivités locales, des associations.
- Chercher les voies du développement durable**
- L'écologie politique britannique ; gestion et conception des espaces et de l'environnement (*Green Belt*) ; les ressources naturelles : exploitation et préservation.
 - Le pouvoir du citoyen consommateur ; l'action des groupes de pression et des organisations.
 - Les nouveaux modes de consommation ; recyclage et décroissance.

Innové, créer, évoluer

- Géographie et acteurs de l'innovation au Royaume-Uni : l'entrepreneuriat, le rôle des universités et de l'État.
- L'innovation technologique au Royaume-Uni : l'intelligence artificielle, la santé, le cyberspace, l'industrie spatiale, etc.
- Médiation et anticipation du futur par les arts y compris les arts visuels, les arts plastiques, les arts appliqués (industries créatives).

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et par délégation,
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire et par délégation,
Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,
Didier Lacroix

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat français international

Adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en chinois

NOR : MENE2209724N

note de service du 3-6-2022

MENJ - DGESCO C 1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux de chinois ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs de chinois

Références : arrêté du 24-9-2021 (J.O. du 14-10-2021 et BOENJS n° 39 du 21-10-2021)

La présente note de service précise l'adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en chinois, conformément à l'arrêté du 24 septembre 2021 fixant le programme de l'enseignement de connaissance du monde pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international.

Cette déclinaison précise la manière d'aborder les portails thématiques et propose une clé de lecture aux différentes entrées qui les composent. Des éléments emblématiques sont suggérés pour chaque portail. Le professeur favorise une mise en perspective des contenus développés afin de permettre à l'élève de mieux appréhender les questions vives du monde contemporain.

Exemples de déclinaisons

Penser la société

Comprendre comment les sociétés se structurent et évoluent

- Politique, démographie et système éducatif en Chine aujourd'hui et demain. De l'école à l'université, la fabrique des citoyens.
- Individu, famille et collectivité dans les sociétés du monde chinois^[1].

Comprendre le fonctionnement de l'État, analyser la vie des institutions

- Évolutions et réformes dans les domaines politiques et économiques : des fondements de la Chine moderne au XXe siècle jusqu'à l'époque contemporaine.
- Modèles de gouvernance et espace privé. Les « valeurs asiatiques » comme alternative aux « valeurs universelles » ?

Élaborer et exprimer sa pensée, son opinion, commenter les évolutions de la société

- L'égalité femmes-hommes en Chine.
- Regards et actions des artistes sur les sociétés contemporaines du monde chinois.

Habiter le monde

Partager les espaces (de vie, de travail, de loisir...)

- Usages et appropriation de l'espace public physique et virtuel par la société civile en Chine.
- Planification urbaine en Chine : caractéristiques et enjeux du quotidien.

Se déplacer (tous les jours/pour les vacances/dans ses frontières/à l'étranger/émigrer...)

- Migrations intérieures en Chine, émigrations et immigrations : choix et contraintes.
- Les nouvelles routes de la soie : enjeux économiques et géopolitiques.

Accueillir, accepter, partager (la diversité culturelle et linguistique)

- La question de la langue (dialectale, régionale, nationale et étrangère) et l'appartenance à une même nation.
- Artistes, auteurs et industries créatives dans le monde chinois, relais de la diversité culturelle et linguistique.

Construire un avenir commun

Protéger, conserver, améliorer

- Sauvegarde, restauration et réhabilitation du patrimoine : comment redonner sens à l'Histoire ?
- La culture traditionnelle chinoise dans la construction d'un avenir commun, entre attachement et rejet.

Chercher les voies du développement durable

- Protection de l'environnement en Chine : état des lieux, débats et actions.
- L'habitat durable : entre innovation et valorisation des savoir-faire traditionnels dans le monde chinois.

Innover, créer, évoluer

- Nouvelles formes de sociabilité : réseaux de solidarité, engagements, regards, légitimations.

■ Intelligence artificielle et technologies du futur.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire, et par délégation,
Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,
Didier Lacroix

[1] Le **monde chinois** est composé de l'ensemble des pays traditionnellement liés à l'aire culturelle chinoise : outre la Chine elle-même, il convient de considérer également Taïwan, Hong Kong, Macao, Singapour. Dans l'Histoire, le monde chinois a également exercé une influence culturelle et sociale sur des pays tels le Japon, les deux Corées et le Vietnam, ce qui peut justifier d'étendre à ces derniers certaines problématiques lorsque cela est justifié. Les diasporas sinophones (mandarin ou langues régionales) pourront également être prises en considération.

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat français international

Adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en espagnol

NOR : MENE2209725N

note de service du 3-6-2022

MENJ - DGESCO C 1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux d'espagnol ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs d'espagnol

Références : arrêté du 24-9-2021 (J.O. du 14-10-2021 et BOENJS n° 39 du 21-10-2021)

La présente note de service précise l'adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en espagnol, conformément à l'arrêté du 24 septembre 2021 fixant le programme de l'enseignement de connaissance du monde pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international.

Cette déclinaison précise la manière d'aborder les portails thématiques et propose une clé de lecture aux différentes entrées qui les composent. Des éléments emblématiques sont suggérés pour chaque portail. Le professeur favorise une mise en perspective des contenus développés afin de permettre à l'élève de mieux appréhender les questions vives du monde contemporain.

Exemples de déclinaisons

Penser la société

Comprendre comment les sociétés se structurent et évoluent

- L'évolution démographique au XXI^e siècle en Espagne.
- Tradition et modernité dans la société (Espagne/Amérique latine).

Comprendre le fonctionnement de l'État, analyser la vie des institutions

- Le modèle d'organisation territoriale en Espagne.
- Participation démocratique aux institutions (Espagne et Amérique latine).

Élaborer et exprimer sa pensée, son opinion, commenter les évolutions de la société

- Le cinéma comme miroir de l'évolution de la société actuelle (Espagne /Amérique latine).
- La liberté d'expression et les nouveaux médias en Espagne.

Habiter le monde

Partager les espaces (de vie, de travail, de loisir, etc.)

- L'évolution du rôle des femmes dans la vie quotidienne et le travail (Espagne/Amérique latine).
- Vivre au village, vivre en ville (Espagne/Amérique latine).

Se déplacer (tous les jours/pour les vacances/dans ses frontières/à l'étranger/émigrer, etc.)

- Les Espagnols dans l'Union européenne : mobilité étudiante, professionnelle, etc.
- Transports et territoires.

Accueillir, accepter, partager (la diversité culturelle et linguistique)

- La diversité linguistique (Espagne et en Amérique Latine).
- L'évolution des mouvements migratoires (Espagne/Amérique latine).

Construire un avenir commun

Protéger, conserver, améliorer

- La préservation du patrimoine naturel (Espagne/Amérique latine).
- Faire vivre le patrimoine historique et culturel.

Chercher les voies du développement durable

- L'enjeu des nouvelles énergies (Espagne/Amérique latine).
- Les défis des changements climatiques (Espagne/Amérique latine).

Innover, créer, évoluer

- Les secteurs technologiques innovants en Espagne.
- La création artistique comme reflet de l'évolution sociale (Espagne/Amérique latine).

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et par délégation,

Pour le directeur général de l'enseignement scolaire et par délégation,
Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,
Didier Lacroix

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat français international

Adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en italien

NOR : MENE2209727N

note de service du 3-6-2022

MENJ - DGESCO C 1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux d'italien ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs d'italien

Références : arrêté du 24-9-2021 (J.O. du 14-10-2021 et BOENJS n° 39 du 21-10-2021)

La présente note de service précise l'adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en italien, conformément à l'arrêté du 24 septembre 2021 fixant le programme de l'enseignement de connaissance du monde pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international.

Cette déclinaison précise la manière d'aborder les portails thématiques et propose une clé de lecture aux différentes entrées qui les composent. Des éléments emblématiques sont suggérés pour chaque portail. Le professeur favorise une mise en perspective des contenus développés afin de permettre à l'élève de mieux appréhender les questions vives du monde contemporain.

Exemples de déclinaisons

Penser la société

Comprendre comment les sociétés se structurent et évoluent

- Le choix de la République et la constitution italienne : une jeune nation issue d'une tradition séculaire.
- Le pouvoir de la société civile (partis politiques, église, finance, milieux d'affaires, médias, intellectuels, vitalité de la vie associative) : complémentarité à l'action de l'État ou contre-pouvoir à l'État ?

Comprendre le fonctionnement de l'État, analyser la vie des institutions

- Des mythes fondateurs (fondation de Rome, Humanisme, Renaissance) aux pères fondateurs de l'unité italienne et de l'Europe : comprendre la lente construction de l'État italien.
- Articulations entre État central et institutions locales.
- "*Fare gli italiani*" et la question méridionale.

Élaborer et exprimer sa pensée, son opinion, commenter les évolutions de la société

- Une longue tradition des relations entre art et politique : de l'invention de la perspective qui donne au sujet une place centrale en passant par le manifeste du futurisme ou la fortune de l'*arte povera*, à l'actuel *street art* et autres figures présentes sur la scène internationale de l'art contemporain.
- Opéra et cinéma : du drame individuel à la passion politique.
- Questionner la vie de la cité par l'invention de nouvelles formes d'expression littéraire : dialectique, avant-garde et tradition.

Habiter le monde

Partager les espaces (de vie, de travail, de loisir, etc.)

- De la commune médiévale à la *città ideale*, la ville italienne aujourd'hui.
- Le paysage entre mythe et réalité.
- Sécularisation de la société et catholicisme : la famille inscrite dans une laïcité à l'italienne.

Se déplacer (tous les jours/pour les vacances/dans ses frontières/à l'étranger/émigrer, etc.)

- Pont entre Orient et Occident, barrière Nord-Sud : une géographie à assumer.
- D'une terre d'émigration à une terre d'immigration : un peuple de voyageurs.
- Les défis démographiques de l'Italie.

Accueillir, accepter, partager (la diversité culturelle et linguistique)

- La question de la langue (dialectale, régionale, nationale et étrangère) et l'appartenance à une même nation.
- *Mare nostrum* : quelle place pour les migrants et les nouvelles identités culturelles, linguistiques et artistiques.
- Sport, arts et traditions culturelles régionales : dépassement de l'identité nationale ?

Construire un avenir commun

Protéger, conserver, améliorer

- La protection du patrimoine historique, géographique, artistique et culturel et les défis de la modernité.
- Les évolutions sociétales à l'ère de la globalisation : féminisme, inclusion, propositions alternatives de mode de vie.

Chercher les voies du développement durable

- Du consumérisme uniformisé aux modes de consommation plus responsables et durables : écotourisme, agritourisme, *slow food*.
- Communauté, cité, territoire : la construction du sentiment d'appartenance.

Innover, créer, évoluer

- Langue, culture et créativité à l'italienne : une nouvelle relation entre art, artisanat, design et industrie.
- Des modèles économiques singuliers : le *Made in Italy* et les districts industriels.
- La recherche : tradition et perspectives.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et par délégation,
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire et par délégation,
Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,
Didier Lacroix

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat français international

Adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en japonais

NOR : MENE2209729N

note de service du 3-6-2022

MENJ - DGESCO C 1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs de japonais

Références : arrêté du 24-9-2021 (J.O. du 14-10-2021 et BOENJS n° 39 du 21-10-2021)

La présente note de service précise l'adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en japonais, conformément à l'arrêté du 24 septembre 2021 fixant le programme de l'enseignement de connaissance du monde pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international.

Cette déclinaison précise la manière d'aborder les portails thématiques et propose une clé de lecture aux différentes entrées qui les composent. Des éléments emblématiques sont suggérés pour chaque portail. Le professeur favorise une mise en perspective des contenus développés afin de permettre à l'élève de mieux appréhender les questions vives du monde contemporain.

Exemples de déclinaisons

Penser la société

Comprendre comment les sociétés se structurent et évoluent

- La société japonaise au défi de la démographie.
- Être jeune aujourd'hui au Japon.
- L'espace public au Japon : les modalités de dialogue entre la société civile et l'État.
- La place de l'individu dans la société japonaise.

Comprendre le fonctionnement de l'État, analyser la vie des institutions

- Le choix d'une démocratie représentative parlementaire et la place de l'empereur.
- Le pacifisme japonais et la Constitution de 1947.
- L'évolution du droit de vote au Japon.
- L'articulation entre le central et le local sur le plan des institutions.

Élaborer et exprimer sa pensée, son opinion, commenter les évolutions de la société

- Le regard et l'action des artistes japonais sur leur société.
- La réalité et l'évolution de la société japonaise au prisme des mangas.
- L'expression de la divergence ou de l'opposition au Japon.
- La pertinence de la dialectique modernité-tradition(s) dans la société japonaise contemporaine.

Habiter le monde

Partager les espaces (de vie, de travail, de loisir...)

- Les hommes et les femmes dans l'espace public (espaces professionnel, politique et associatif).
- Le Japon au prisme du modèle « centre(s)-périphérie(s) ».
- La nature japonaise entre mythe et réalité.
- Les personnes en situation de handicap au Japon : l'enjeu de l'inclusion.

Se déplacer (tous les jours / pour les vacances / dans ses frontières / à l'étranger / émigrer...)

- Le territoire japonais : « bout du monde » ou pont entre l'Asie et le Pacifique ?
- L'émigration et l'immigration au Japon : caractéristiques et enjeux.
- Mutations et permanences des espaces ruraux au Japon.
- Les transports publics et la structuration de l'espace dans l'archipel japonais.

Accueillir, accepter, partager (la diversité culturelle et linguistique)

- La question linguistique au Japon : langues nationale, régionales, dialectales, étrangères.
- Le rôle du système éducatif dans la construction de l'identité nationale.
- Le Japon dans l'espace extrême-oriental : héritages et enjeux.
- La diversité religieuse au Japon.

Construire un avenir commun

Protéger, conserver, améliorer

- La protection du patrimoine historique, géographique, artistique et culturel et la transmission aux générations futures.
- Rôle et désignation des « trésors nationaux vivants ».
- Les évolutions sociétales à l'ère de la globalisation : diversité, féminisme, inclusion, propositions alternatives de mode de vie.
- La promotion de la parité homme-femme dans la vie politique, économique et culturelle.

Chercher les voies du développement durable

- La valorisation et la promotion des savoir-faire traditionnels et le développement durable au Japon.
- Les leçons de Fukushima.
- Écologie et catastrophes naturelles.
- Du consumérisme de masse aux modes de consommation responsables et durables.

Innover, créer, évoluer

- Nouvelles formes de sociabilité : réseaux sociaux citoyens et implication des Japonais dans les ONG et ONP.
- Histoire et devenir du « Made in Japan ».
- La place et le rôle du Japon dans la recherche scientifique mondiale.
- La place des robots dans la vie quotidienne et les services.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et par délégation,

Pour le directeur général de l'enseignement scolaire et par délégation,

Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,

Didier Lacroix

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat français international

Adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en néerlandais

NOR : MENE2209730N

note de service du 3-6-2022

MENJ - DGESCO C 1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs de néerlandais

Références : arrêté du 24-9-2021 (J.O. du 14-10-2021 et BOENJS n° 39 du 21-10-2021)

La présente note de service précise l'adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en néerlandais, conformément à l'arrêté du 24 septembre 2021 fixant le programme de l'enseignement de connaissance du monde pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international.

Cette déclinaison précise la manière d'aborder les portails thématiques et propose une clé de lecture aux différentes entrées qui les composent. Des éléments emblématiques sont suggérés pour chaque portail. Le professeur favorise une mise en perspective des contenus développés afin de permettre à l'élève de mieux appréhender les questions vives du monde contemporain.

Exemples de déclinaisons

Penser la société

Comprendre comment les sociétés se structurent et évoluent

- La sécularisation et la dépillarisation : la séparation de l'Église et l'État ; la commercialisation des médias ; la volatilité électorale ; le déclin des traditions et de l'autorité ; l'individualisation et le délitement du lien social.
- Immigration et discours politique : les positions des partis politiques sur les différents types d'immigration ; les ex-colonies, les travailleurs du bassin méditerranéen et de l'Europe de l'Est, les réfugiés économiques et politiques.

Comprendre le fonctionnement de l'État, analyser la vie des institutions

- La fédéralisation de la Belgique depuis 1970 : les réformes institutionnelles de décentralisation pour favoriser l'autonomie politique, linguistique et culturelle de la Flandre.
- Le Benelux : l'histoire et les objectifs de la coopération intergouvernementale entre la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg.

Élaborer et exprimer sa pensée, son opinion, commenter les évolutions de la société

- La satire critique : la liberté d'expression et l'humour au service du débat de société dans les média flamands et néerlandais (télévision, cinéma, littérature, philosophie, arts plastiques, etc.).
- « Les poètes mentent la vérité » ("*Dichters liegen de waarheid*", B. Aafjes) : dans leurs œuvres, les auteurs engagés prennent part au débat public (Multatuli, Ter Braak, Boon, Lucebert, Grunberg, Hertmans, etc.).

Habiter le monde

Partager les espaces (de vie, de travail, de loisir, etc.)

- L'urbanisation de la ville d'Amsterdam : la gestion de l'équilibre fragile entre habitat, activité économique et tourisme de masse.
- Le paradoxe des femmes : l'évolution de la participation économique des femmes modernes, émancipées et pourtant relativement moins présentes sur le marché du travail que les hommes ; le rôle des femmes au sein de la famille ; le travail à temps partiel, choisi ou subi.

Se déplacer (tous les jours/pour les vacances/dans ses frontières/à l'étranger/émigrer, etc.)

- Le plan mobilité de la ville de Gand : les infrastructures et les transports publics et privés ; l'accessibilité pour les habitants, les travailleurs et les touristes ; stimuler les mobilités « douces ».
- Attirer les entreprises multinationales : favoriser l'attractivité économique par des infrastructures de transport, comme l'aéroport de Schiphol, le Rhin d'acier, et les ports d'Anvers et de Rotterdam. Autres facteurs : le multilinguisme des employés, une fiscalité concurrentielle, la sécurité, etc.

Accueillir, accepter, partager (la diversité culturelle et linguistique)

- La « langue » flamande : les variations géolinguistiques du néerlandais en Flandre (et dans le Westhoek en France) ; la politique linguistique commune ; la position des éditeurs et des producteurs de cinéma.

- Liberté et tolérance : les différents arguments dans les débats publics (historiques) sur l'avortement, les drogues, l'euthanasie, la prostitution, la sexualité et le genre, etc.

Construire un avenir commun

Protéger, conserver, améliorer

- Gérer la montée des eaux : l'aménagement des polders ; le plan Delta ; la protection du littoral ; se préparer à une éventuelle catastrophe.
- Les héritages coloniaux : la présence en Flandre et/ou aux Pays-Bas des cultures congolaise, indonésienne et/ou surinamienne ; les commémorations ; la restitution des trésors culturels.

Chercher les voies du développement durable

- L'agriculture du futur : assurer la rentabilité dans le respect de l'accord sur le climat ; l'innovation technologique comme moteur de la transition d'une agro-industrie vers une agriculture durable.
- Après le gaz de Groningen : comment les Pays-Bas comptent mettre en œuvre la transition énergétique intégrale (prévue pour 2050) en se passant de la manne du gaz naturel ?

Innover, créer, évoluer

- L'industrie textile flamande : adapter le secteur traditionnel du textile et de la mode flamands aux exigences du XXI^e siècle ; les innovations technologiques (nouvelles fibres, etc.), l'économie circulaire (production et recyclage) et le commerce équitable.
- La technopole d'Eindhoven : la coopération entre administration, instituts éducatifs et entreprises privées pour renforcer l'économie du savoir (*kenniseconomie*).

Pour le ministre de l'Éducation nationale de la Jeunesse et par délégation,

Pour le directeur général de l'enseignement scolaire et par délégation,

Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,

Didier Lacroix

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat français international

Adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en polonais

NOR : MENE2209734N

note de service du 3-6-2022

MENJ - DGESCO C 1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux de langues vivantes ; aux chefs et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs de polonais

Références : arrêté du 24-9-2021 (J.O. du 14-10-2021 et BOENJS n° 39 du 21-10-2021)

La présente note de service précise l'adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en polonais, conformément à l'arrêté du 24 septembre 2021 fixant le programme de l'enseignement de connaissance du monde pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international.

Cette déclinaison précise la manière d'aborder les portails thématiques et propose une clé de lecture aux différentes entrées qui les composent. Des éléments emblématiques sont suggérés pour chaque portail. Le professeur favorise une mise en perspective des contenus développés afin de permettre à l'élève de mieux appréhender les questions vives du monde contemporain.

Exemples de déclinaisons

Penser la société

Comprendre comment les sociétés se structurent et évoluent

- Les institutions culturelles, non gouvernementales, régionales polonaises : leurs histoires, rôles, tâches.
- Le rôle de l'école dans la construction de la citoyenneté.
- Les jeunes Polonais et leur avenir : rêves, aspirations, projets versus possibilités, opportunités.
- La place de l'Église catholique en Pologne.

Comprendre le fonctionnement de l'État, analyser la vie des institutions

- La transition démocratique en Pologne : Solidarność, table ronde de 1989 et apprentissage de la démocratie.
- Ille République de Pologne : présidents successifs, Constitution du 2 avril 1997, fonctions du Parlement, etc.
- La Pologne au sein de l'Union Européenne (et d'autres organisations supranationales) : entre espoirs et déceptions, traits d'unions et points de rupture, quelles évolutions sont encore possibles ?

Élaborer et exprimer sa pensée, son opinion, commenter les évolutions de la société

- La liberté d'expression et de création dans la Pologne post-communiste.
- Les élites intellectuelles et l'état.
- Les artistes polonais de la deuxième moitié du XXe et du début du XXIe siècle et leur importance sur la scène artistique mondiale.
- Festivals littéraires polonais en tant qu'espace de questionnements de la vie de la société (Festiwal Conrada, Góry Literatry, Miedzianka Fest, etc.)
- L'éducation face aux défis et enjeux de la société de l'information.

Habiter le monde

Partager les espaces (de vie, de travail, de loisir, etc.)

- Les femmes et les hommes dans l'espace public dans le contexte de leurs rôles sociaux.
- La famille en Pologne appréhendée du point de vue historique et contemporain.
- L'inclusion des personnes en situation de handicap : réglementations contre réalités sociales.
- L'art dans l'espace public (street art, murale, Gdańsk Galeria Zewnętrzna, Zewnętrzna Galeria AMS, Pomarańczowa Alternatywa, etc.).

Se déplacer (tous les jours/pour les vacances/dans ses frontières/à l'étranger/émigrer, etc.)

- Le phénomène de l'émigration dans l'histoire de la Pologne du XXe et XXIe siècles.
- La culture et la vie intellectuelle de l'émigration polonaise : principaux centres et leurs succès.
- Migrations et question démographique en Pologne et dans le monde contemporain.
- Le tourisme mémoriel en Pologne.

Accueillir, accepter, partager (la diversité culturelle et linguistique)

- La Pologne dans le monde globalisé : l'influence de la libéralisation et de la mondialisation sur l'économie et la société de la Pologne contemporaine.
- Les régions ethnographiques : Kurpie, Kaszuby, Górný Śląsk, Podhale.
- La politique de l'état sur le thème de l'acculturation et de l'assimilation des minorités, des migrants inclus.

Construire un avenir commun

Protéger, conserver, améliorer

- Les transformations survenues en Pologne au vu de la transition énergétique et des débats sur le changement climatique.
- La protection des écosystèmes forestiers naturels (Puszcza Białowieska, Bieszczadzki Park Narodowy, etc.) et gestion des espaces verts dans les villes.
- La ville et l'espace citoyen : l'influence de l'industrialisation sur les changements de la culture et des mœurs en Pologne à la charnière du XIXe et XXe siècle jusqu'à nos jours.
- Les mutations urbaines : Łódź, Gdańsk, Katowice, etc.

Chercher les voies du développement durable

- La Pologne sur la voie du développement durable : lutte contre la pauvreté, protection de la biodiversité, *green cities*, startups visant un avenir meilleur, etc.
- Le développement urbain durable : régulations et stratégies nationales, régionales et locales.
- L'éducation écologique et mondialisée comme partie intégrante de l'instruction citoyenne et de l'éducation qui aide l'élève à prendre conscience de l'existence des interdépendances et phénomènes globaux.

Innover, créer, évoluer

- « La littérature sauvera le monde » - auteurs polonais face aux crises qui ébranlent le monde contemporain (Olga Tokarczuk, Filip Springer, Julia Fiedorczuk, etc.).
- De nouveaux modèles de consommation et de vie (*minimalizm*, „*powolna konsumpcja*”, „*zero śmieci*”, *ekonomia współdzielenia*, etc.).
- L'écosystème d'innovation et de startups polonais.

Pour le ministre de l'Éducation nationale de la Jeunesse et par délégation,
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire et par délégation,
Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,
Didier Lacroix

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat français international

Adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en portugais

NOR : MENE2209737N

note de service du 4-6-2022

MENJ - DGESCO C 1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux de portugais ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs de portugais

Références : arrêté du 24-9-2021 (J.O. du 14-10-2021 et BOENJS n° 39 du 21-10-2021)

La présente note de service précise l'adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en portugais, conformément à l'arrêté du 24 septembre 2021 fixant le programme de l'enseignement de connaissance du monde pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international.

Cette déclinaison précise la manière d'aborder les portails thématiques et propose une clé de lecture aux différentes entrées qui les composent. Des éléments emblématiques sont suggérés pour chaque portail. Le professeur favorise une mise en perspective des contenus développés afin de permettre à l'élève de mieux appréhender les questions vives du monde contemporain.

Exemples de déclinaisons

Penser la société

Comprendre comment les sociétés se structurent et évoluent

- L'avènement d'une société démocratique après 1974 (création des partis politiques, libertés individuelles, syndicales, démocratisation de l'accès aux soins).
- Une société portugaise impactée par la fin des guerres coloniales et les indépendances africaines (l'arrivée des Retornados, l'arrivée et l'intégration de populations africaines, le métissage de la culture portugaise).
- Le développement de la société civile (création d'organisations bénévoles et développement d'un monde associatif : DECO Protest, Quercus, APF, Apav, etc.).
- La fin de l'Empire et le tournant vers l'Europe (adhésion à la CEE, européanisation de la société portugaise).
- Le rôle de l'école dans la construction de la citoyenneté au Portugal (intégration des enfants handicapés, intégration des populations ciganas, massification et hausse du niveau de la formation de la population portugaise).

Comprendre le fonctionnement de l'État, analyser la vie des institutions

- La 3e République portugaise (caractéristiques fondamentales de la Constitution de 1976, séparation des pouvoirs).
- Les organismes du gouvernement central et local (décentralisation, création des régions autonomes de Madère et des Açores).
- Le Portugal et les institutions internationales (ONU, Otan, CPLP, FMI).

Élaborer et exprimer sa pensée, son opinion, commenter les évolutions de la société

- Lire la société (Lobo Antunes, Saramago, Valter Hugo Mãe, Dulce Maria Cardoso, Lídia Jorge, etc.) et penser le Portugal (Agostinho da Silva, Eduardo Lourenço, etc.).
- Des créateurs en profonde interaction avec la société : arts plastiques (Vieira da Silva, Paula Rego, Graça Morais, Júlio Pomar, Helena Almeida, Joana Vasconcelos, Vhils, Bordalo II, Hazul, etc.), cinéma (Manoel de Oliveira, João César Monteiro, Miguel Gomes, Teresa Villaverde, Leonor Teles, etc.), musique (Zeca Afonso, Sérgio Godinho, Deolinda, etc.).
- Le rôle croissant des médias et des réseaux sociaux.
- Le rôle des fondations et institutions culturelles (la fondation Calouste Gulbenkian, la fondation Serralves, IPOR, le *Centro Cultural de Belém*, la *Casa da Música*, le *Teatro D. Maria II*, l'institut *Camões*, etc.).

Habiter le monde

Partager les espaces (de vie, de travail, de loisir, etc.)

- Littoralisation et développement des métropoles (l'exode rural depuis les années 60, des villages à vendre, industrialisation et tertiarisation, la bipolarisation urbaine Lisbonne - Porto).

- L'émancipation progressive des femmes au Portugal (Maria de Lourdes Pintasilgo, Sophia de Mello Breyner, Vieira da Silva, Maria Velho da Costa, Maria Isabel Barreno, Maria Teresa Horta, Paula Rego, Elvira Fortunato, Maria de Medeiros, etc.).
- L'espace de rencontre et de loisir au Portugal (le *café* et la *pastelaria*, le *centro comercial*).
- La solidarité intergénérationnelle au Portugal.

Se déplacer (tous les jours/pour les vacances/dans ses frontières/à l'étranger/émigrer, etc.)

- La diaspora portugaise (l'émigration et ses motivations - hier et aujourd'hui).
- Le Portugal, pays périphérique : l'évolution des moyens de communication (autoroutes, aéroports, ports et pari du train à haute vitesse, la *rede Expressos*).
- Les nouvelles mobilités du quotidien (l'investissement dans les transports urbains, le développement des pistes cyclables).
- Les vacances des Portugais (l'importance de la plage, le rôle historique de l'Algarve, le développement du tourisme à l'étranger, la recherche d'un tourisme alternatif).

Accueillir, accepter, partager (la diversité culturelle et linguistique)

- L'immigration économique au Portugal (pays lusophones, Europe de l'Est, Asie).
- Le Portugal, nouvel Eldorado (startups, commerce, délocalisations de grands groupes français, retraités européens).
- Intégration et naturalisation au Portugal (l'exemple du sport : Francis Obikwelu et Pedro Pichardo) ; l'enseignement du portugais langue seconde dans les écoles au Portugal - conséquence du phénomène d'immigration ; les écoles cosmopolites de la banlieue de Lisbonne.
- La diversité linguistique au Portugal (accents régionaux, influences des communautés lusophones immigrées).
- L'explosion de l'offre touristique au Portugal et les premières manifestations de contestation dans les grandes villes.

Construire un avenir commun

Protéger, conserver, améliorer

- La préservation du patrimoine naturel au Portugal : les parcs naturels (*Serra da Arrábida*, *Peneda Gerês*, *Serra da Estrela*, *Sudoeste alentejano e Costa vicentina*, *Douro*) ; le rôle du *Jardim Zoológico* de Lisbonne, de l'*Oceanário* de Lisbonne, du Zoomarine à Albufeira, la protection des espèces menacées (le lynx ibérique, les baleines des Açores).
- La préservation des sites patrimoine mondial de l'Unesco (*Aqueduto das Águas Livres*, *Centro Histórico de Guimarães e Zona de Couros*, *Complexo Industrial Romano de Salga e Conserva de Peixe em Tróia*, etc.).
- La préservation du patrimoine immatériel de l'humanité (*Fado*, *Dieta mediterrânica*, *Cantar alentejano*, *Carnaval de Podence*, etc.).
- La gestion des forêts (les incendies et la responsabilité de l'eucalyptus et du pin, la replantation d'essences autochtones).

Chercher les voies du développement durable

- Le refus du nucléaire et le pari du renouvelable (l'hydroélectricité, l'éolien, le photovoltaïque, etc.) vers une indépendance énergétique.
- Le développement durable au service du tourisme : développement de l'écotourisme (Douro, Alentejo, etc.) ; le développement du réseau de chemins de randonnées et des pistes cyclables (*ecopistas*) ; la redécouverte des sites naturels (*Passadiços do Paiva*, *Passadiços do Sistelo*, etc.).
- L'agriculture biologique dans les productions agricoles traditionnelles (vigne, oliviers, fruits).
- Le développement durable au service de l'industrie (textile, chaussures, liège).

Innover, créer, évoluer

- La nouvelle architecture portugaise (le pont Vasco da Gama, le siège de l'EDP, le terminal des bateaux de croisière du port de Leixões) ; Siza Vieira et Souto Moura (prix Pritzker).
- Le développement des mobilités électriques (voiture, vélo, transports en commun).
- Les nouvelles tendances de consommation (le retour des traditions, la mode durable, le faire soi-même, les circuits courts, la cuisine d'auteur au Portugal).
- Les startups portugaises (Automaisa, Barkyn, Kitch, Sensei, etc.), les innovations qui facilitent la vie (*Via Verde*, *Cartão do Cidadão*, *Multibanco*) et l'organisation d'événements majeurs dans le domaine de la technologie (organisation à Lisbonne de la Web-summit, depuis 2016).
- Le Portugal, bastion du Street Art (Galeria de Arte Urbana - GAU, à Lisbonne, *Programa de Arte Urbana*, à Porto, LX Factory, Quinta do Mocho).

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et par délégation,
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire et par délégation,
Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,
Didier Lacroix

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat français international

Adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en russe

NOR : MENE2209738N

note de service du 4-6-2022

MENJ - DGESCO C 1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux de russe ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs de russe

Références : arrêté du 24-9-2021 (J.O. du 14-10-2021 et BOENJS n° 39 du 21-10-2021)

La présente note de service précise l'adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en russe, conformément à l'arrêté du 24 septembre 2021 fixant le programme de l'enseignement de connaissance du monde pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international.

Cette déclinaison précise la manière d'aborder les portails thématiques et propose une clé de lecture aux différentes entrées qui les composent. Des éléments emblématiques sont suggérés pour chaque portail. Le professeur favorise une mise en perspective des contenus développés afin de permettre à l'élève de mieux appréhender les questions vives du monde contemporain.

Exemples de déclinaisons

Penser la société

Comprendre comment les sociétés se structurent et évoluent

- L'État russe comme inventeur de la nation russe : la construction d'un esprit national et la structuration de la société russe autour du concept national. De la triade d'Ouvarov à la démocratie souveraine en passant par l'internationalisme soviétique.
- Dire la société civile : la lente émergence de la société civile en Russie. De Radichtchev aux diverses formes contemporaines d'engagement civique (activisme politique, organismes de volontaires, etc.) en passant par les Décembristes, les Narodniki et les dissidents soviétiques.
- État, religions et société : la place de l'église orthodoxe, le monde juif dans le monde russe, les musulmans de Russie, les bouddhistes et les animistes russes (le chamanisme sibérien). Mise en perspective des relations entre les religions et l'État depuis le début du XXe siècle.
- La place de l'armée et du modèle militaire dans la société russe, hier et aujourd'hui.

Comprendre le fonctionnement de l'État, analyser la vie des institutions

- Le monde russe, hier et aujourd'hui : l'empire russe, l'URSS, la Fédération de Russie - l'État et les citoyens, de Kaliningrad à Vladivostok en passant par la Crimée - la géopolitique post-soviétique.
- Les constitutions de la Russie : du manifeste de Nicolas II à la constitution de 1993.
- La société russe et le pouvoir, entre adhésion et défiance : les partis politiques, le complotisme, etc.
- La Russie dans les organisations supranationales : CEI, OTSC (Organisation du traité de sécurité collective), BRICS, OCS (Organisation de coopération de Shanghai), Conseil de l'Europe, ONU, etc.

Élaborer et exprimer sa pensée, son opinion, commenter les évolutions de la société

- La société et les institutions sociales et politiques russes dans le miroir de l'art (XXe et XXIe siècles) : utopie, dystopie, fantastique, etc.
- Art et pouvoir en Russie : le rôle et le statut des écrivains et des artistes en Russie. De Maïakovski aux Mikhalkov, en passant par les « bardes », la tradition des dnevniki, le samizdat et le tamizdat, l'art non conformiste des années 60-70, les artistes contemporains, etc.
- Censure et liberté en Russie : en littérature, au théâtre, au cinéma, dans les médias, hier et aujourd'hui.
- L'art russe dans le monde : diffusion, intentions, réception. Des Saisons russes aux grandes expositions patrimoniales en passant par les tournées du Bolchoï et les Salons du Livre.

Habiter le monde

Partager les espaces (de vie, de travail, de loisir, etc.)

- Les espaces de Russie : immensité, uniformité et diversité, le centre et les régions, aménagements.
- L'urbanisme, hier, aujourd'hui et demain : l'expression volontariste de la société. Saint-Petersbourg, la ville utopique, la ville socialiste et industrielle, les destructions, la nouvelle Moscou, la rénovation post-soviétique,

etc. Mais aussi la gestion de la diversité via le programme du Conseil de l'Europe « Cités interculturelles », à Ijevsk et Odessa.

- Logements d'hier et d'aujourd'hui : les appartements communautaires, la datcha, l'isba, les nouveaux habitats urbains et périurbains, les potagers collectifs, l'immobilier, etc.
- La famille russe, évolution et enjeux. Du Domostroï aux familles éclatées, en passant par les questions de démographie, de solidarité intergénérationnelle et de construction sociale et politique.
- La femme dans la société russe : de sa place dans la société russe traditionnelle au féminisme et aux droits de la femme aujourd'hui, en passant par les grandes figures historiques, les représentations de la femme russe, les femmes poètes et écrivains, les figures féminines de l'époque soviétique et les femmes influentes de la société russe actuelle.

Se déplacer (tous les jours/pour les vacances/dans ses frontières/à l'étranger/émigrer, etc.)

- La navigation fluviale en Russie : les Varègues, la Volga, les croisières, le projet E-40 Baltique-mer Noire, etc.
- Les routes en Russie : « Les deux malheurs de la Russie : les imbéciles et les routes ». Du voyage de Saint-Pétersbourg à Moscou au projet de la « Route de la soie », en passant par la Route de Sibérie, la Route militaire de Géorgie, les autoroutes russes, etc.
- Le rôle fondateur du chemin de fer en Russie : un acteur de la civilisation russe, le mythe du transsibérien, RJD aujourd'hui, etc.
- Les migrations : l'exil (contraint et volontaire), le bannissement, les populations déplacées, les bagnes, le Goulag, l'« exil intérieur » (dissidents et non-conformistes), etc.
- L'émigration hier et aujourd'hui : avant 1917, la période soviétique, les Russes de l'étranger, le retour au pays, etc.
- L'immigration : historique (les réfugiés-rapatriés des années 90), politique (Révolution française, guerre d'Espagne, dictature chilienne, Thorez à Moscou, mobilité étudiantes africaines...), économique, clandestine (des pays de la CEI), etc.
- Conquête et ligne de fuite : les marches des empires russe et soviétique (Sibérie, Asie centrale, Alaska, Grand Nord, Caucase), les Cosaques, les Vieux-Croyants, etc.
- Le tourisme : d'hier (Intourist) et d'aujourd'hui (écotourisme), intérieur, entrant et sortant, etc.

Accueillir, accepter, partager (la diversité culturelle et linguistique)

- La Russie, une nation de peuples : les langues et les cultures de l'URSS et de la Russie, le vivre ensemble, les arts de la table, les danses traditionnelles, les cinématographies, etc.
- La Russie et les autres langues nationales en Russie et à l'étranger : la politique des langues, la langue russe dans les pays baltes, la promotion de la langue et de la culture russe à l'étranger, etc.
- La Russie et le monde : les slavophiles et les occidentalistes, l'euroanéité de la Russie, la Russie et la France, la « forteresse assiégée », la Russie et la Chine, etc.
- Le statut des minorités en Russie, hier et aujourd'hui : la cohabitation entre les religions, les 160 ethnies de Russie, la dissidence sexuelle et de genre en URSS, la diversité sexuelle aujourd'hui en Russie, etc.

Construire un avenir commun

Protéger, conserver, améliorer

- Conserver un patrimoine de l'humanité pour les générations futures : le lac Baïkal, littérature, poésie et cinéma, les populations autochtones, la dimension internationale de la défense du patrimoine, etc.
- La protection de la nature et les objectifs du développement durable : d'Onclé Vania aux programmes de l'ONU sur la protection de l'environnement (« 17 objectifs pour transformer notre monde »), etc.
- Construire l'avenir : le regard sur le passé et la construction de l'avenir. Pouchkine, Tchekhov, Zamiatine, le Futurisme, Boulgakov, les frères Strougatski, etc.
- Conserver et transmettre le patrimoine architectural : Moscou, les palais autour de Saint-Pétersbourg, le pogost de Kiji, etc.

Chercher les voies du développement durable

- La Russie et le changement climatique. De l'héritage soviétique (une nature à dominer et à exploiter, développement d'une contestation du pouvoir par l'affirmation de préoccupations environnementales) aux hésitations contemporaines : le changement climatique est-il une chance ou un danger pour la Russie ?
- La mise en valeur du grand nord russe. Entre défis (héritages et pollutions de la période soviétique, place des « petits peuples » autochtones, réchauffement climatique, etc.) et chances pour la Russie (exploitation des ressources nouvellement disponibles mais aussi nouveaux modèles d'interaction avec le reste du monde, notamment les coopérations scientifiques).
- La Russie face à la question du traitement des déchets ménagers. Problème révélateur des questions vives de la Russie contemporaine : relations centre-périphéries, oppositions politiques et activisme civil, etc. L'exemple du site de Shies près d'Arkhangelsk peut-être une bonne base de travail.

Innover, créer, évoluer

- Les limites de la réforme : soulèvements, révoltes et révolutions. Les ruptures impulsées par l'État (modernisation de Pierre I, réformes d'Alexandre II, modernisation stalinienne, Perestroïka) et les

- transformations profondes qui rencontrent une opposition parfois violente, etc.
- L'aéronautique et la course à l'espace comme symbole du progrès : Tsiolkovski, Korolev, Tupolev, Iliouchine, Gagarine, la Station spatiale internationale, les six cosmonautes français, etc.
 - L'énergie atomique : du mythe de la transformation de la société (positivisme) à la catastrophe de Tchernobyl, etc.
 - L'Internet à l'heure de la mondialisation : de l'apparition de l'internet en URSS au rôle du Runet (Yandex, Moimir, VK, etc.) dans la Russie contemporaine : progrès et dérives, etc.
 - La création artistique et sa perception dans la société russe et soviétique : de la question de Tolstoï en 1897 à l'art post-soviétique, en passant par les avant-gardes russes et le réalisme socialiste, etc.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et par délégation,
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire et par délégation,
Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,
Didier Lacroix

Enseignements primaire et secondaire

Sections Abibac

Choix de l'œuvre obligatoire pour l'enseignement de langue et littérature allemandes des classes de première et terminale pour les années scolaires 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026

NOR : MENE2216488N

note de service du 7-6-2022

MENJ - DGESCO C1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux d'allemand ; aux proviseurs ; aux professeurs d'allemand

Référence : arrêté du 2-6-2010 modifié

Pour les sessions 2024, 2025 et 2026 de l'Abibac, l'œuvre intégrale obligatoire est choisie parmi la liste d'œuvres ci-dessous :

- „Unterwegs sein", Lyrik von der Romantik bis zur Gegenwart im Vergleich ;
- Robert Seethaler : *Der Trafikant* ;
- Friedrich von Schiller : *Kabale und Liebe*.

Cette liste concerne les élèves de la classe de première pour les années scolaires 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025, et les élèves de la classe terminale pour les années scolaires 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et par délégation,

Pour le directeur général de l'enseignement scolaire et par délégation,

Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,

Didier Lacroix

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat général

Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de danse en classe de première à compter de la rentrée scolaire 2022

NOR : MENE2216108N

note de service du 10-6-2022

MENJ - DGESCO C1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs de danse

Référence : arrêté du 17-1-2019 - JO du 20-1-2019, BO spécial n° 1 du 22-1-2019

Le programme d'enseignement de spécialité de danse en classe de première de la voie générale institue un programme limitatif défini et actualisé régulièrement par publication au Bulletin officiel de l'éducation nationale, qui enrichit les thèmes d'étude par des références à des œuvres, à des artistes ou à des courants. La note de service du 27 novembre 2019 fixant le programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de danse en classe de première à compter de l'année scolaire 2019-2020 est abrogée.

À compter de l'année scolaire 2022-2023, les références sont les suivantes :

■ **Le Lac des cygnes et ses relectures.**

Le *Lac des cygnes*, ballet en quatre actes de Marius Petipa et Lev Ivanov, créé en 1895 au théâtre Mariinsky à Saint-Pétersbourg, sur une musique originale de Piotr Ilitch Tchaïkovski. Cette œuvre est à la fois située au sein du courant classique et abordée sous l'angle des continuités et des ruptures qu'elle introduit dans l'histoire de l'art chorégraphique. Les apports concernant l'évolution des esthétiques, les techniques de corps, les modes d'écriture, les enjeux artistiques seront notamment examinés.

Les relectures du *Lac des cygnes*. Au moins deux pièces parmi celles de Matthew Bourne, Andy de Groat, Mats Ek, Raimund Hoghe, Jean-Christophe Maillot, Dada Masilo, Robyn Orlin. Ces pièces sont abordées comme espace d'expression ou de transgression porteuses de points de vue sur le monde.

■ **La danse hip-hop.**

La culture Hip-Hop est abordée de manière à étudier la genèse d'un nouveau courant artistique croisant différentes pratiques artistiques, culturelles et compétitives, et à analyser les évolutions des formes chorégraphiques de la danse hip-hop.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et par délégation,

Pour le directeur général de l'enseignement scolaire et par délégation,

Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,
Didier Lacroix

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat général

Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de danse en classe terminale à compter de la rentrée scolaire 2022

NOR : MENE2216110N

note de service du 10-6-2022

MENJ - DGESCO C1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs de danse

Référence : arrêté du 17-1-2019 - JO du 20-1-2019, BO spécial n° 1 du 22-1-2019

Le programme d'enseignement de spécialité de danse institue un programme limitatif qui enrichit en terminale le thème d'étude par des références à des œuvres, à des artistes ou à des courants. Conçu en lien avec le ministère de la Culture et de la Communication, il constitue un dénominateur commun et assure la qualité et le renouvellement des contenus d'enseignement. Il vient nourrir le partenariat avec la structure culturelle. Il oriente les sujets des épreuves certificatives, garantissant ainsi le caractère national du baccalauréat. Il fait l'objet d'une actualisation régulière.

La note de service du 27 avril 2020 fixant le programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de danse en classe terminale à compter de la rentrée scolaire 2020 est abrogée.

À compter de rentrée scolaire 2022, les références qui enrichissent le thème d'étude « la danse : une interrogation portée sur le monde » sont les suivantes :

■ **La post-modern dance**

Ce courant artistique est abordé, en relation avec d'autres arts, sous l'angle de la contestation des valeurs, des représentations et des imaginaires de la société américaine des années 60-70.

■ **La démarche artistique de Maguy Marin**

Il s'agit d'appréhender le regard porté sur le monde par Maguy Marin tout au long de son parcours, en s'appuyant sur des pièces parfois radicales et aux esthétiques sans cesse renouvelées.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et par délégation,

Pour le directeur général de l'enseignement scolaire et par délégation,

Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,

Didier Lacroix

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat général

Œuvres, thèmes, questions de référence du baccalauréat pour l'enseignement de spécialité d'arts plastiques en classe terminale à compter de la rentrée scolaire 2023

NOR : MENE2216111N

note de service du 10-6-2022

MENJ - DGESCO C1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; aux vice-recteurs ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs d'arts plastiques

Référence : arrêté du 19-7-2019 - BO spécial n° 8 du 25-7-2019

Le programme de l'enseignement de spécialité en arts plastiques de la classe de terminale institue des questions limitatives régulièrement renouvelées et publiées au Bulletin officiel de l'éducation nationale en vue de l'épreuve terminale du baccalauréat. Mobilisant une culture plastique et artistique personnelle, les questions limitatives s'appuient sur des connaissances et des compétences travaillées tout au long du cycle terminal. Elles sont reliées aux champs de questionnements des programmes qu'elles éclairent selon des problématiques et des pratiques artistiques spécifiques ou plurielles.

Leur approche est conduite :

- à partir du champ des questionnements plasticiens, structuré autour de trois domaines d'étude, et du champ des questionnements artistiques interdisciplinaires et transversaux ;
- en mobilisant les compétences travaillées des programmes d'arts plastiques du lycée.

La note de service du 7 juin 2020 définissant les œuvres, thèmes, questions de référence du baccalauréat pour l'enseignement de spécialité d'arts plastiques en classe terminale à compter de la rentrée scolaire 2021 est abrogée.

À compter de la rentrée scolaire 2023, les œuvres, thèmes, questions de référence retenus sont :

Du projet à la réalisation d'une œuvre monumentale

- Claude Monet (1840-1926), *Cycle des Nymphéas du musée de l'Orangerie*, entre 1897 et 1926, huile sur toile, H. : 1,97 m, L. : environ 100 m linéaires, surface environ 200 m². Paris, musée de l'Orangerie ;
- Huang Yong Ping (1954-2019), *Serpent d'océan*, 2012, aluminium, sculpture monumentale, L. : 128 m, H. : 3 m, création pérenne dans le cadre du parcours Estuaire. Saint-Brevin-les-Pins, Pointe de Mindin, Loire-Atlantique.

Nature à l'œuvre

- Joachim Patinir (vers 1480-1584), *Saint Jérôme dans le désert*, vers 1515-1520, huile sur panneau de bois, H : 78 cm, L : 137 cm. Paris, musée du Louvre ;
- Rosa Bonheur (1822-1899), *Labourage nivernais*, 1849, huile sur toile, H : 133 cm, L : 260 cm, achat après commande de l'État en 1849. Musée d'Orsay, Paris ;
- Miguel Chevalier (1959-), *Sur-natures*, sous-titre : *Paradis artificiel*, 2004, nouveau média interactif, plantes virtuelles réalisées avec le logiciel Music2eye, projetées sur un mur, les végétaux bougent en fonction des mouvements du public, captées par un détecteur de présence et mouvements, CD-Rom, programme informatique, dimensions variables. Centre national des arts plastiques, en dépôt depuis 2016 au Frac Picardie, Amiens.

Ces études de cas communes ne constituent pas un corpus auquel se limiterait la culture plastique et artistique en classe terminale. Selon leurs spécificités, elles sont ainsi régulièrement articulées et mises en dialogue avec d'autres références. Celles-ci sont choisies par le professeur, dans une perspective diachronique et dans des aires géographiques diverses, pour nourrir et jalonner le parcours de culture plastique et artistique, dont la mise en œuvre est opérée tout au long du cycle terminal.

Sans s'interdire des connexions pertinentes avec d'autres composantes du programme, ces études de cas sollicitent certaines dimensions et problématiques de la création artistique permettant de travailler, de manières spécifiques et opportunes, une sélection de questionnements prioritairement mobilisés des programmes de l'enseignement de spécialité. Ce cadre commun de référence est précisé ci-dessous.

Questionnements des programmes prioritairement mobilisés

Domaines du champ des questionnements plasticiens

Domaines de l'investigation et de la mise en œuvre des langages et des pratiques plastiques

- La représentation, ses langages, moyens plastiques et enjeux artistiques. Rapport au réel : mimesis,

ressemblance, vraisemblance et valeur expressive de l'écart.

- La non figuration. Passages à la non-figuration : perte ou absence du référent, affirmation et reconnaissance de l'abstraction.
- Reconnaissance artistique et culturelle de la matérialité et de l'immatérialité de l'œuvre : perception et réception, interprétation, dématérialisation de l'œuvre.

Domaines de la présentation des pratiques, des productions plastiques et de la réception du fait artistique

- La réception par un public de l'œuvre exposée, diffusée ou éditée. Monstration de l'œuvre vers un large public : faire regarder, éprouver, lire, dire l'œuvre exposée, diffusée, éditée, communiquée.

Domaines de la formalisation des processus et des démarches de création

- L'idée, la réalisation et le travail de l'œuvre. Projet de l'œuvre : modalités et moyens du passage du projet à la production artistique, diversité des approches.

Champ des questionnements artistiques interdisciplinaires

- Animation des images et interfaces de leur diffusion et de réception.

Champ des questionnements artistiques transversaux

- L'art, les sciences et les technologies : dialogue ou hybridation.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et par délégation,

Pour le directeur général de l'enseignement scolaire et par délégation,

Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,

Didier Lacroix

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat général

Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de musique en classe terminale pour l'année scolaire 2023-2024

NOR : MENE2216112N

note de service du 10-6-2022

MENJ - DGESCO C1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs d'éducation musicale et chant choral

Référence : arrêté du 17-1-2019 - JO du 20-1-2019, BO spécial n° 1 du 22-1-2019

En vue de l'épreuve terminale du baccalauréat, un programme national est publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale. Il est renouvelable pour partie chaque année. Il est enrichi de l'écoute et de l'étude de nombreuses autres pièces, le choix de certaines d'entre elles tirant parti des programmations prévues dans les structures de diffusion de l'environnement proche. Allié aux compétences pratiques développées tout au long du cycle terminal, cet ensemble permet aux candidats de satisfaire les différents attendus de l'épreuve.

Pour l'année scolaire 2023-2024, le programme national est le suivant :

- **Jean-Philippe Rameau/Clément Cogitore** : *Les Indes galantes*, 4e entrée « Les sauvages », Production de l'opéra de Paris, octobre 2019.
- **Robert Schumann**, *Carnaval* (extraits) :
 - « Prélude » ;
 - « Pierrot » ;
 - « Arlequin » ;
 - « Valse noble » ;
 - « Eusebius » ;
 - « Florestan » ;
 - « Papillons » ;
 - « ASCH-SCHA (Lettres Dansantes) » ;
 - « Chiarina » ;
 - « Chopin » ;
 - « Estrella » ;
 - « Intermezzo : Paganini » ;
 - « Marche des Davidsbündler contre les Philistins ».
- **« Musique électronique »**
 - **Jazzrausch Bigband**, album *Dancing Wittgenstein*, 2018.
 - **Jeff Mills, Orchestre national d'Île-de-France**, *Light From The Outside World*, concert enregistré à la Salle Pleyel le 23 septembre 2012.

En vue de l'épreuve terminale du baccalauréat, le programme limitatif présenté ci-dessous vient nourrir certaines des situations d'apprentissage qui organisent l'année scolaire. Peuvent s'y adosser :

- la réalisation de projets musicaux de création ou d'interprétation ;
- la réalisation de projets de médiation issus de recherches documentaires et croisant d'autres domaines de connaissance ;
- des travaux d'analyse auditive concentrés sur certains extraits particulièrement représentatifs des œuvres, certains d'entre eux pouvant être accompagnés de leurs partitions ou représentations graphiques ;
- des recherches en ligne par l'écoute d'œuvres s'y référant ou d'interprétations différentes ;
- des études portant sur la sociologie et l'économie de la musique.

En outre, les champs de questionnement et le choix approprié des thématiques d'étude qui en sont issues peuvent éclairer chacune des œuvres de ce programme limitatif tout en enrichissant les situations d'apprentissage rappelées ci-dessus.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et par délégation,
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire et par délégation,
Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,

Didier Lacroix

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat général

Programme complémentaire national pour l'enseignement optionnel de musique en classes de première et terminale pour l'année scolaire 2023-2024

NOR : MENE2216114N

note de service du 10-6-2022

MENJ - DGESCO C1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs d'éducation musicale et chant choral

Référence : arrêté du 17-1-2019 - JO du 20-1-2019, BO spécial n° 1 du 22-1-2019

Le programme d'enseignement optionnel de musique au cycle terminal du lycée général et technologique institue un programme complémentaire publié chaque année au Bulletin officiel de l'éducation nationale. Ce programme complémentaire concerne les élèves des classes de première et terminale. Il est constitué d'un corpus d'œuvres de référence et de perspectives de travail relevant des deux champs de questionnement présentés par le programme du cycle terminal.

Pour l'année scolaire 2023-2024, le corpus d'œuvres de référence est le suivant :

- Renaud Garcia-Fons, « Rock Wandering », in album *The Marcevol concert*, 2011.
- Eberhard Weber, « One Summer's Evening », in album *Orchestra*, 1989.
- Miroslav Vitous, « Birdland Variations », in album *Music of Weather Report*, 2016.
- Jaco Pastorius, « Purple Haze », in album *Blackbird*, 2018.
- Marcus Miller, « Papa Was a Rolling Stone », in album *Afrodeezia*, 2015.

Certes, les caractéristiques d'un instrument en orientent volontiers les fonctions dans un ensemble musical. La contrebasse tout comme la basse électrique n'échappent pas à la règle. Si ce n'est que l'électricité puis l'électronique et le numérique sont progressivement venu élargir le champ des possibles. Les artistes proposés par ce programme complémentaire en témoignent. Les uns, contrebassistes, ne cessent d'élargir la palette des sonorités et des techniques instrumentales permettant d'en tirer parti ; ils peuvent également exploiter des technologies numériques pour simuler à eux seuls un ensemble poly-instrumental. Les autres, bassistes électriques, développent une sonorité permettant de faire valoir une technicité au service d'un discours musical où leur instrument tient les premiers rôles.

Ainsi, si la contrebasse est restée pendant longtemps confinée dans des fonctions discrètes bien qu'essentielles au sein des orchestres et ensembles, l'arrivée de l'électricité et des technologies puis l'invention de la basse électrique ont permis à cet instrument d'investir de nouvelles fonctions musicales et de diversifier la palette des expressions qu'elle pouvait investir. Au départ de cet exemple, on pourra s'interroger sur les évolutions récentes de la facture et des fonctions musicales des instruments comme sur les nouveaux horizons esthétiques ouverts par l'électrification/amplification. On pourra également, en miroir, explorer les conséquences de l'électrification/amplification sur les vocabulaires esthétiques d'autres instruments (violon, piano, etc.).

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et par délégation,
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire et par délégation,
Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,
Didier Lacroix

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat général

Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité d'arts du cirque en classe terminale pour l'année scolaire 2023-2024

NOR : MENE2216126N

note de service du 10-6-2022

MENJ - DGESCO C1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et inspectrices d'academie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeurs assurant l'enseignement d'arts du cirque

Référence : arrêté du 19-7-2019 - BO spécial n° 8 du 25-7-2019

Le programme d'enseignement de spécialité d'arts du cirque de terminale s'appuie sur un programme limitatif national composé de deux éléments qui peuvent être : une œuvre de cirque (spectacle ou numéro) ; un artiste ou un cirque ou une compagnie ; une discipline ou une famille de disciplines de cirque ; un thème ; une question. Le professeur conçoit et met en œuvre les situations d'enseignement en référence au programme limitatif national.

Pour l'année scolaire 2023-2024, le programme limitatif national est composé des deux éléments suivants :

- une œuvre de cirque : Cirque ici - Johann Le Guillerm : *Le projet attraction*, une œuvre en évolution ;
- un thème : Magique !

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et par délégation,

Pour le directeur général de l'enseignement scolaire et par délégation,

Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,

Didier Lacroix

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat général

Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de théâtre en classe terminale pour l'année scolaire 2023-2024

NOR : MENE2216129N

note de service du 10-6-2022

MENJ - DGESCO C1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et aux professeurs de théâtre

Référence : arrêté du 19-7-2019 - BO spécial n° 8 du 25-7-2019

L'enseignement du théâtre en classe terminale vise l'approfondissement de la compréhension du théâtre comme art et du fait théâtral comme pratique sociale et expérience anthropologique variable selon les périodes et les lieux. Dans ce but, et dans le cadre de la préparation aux épreuves du baccalauréat, le travail conduit avec les élèves prend appui sur un programme limitatif qui comporte deux questions renouvelables par moitié tous les ans, soit : un texte dramatique, ou un ensemble de textes ; une notion d'esthétique théâtrale ou d'analyse dramaturgique ; un thème transversal à plusieurs œuvres dramatiques ou à plusieurs spectacles ; un ou une artiste de théâtre dans plusieurs aspects de sa production artistique ; le travail d'une compagnie ou d'un collectif approché par plusieurs réalisations théâtrales. Chacune des questions au programme limitatif est accompagnée d'une ou deux captations de référence.

Pour l'année scolaire 2023-2024, les deux questions retenues sont :

Shakespeare, Richard III

Ce programme s'appuie sur les mises en scène de Thomas Ostermeier (2016) et de Thomas Jolly (2017).

Un parcours de comédienne : Dominique Blanc

Ce programme s'appuie sur les captations de référence suivantes :

- *Phèdre*, mise en scène de Patrice Chéreau (2003) ;
- *Le mariage de Figaro*, mise en scène de Jean-Pierre Vincent (1987) ;
- *Angels of America*, mise en scène de Arnaud Desplechin (2020).

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et par délégation,

Pour le directeur général de l'enseignement scolaire et par délégation,

Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,

Didier Lacroix

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat général

Programme limitatif pour l'enseignement optionnel de théâtre en classe terminale pour l'année scolaire 2023-2024

NOR : MENE2216130N

note de service du 10-6-2022

MENJ - DGESCO C1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et aux professeurs de théâtre

Référence : arrêté du 19-7-2019 publié au BO spécial n° 8 du 25-7-2019

Le programme de l'enseignement optionnel de théâtre en terminale générale et technologique introduit « un thème, renouvelé chaque année ». Ce thème ne doit pas être perçu comme un cadre restrictif mais plutôt comme une fenêtre s'ouvrant sur des horizons différents : « [...] le projet théâtral collectif stimule la pratique en mettant l'accent sur la recherche dramaturgique et en appelant à inventer une réponse par la scène, propre à chaque classe. » Le thème motive le projet annuel de la classe et fédère les élèves, l'enseignant et le partenaire autour d'une entrée commune qu'ils vont investir ensemble.

Pour l'année scolaire 2023-2024, le thème retenu est :

« [La scène et la salle](#) »

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et par délégation,

Pour le directeur général de l'enseignement scolaire et par délégation,

Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,

Didier Lacroix

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat général

Programme limitatif de l'enseignement de spécialité de cinéma-audiovisuel en classe terminale pour l'année scolaire 2023-2024

NOR : MENE2216122N

note de service du 13-6-2022

MENJ - DGESCO C1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs de cinéma-audiovisuel

Référence : arrêté du 19-7-2019 - BO spécial n° 8 du 25-7-2019

Le programme d'enseignement de spécialité de cinéma-audiovisuel en classe terminale institue un programme limitatif de trois œuvres cinématographiques et audiovisuelles, publié tous les ans au bulletin officiel de l'éducation nationale. Il est renouvelé annuellement par tiers. Au cours de l'année de terminale, chaque œuvre est abordée et analysée dans la perspective d'un ou plusieurs questionnement(s) précisé(s) par le Bulletin officiel de l'éducation nationale. Chaque œuvre permet donc d'actualiser concrètement l'étude d'un ou plusieurs questionnement(s) au programme de l'enseignement de spécialité cinéma-audiovisuel de terminale.

Pour l'année scolaire 2023-2024, les œuvres cinématographiques retenues sont les suivantes :

***Secret beyond the door (Le secret derrière la porte)* de Fritz Lang, 1947**

Réalisé par Fritz Lang en 1947 et sorti en août 1948, *Secret beyond the door (Le secret derrière la porte)* est le douzième film de la période américaine du cinéaste exilé en Californie entre 1935 et 1956, après un passage d'un an en France où il dirige *Liliom* (1934).

Adaptation très libre du conte populaire *Barbe bleue* ou encore de *Jane Eyre* de Charlotte Brontë, *Secret beyond the door* met en scène Celia, une jeune new-yorkaise, riche, élégante, qui, lors d'un voyage au Mexique, tombe amoureuse de Mark Lamphere, architecte, qui la demande en mariage. Lors de leur lune de miel, les premiers comportements étranges de son époux commencent à étonner la jeune-femme qui découvrira par la suite que, dans les étages inférieurs de sa demeure, il a reconstitué des chambres dans lesquelles de célèbres meurtres ont été commis. Seule la chambre VII n'est pas visible et personne ne sait ce qui se cache derrière sa porte...

Traduisant l'intérêt du cinéaste pour la psychanalyse et le rôle de l'inconscient, cette œuvre plastique de Fritz Lang, à la dramaturgie parfaitement construite, s'attache à la mise en scène de la subjectivité à l'écran. Aussi n'est-il pas sans dialoguer avec deux films du grand maître anglais, *Rebecca* et *Spellbound (La maison du Docteur Edwardes)*, sortis respectivement en 1940 et 1945.

Quoiqu'œuvre à suspense, à l'ambiance mystérieuse et inquiétante, *Secret beyond the doorn*'est pas pour autant à ranger au nombre des films noirs américains : il n'en est qu'à la lisière. Il appartient, en réalité, au genre du mélodrame dit « gothique de femme » : construit sur des thèmes et des motifs troublants que l'on retrouve de façon récurrente - l'innocence d'une épouse confrontée aux lubies étranges d'un mari visiblement déséquilibré -, et qui sont créateurs de tensions, parfois insoutenables, pour le spectateur. Fritz Lang, au fil du temps, de la première période allemande à la seconde en passant par la césure américaine, devenu maître du film criminel qui manipule le spectateur, a su en instaurer les codes, faire varier les approches et renouveler les formes narratives.

C'est pourquoi, pour étudier ce film avec les élèves de l'enseignement de spécialité CAV, on privilégiera deux questionnements : « transferts et circulations culturels » et « un cinéaste au travail ».

On étudiera plus particulièrement *Secret beyond the door* dans la perspective des questionnements suivants :

- Transferts et circulations culturels

Les formes, les références et les motifs issus de la culture européenne du cinéaste se confrontent aux codes du film de genre hollywoodien dans un jeu intertextuel virtuose : entre « naturalisation » et « hybridation », Lang s'approprie autant ce qui vient de sa culture d'origine que celle de son pays d'adoption, en créant une œuvre totalement singulière, relevant d'un « gothique » romantique et vénéux.

De manière sous-jacente, le cinéaste allemand y joue une confrontation secrète avec l'autre grand cinéaste émigré aux Etats-Unis, Alfred Hitchcock : entre hommage, concurrence et dialogue meta, *Secret beyond the door* répond aux célèbres pièges narratifs et cinématographiques hitchcockiens sur les abîmes du subconscient, voire les devance.

Lang n'en poursuit pas moins l'exploration profonde de ses propres obsessions morales et esthétiques, en convoquant toute sa filmographie antérieure : depuis *Mabuse* ou *M*, l'enjeu des images et des formes langiennes reste l'épreuve du Regard, entre sidération, fascination libératrice ou jugement mortifère.

■ Un cinéaste au travail

L'analyse de la genèse et de la production du film, appuyée notamment sur des documents spécifiques (notes de travail, extraits de scénarii, plans au sol, documentaires, interviews de Lang, dans *Le Dinosaur et le bébé*, notamment), permet de retracer les différentes étapes de la fabrication maniaque et géniale d'un chef-d'œuvre. Entrer dans la carrière de Lang, c'est éprouver et analyser pas à pas la valeur des différents choix opérés par l'auteur pour affirmer son point de vue et assurer la cohérence de la direction artistique.

Se pose en particulier la question de la maîtrise d'ouvrage d'un cinéaste exilé au sein de la machine à rêve hollywoodienne : il ne suffit certes pas à dire que Lang l'exerçait de manière tyrannique pour s'en débarrasser. Comment garder le contrôle ? C'est un enjeu que toute la carrière américaine de Lang s'attache à poser, à travers ses succès, ses ratés et ses stratégies.

I Vitelloni (Les Vitelloni) de Federico Fellini, 1953

I Vitelloni, le troisième film de Federico Fellini (Rimini, 1920 - Rome, 1983), n'appartient pas à ce que l'on appelle communément « l'âge d'or du cinéma italien », qui débute avec les années 60, mais il s'inscrit dans une époque où le cinéma italien commence à rompre avec le néoréalisme d'après-guerre. Les premières transformations sont perceptibles à l'orée des années 50 dans *Miracle à Milan* de Vittorio de Sica (1951), œuvre dans laquelle le réalisme se mêle au merveilleux, dans *Stromboli* de Rossellini (1950) ou encore dans *Bellissima* de Visconti (1951), où « la représentation du collectif s'étiole au profit de portraits individuels ». Elles se poursuivent avec la rupture politique que peut marquer en 1952 *Umberto D.* ou encore l'année 54 qui connaît la sortie conjointe de films aussi différents que *La Strada* de Fellini, *Voyage en Italie* de Rossellini, *Senso* de Visconti ou encore *Un Américain à Rome* de Steno.

I Vitelloni se situe au tournant : sorti en 1953, l'action du film se déroule au cours de cette même année - la première scène se passe pendant l'élection de « Miss Irena 1953 » - et elle met en scène un type de personnage nouveau, « les gros veaux », que le titre français a rendu par « Les inutiles » : cinq hommes, « Tanguy » de leur génération, bien que trentenaires, vivent aux crochets de leur famille et passent leur journée en déambulations dans la ville ou sur la plage, en jeux, festivités diverses et flirts incessants. Ils sont hâbleurs, trompent, mentent, corrompent, volent, rien ne les arrête pour que, coûte que coûte, leur vie se déroule dans le farniente et les plaisirs épicuriens. « J'ai toujours raconté l'histoire du mâle italien, lâche, égoïste et puéril. Les femmes de mes films sont toujours vues à travers les yeux d'un protagoniste masculin qui est prisonnier de certains tabous, conditionné par une éducation catholique [...] », commente Fellini. Pour autant, les personnages féminins ne sont pas particulièrement mis en valeur dans *I Vitelloni* : Sandra, l'épouse de Fausto, le « gigolo », est d'une naïveté à faire pleurer, quant à Olga, la sœur d'Alberto, fainéant et profiteuse, gardien de la morale catholique, subit les défauts et les critiques de son frère sans sourciller, l'entretenant autant que de besoin. Confusément pourtant, ces personnages sont en quête d'une transcendance et d'une grâce (comme dans la scène burlesque du vol de l'ange) qui se trouvent caricaturées à leur contact et qui semblent les fuir. Ce film, constitué de saynètes qui s'enchaînent les unes aux autres, nous faisant passer d'un moment de vie d'un personnage à un autre, d'une scène entre les cinq amis à une autre, mime l'ennui et l'écoulement du temps dans une ville de province, probablement Rimini, que connaît bien le réalisateur puisqu'il y est né. Comédie, traversée par des scènes qui ne sont pas sans rappeler le mime - on pense par exemple à la scène dans laquelle Alberto se moque grossièrement des « *lavatori* » -, où les personnages (et le spectateur) s'amuse, *I Vitelloni* a aussi la saveur du drame que l'esthétique en noir et blanc, le jeu des ombres et des lumières viennent souligner - cf. la scène entre Sandra et Fausto à la sortie du cinéma ou la chambre de Moraldo écoutant sa sœur pleurer - et qu'annoncent l'orage interrompant brutalement les festivités de la première scène ainsi que le motif, très fellinien, du « vent qui vient de la mer » et balaie tout sur son passage. Combien de temps pourra vraiment durer cette vie corrompue et idiote ?

La musique du film, celle de Nino Rota, qui travailla avec Fellini du *Cheik blanc* en 1952 à *Répétition d'orchestre* en 1978, signa plus de 170 musiques de film et fut célébré aux Oscars de 1972 pour celle du *Parrain*, met en évidence cette oscillation entre comédie et drame : musique de cirque, elle peut également être symphonie aux notes inquiétantes, tristes ou mélancoliques. On notera également qu'à deux reprises, notamment dans la grande scène du Carnaval, c'est la célèbre *Nonsense Song* que chante Charlot dans *Les Temps modernes* qui accompagne le bal où les couples, dansent joyeusement, se lient et se délient, cette musique, au titre signifiant, venant comme illustrer la thématique centrale du film. Ce sera le personnage le moins « Vitellono » des cinq qui quittera cette vie de non-sens : le frère de Sandra, Moraldo, s'en va en train, les bruits de la locomotive venant se poser sur les images de ses compagnons dormant dans la sérénité illusoirement retrouvée.

On étudiera plus particulièrement *I Vitelloni* dans la perspective des questionnements suivants :

■ Périodes et courants

Si le film s'éloigne du néo-réalisme historique, lié au droit d'inventaire par le regard d'une nation en

reconstruction, il n'en récupère pas moins certains traits caractéristiques (la peinture sociale, le bilan d'une époque, l'inscription dans un paysage - fût-il urbain) que Fellini fait sien et accommode de sa tonalité propre : autant Rossellini avait lancé, avec *Rome ville ouverte*, le néo-réalisme sur la voie d'un art de la juste distance, à la fois proche et loin, autant Fellini ne craint plus l'empathie, l'outrance, voire la nostalgie teintée de souvenirs personnels, avec ses vilains garçons.

À travers ces comparaisons de part et d'autre de la fin officielle du néo-réalisme, ce sont bien les mutations d'un courant cinématographique, principal vecteur de renouveau du cinéma de l'après-guerre, qui méritent d'être interrogées, et, au-delà, la manière dont s'écrit l'histoire du cinéma : par glissements et pivots autour d'œuvres centrales plutôt que par ruptures.

■ Un cinéaste au travail

L'analyse de la genèse et de la production du film, appuyée notamment sur des documents spécifiques (notes de travail, extraits de scénarios, dessins préparatoires), permet de retracer les différentes étapes de la fabrication d'un chef-d'œuvre.

Se pose en particulier la question de la continuité fascinante de l'imaginaire fellinien à toutes les étapes d'élaboration du film : dès les dessins préparatoires, le film est là, dans une cohérence qui donne à ce processus créatif les allures d'une création continuée - qui pourra nourrir en retour celui des élèves.

High School de Frederick Wiseman, 1968

1968. La France connaît l'un des mouvements sociaux les plus importants de son histoire durant lequel éclate la révolte des étudiants qu'accompagnent manifestations d'ampleur et grève générale. Aux États-Unis, alors que le pays est massivement engagé dans la guerre du Vietnam, on prend conscience, à la suite de l'offensive du Têt, de la force militaire du Viêt-cong qui parvient à occuper pendant plus d'un mois les faubourgs de Saïgon et la citadelle de Hué, tuant quelque trois mille personnes liées à la république du Vietnam. Les mouvements d'opposition, notamment estudiantins, sont de plus en plus massifs : des campus sont occupés, celui de Columbia en avril, et de fréquents affrontements opposent les jeunes et les forces de police, comme à Chicago à la fin du mois d'août. Au cœur de cette tourmente, le *Civil Rights Movement* se poursuit, et l'année 68 est marquée par l'assassinat de Martin Luther King, le 4 avril. C'est au cœur d'une vague d'émeutes que le président Johnson promulgue, le 11, le nouveau *Civil Rights Act*. Deux mois auparavant, en février, la Nasa présente les cinq sites d'atterrissage potentiels sur la lune, quand, le 21 janvier, Simon and Garfunkel sortent l'album *The Graduate*, qui contient le célèbre « Mrs Robinson » et s'empare, en avril, de la première place du Billboard 200.

Tous ces événements traversent *High School*, le deuxième film documentaire de Frederick Wiseman, mais à bas bruit, soit subrepticement comme par flash (« Le Club du Spectateur va discuter de l'assassinat de Martin Luther King », 58'07-58'13 ; la présence soudaine d'un policier dans un couloir de l'établissement, 58'14-58'22), soit dans des séquences qui y renvoient plus ou moins directement (« Qui serait membre d'un club où il y aurait une minorité de noirs [...] et d'un club dont la moitié des membres serait noire, l'autre blanche ? [...] Combien refuseraient ? Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse », 52'32-53'14 ; la séquence consacrée au projet SPARC, 1'05'44-1'08'56 ; la séquence finale consacrée à la lecture publique de la lettre de Bob Walters, ancien élève du lycée, qui s'engage au Vietnam, 1'10'19-1'14'12). De fait, Northeast, lycée d'enseignement secondaire public de Philadelphie en Pennsylvanie, que le cinéaste filme pendant cinq semaines entre mars et avril 1968, ne semble pas vibrer des révoltes qui grondent à l'extérieur (« Le lycée Northeast est un endroit si cloîtré, si retiré. », 53'47). Sans voix off ni musique, sans aucun accompagnement - à la manière d'un Charles Reznikoff, ce poète objectiviste américain qui accueille dans sa poésie, matériaux bruts, les témoignages entendus lors de procès sans ajouter un mot qui lui soit propre -, le film, qui va fonder le cinéma vérité, avec une méthode reprise par Richard Leacock en Angleterre et Raymond Depardon en France, est comme dédramatisé et neutre.

Néanmoins, cette neutralité, cette objectivité d'un réalisateur qu'on a le sentiment de ne pas sentir n'est qu'apparence. C'est pourquoi, afin d'en cerner la construction et l'expression d'une part, et la réception d'autre part, on étudiera plus particulièrement *High School* dans la perspective des questionnements suivants :

■ Un cinéaste au travail et réception et public

Pour ce faire, on étudiera le découpage des séquences et le montage, qui, jouant par capillarité, sont la plupart du temps porteur de sens. On pourra, par exemple, mettre en évidence l'opposition entre l'apparence et la réalité que révèle le passage de la séquence chorale (53'15-53'44), où les élèves répètent studieusement sous la baguette de leur professeur, à celle qui montre un étudiant, aux lunettes noires tel John Lennon, exprimant, devant ses camarades et son enseignante, sa colère au sujet de ce lycée-cloître, de ce « lycée qui pue » (54'24). Par ailleurs, on interrogera les effets et les symboliques des gros plans, constants dans le film, sur des parties du corps - les oserait-on toutes aujourd'hui ? -, sur des visages, de face ou de profil, sur des bouches qui parlent (1'29), qui chantent (53'37), sur des yeux et des regards, que parfois dérobent voire déforment des lunettes d'un autre âge (41'29) ou qui révèlent des pensées en train de se faire (36'54), des imaginaires en fuite (37'03), sur des gestes d'apprentissage (18'57-19'07), mais aussi sur de multiples objets personnels et quotidiens. On réfléchira enfin au choix du (presque) huis-clos. En effet, le lycée apparaît à l'écran davantage comme une

sorte de citadelle, entourée de ses remparts grillagés, le travelling horizontal de la séquence d'ouverture (00'38) plantant le décor, avec ses longs couloirs à l'allure de couloirs de prison, souvent vides (37'30), dans lesquels une figure d'autorité est susceptible de demander aux étudiants s'ils ont un « laissez-passer » (13'09-14'38). Un lycée « moralement et socialement, poubelle » (56'49), dans lequel on enseigne le fait que « le monde vous reconnaît selon vos résultats » (8'40), que « tenue de soirée » signifie robe longue ou smoking (29'04-32'19), que « si un couple vit ensemble, la société considère qu'ils sont mariés, et c'est ainsi formidable : la société sait prendre soin d'unions régulières, responsables et stables » (26'56), que « plus un garçon ou une fille a de rapports avant le mariage, moins ils feront de bons partenaires de mariage » (59'24). Un lycée dans lequel, en présence de la mère dont le gros plan sur le regard semble trahir les pensées (45'08), une probable conseillère d'orientation pose au seul père « la question cruciale : "de quel budget disposez-vous pour les études de votre fille ?" » (45'01).

Au fil du propos du film, sans éclat ni coup de force, ce sont bien les stéréotypes de classes, de genres, de pouvoir, qui sont démontés et révélés, et notamment ceux que véhiculent le modèle éducatif à l'œuvre. « En matière d'éducation, de ses relations avec le monde d'aujourd'hui, ce lycée est pitoyable, c'est un vrai cloître. Il est complètement coupé de ce qui se passe dans le monde. Il faut changer ça. C'est notre but ici. Et non pas de parler cinéma. » (54'33-54'46). Et la fin du film de venir confirmer cette hypothèse : à la suite de l'expression publique de satisfaction d'un membre de la direction (ou d'une professeure) devant l'engagement d'un ancien élève au Vietnam (« Le fait de recevoir une telle lettre me fait penser que nous avons réussi notre travail, ici, au lycée Northeast », 1'14'00-1'14'10), le cinéaste coupe avant toute éventuelle réplique de la part des lycéens que, par ailleurs, tout à fait exceptionnellement, il choisit de ne pas montrer. Leur réponse est comme volée par l'adulte (« Je pense que vous en conviendrez », 1'14'11), mais le découpage de la séquence ouvre à des horizons de grogne possibles. Y a-t-il pour autant un jugement de la part de Wiseman ? Sans doute pas au sens où il chercherait à nous imposer son point de vue. La discrétion de celui-ci, même dans l'efficace des visibilités restaurées, vise sans doute surtout à éveiller notre faculté de juger et à nous laisser maîtres du final cut moral. On s'en doute, au moment de sa sortie, le film a été fort mal perçu par le personnel de l'établissement qui menaçait Frederick Wiseman de poursuites judiciaires. Il ne sera pas projeté à Philadelphie. Pourtant, c'est une méthode qui s'invente ici et se perfectionne : des cinéastes héritiers qui la déclineront (et même à notre époque, notamment avec Claire Simon) jusqu'aux sociologues qui se l'approprièrent, la réception de *High school* est vivante et complexe.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et par délégation,
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire et par délégation,
Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,
Didier Lacroix

Enseignements primaire et secondaire

Sections internationales américaines

Programme limitatif de l'enseignement de langue et littérature américaines - Session 2023

NOR : MENE2216913N

note de service du 11-6-2022

MENJ - DGESCO C1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et inspectrices d'academie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux d'anglais ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs d'anglais des sections internationales américaines.

Référence : arrêté du 6-1-2015 (J.O. du 23-1-2015 et BOEN n° 7 du 12-2-2015)

Pour la session 2023 du baccalauréat général, option internationale, la liste des œuvres obligatoires définies par le programme limitatif pour les épreuves spécifiques de langue et littérature américaines est la suivante :

- une pièce de Shakespeare : *The Tempest* ;
- une œuvre de fiction en prose (roman ou recueil de nouvelles) : *The Handmaid's Tale* de Margaret Atwood ;
- une pièce de théâtre écrite en anglais : *Intimate Apparel* de Lynn Nottage ;
- une sélection de huit poèmes choisis librement parmi les œuvres des quatre auteures suivantes : Elizabeth Bishop, Adrienne Rich, Sylvia Plath et Emily Dickinson ;
- une œuvre qui ne fait pas partie de la littérature américaine ou britannique : *Things Fall Apart* de Chinua Achebe.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et par délégation,

Pour le directeur général de l'enseignement scolaire et par délégation,

Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,

Didier Lacroix

Enseignements primaire et secondaire

Sections internationales britanniques

Adaptation du programme d'histoire-géographie de seconde

NOR : MENE2217153N

note de service du 14-6-2022

MENJ - DGESCO C1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs d'histoire-géographie des sections internationales britanniques

Références : arrêté du 19-5-2020 (JO du 29-5-2020 et BOEN du 4-6-2020)

Dans le cadre des programmes arrêtés le 17 janvier 2019, et en application de l'arrêté du 19 mai 2020 fixant le programme d'enseignement d'histoire-géographie conduisant au baccalauréat général, option internationale, paru au BOEN du 4 juin 2020, cette note de service présente l'adaptation du programme d'histoire-géographie de seconde générale et technologique pour les sections britanniques. Cette adaptation s'appuie également sur le préambule du programme national, dont la lecture est nécessaire pour mettre en œuvre le programme.

Histoire

« Grandes étapes de la formation du monde moderne »

La classe de seconde répond à un triple objectif : consolider les acquis de la scolarité obligatoire, nourrir la culture générale des élèves et étudier la formation du monde moderne. Pour cela, le programme s'ouvre sur un repérage chronologique d'ensemble qui invite à conduire une réflexion sur la périodisation en histoire. Le premier thème vise à réactiver et à enrichir les connaissances des élèves. Sont ainsi d'abord convoqués, autour du thème directeur de la Méditerranée, quelques jalons et héritages essentiels de l'Antiquité et du Moyen Âge. Les thèmes qui suivent couvrent la période allant du XVe au XVIIIe siècle ; ils ambitionnent de faire saisir aux élèves les grandes dynamiques politiques, culturelles, économiques et sociales qui sont au principe de la formation du monde contemporain : élargissement des horizons, autonomisation culturelle des individus, affirmation du rôle de l'État, émergence de nouveaux modèles politiques qui entrent en conflit. Ces dynamiques sont nourries par l'accroissement de la circulation des hommes, des biens, des capitaux, des connaissances et des idées, ainsi que par le progrès scientifique et technique.

Introduction. La périodisation (2 heures)

L'introduction est l'occasion de rappeler comment l'histoire a été divisée en quatre grandes périodes, avec, pour marquer chacune d'entre elles, le choix d'une date-clé (476, 1453/1492, 1789). On montre que le choix de ces dates qui servent de marqueurs ne va pas de soi : ainsi, on retient 1453 ou 1492 pour les débuts de l'époque moderne, selon ce qu'on souhaite mettre en exergue. Il convient aussi de présenter les formes de périodisation (exemples : dynasties, ères, époques, âges, siècles, etc.). Le but n'est pas de réaliser un inventaire, mais d'introduire l'idée que le temps a lui-même une histoire et que cette histoire a été soumise à des évolutions, dans le temps et dans l'espace.

Une frise chronologique peut être construite puis enrichie au fil de l'année, y compris sous forme numérique.

Thème 1. Le monde méditerranéen : empreintes de l'Antiquité et du Moyen Âge (14-16 heures)

Chapitre 1. La Méditerranée antique : les empreintes grecques et romaines

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à rappeler que l'Antiquité méditerranéenne est le creuset de l'Europe. On peut pour cela :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ distinguer des temps, des figures et des constructions politiques ayant servi de référence dans les périodes ultérieures ; ■ montrer comment Athènes associe régime démocratique et établissement d'un empire maritime ; ■ montrer comment Rome développe un empire territorial immense où s'opère un brassage des différents héritages culturels et religieux méditerranéens. On mettra en avant le cas de la Bretagne romaine, marge de l'Empire entre conquête, révoltes (comme celle de Boudicca) et contrôle (à travers l'exemple du mur d'Hadrien).
------------------------------	--

Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Périclès et la démocratie athénienne. ▪ Cnaeus Julius Agricola, la conquête et la mise en place du pouvoir romain en Bretagne. ▪ Constantin, empereur d'un empire qui se christianise et se réorganise territorialement.
---	--

Chapitre 2. La Méditerranée médiévale : espace d'échanges et de conflits à la croisée de trois civilisations

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer comment des civilisations entrent en contact, nouent des relations et connaissent des conflits dans un espace marqué par les monothéismes juif, chrétien et musulman.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'émergence de grands ensembles de civilisation ; ▪ les contacts et les heurts entre Chrétienté et Islam ; ▪ l'hétérogénéité religieuse et politique entre Rome et Byzance et au sein du monde musulman ; ▪ la persistance de la circulation de biens, d'hommes et d'idées dans cet espace méditerranéen relié à l'Europe du Nord, à l'Asie et l'Afrique.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Richard Cœur de Lion et la troisième croisade. ▪ Venise, grande puissance maritime et commerciale.

Thème 2. XVe-XVIe siècles : un nouveau rapport au monde, un temps de mutation intellectuelle (16-18 heures)

Chapitre 1. L'ouverture atlantique : les conséquences de la découverte du « Nouveau Monde »

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer le basculement des échanges de la Méditerranée vers l'Atlantique après 1453 et 1492, ainsi que le début d'une forme de mondialisation.</p> <p>On peut mettre en avant les conséquences suivantes en Europe et dans les territoires conquis :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la constitution d'empires coloniaux (conquistadores, marchands, missionnaires, etc.) ; ▪ une circulation économique entre les Amériques, l'Afrique, l'Asie et l'Europe ; ▪ l'esclavage avant et après la conquête des Amériques ; ▪ les progrès de la connaissance du monde ; ▪ le devenir des populations des Amériques (conquête et affrontements, évolution du peuplement amérindien, peuplement européen, métissage, choc microbien).
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les voyages des frères Cabot. ▪ Les corsaires anglais face à la domination espagnole dans les Caraïbes : Francis Drake, une figure emblématique. ▪ Bartolomé de Las Casas et la controverse de Valladolid.

Chapitre 2. Renaissance, Humanisme et réformes religieuses : les mutations de l'Europe

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer comment l'effervescence intellectuelle et artistique de l'époque aboutit à la volonté de rompre avec le « Moyen Âge » et de faire retour à l'Antiquité.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'imprimerie et les conséquences de sa diffusion ; ▪ un nouveau rapport aux textes de la tradition ; ▪ une vision renouvelée de l'homme qui se traduit dans les lettres, arts et sciences ; ▪ les réformes protestante et catholique, la naissance de l'Église anglicane.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ William Shakespeare, figure centrale du théâtre élisabéthain. ▪ Thomas More, figure de l'humanisme anglais et victime des affrontements religieux. ▪ L'Acte de Suprématie de 1534.

Thème 3. L'État à l'époque moderne : France et Angleterre (15-17 heures)

Chapitre 1. L'affirmation de l'État dans le royaume de France

	<p>Ce chapitre vise à montrer l'affirmation de l'État en France dans ses multiples dimensions, ainsi qu'à caractériser la monarchie française.</p> <p>On peut mettre en avant :</p>
--	---

Objectifs du chapitre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ le rôle de la guerre dans l'affirmation du pouvoir monarchique ; ▪ l'extension du territoire soumis à l'autorité royale ; ▪ le pouvoir monarchique et les conflits religieux ; ▪ le développement de l'administration royale, la collecte de l'impôt et le contrôle de la vie économique ; ▪ la volonté du pouvoir royal de soumettre la noblesse ; les limites de l'autorité royale.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1539 - L'ordonnance de Villers-Cotterêts et la construction administrative française. ▪ Colbert développe une politique maritime et mercantiliste, et fonde les compagnies des Indes et du Levant. ▪ Versailles, le « roi-soleil » et la société de cour. ▪ L'Édit de Nantes et sa révocation.

Chapitre 2. Le modèle britannique et son influence

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer comment l'ébauche d'un gouvernement représentatif ainsi que la définition de grands principes et de droits fondamentaux inspirent les philosophes au cours du XVIIIe siècle, et aboutit à la fondation d'un nouveau régime politique doté d'une constitution écrite avec la naissance des États-Unis d'Amérique.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'évolution politique et sociale anglaise à la fin du XVIIe siècle ; ▪ l'affirmation des droits du Parlement face à la couronne anglaise, autour de la révolution de 1688 ; ▪ l'influence du régime britannique sur des philosophes des Lumières ; ▪ le retournement par les colons américains des valeurs anglaises contre leur métropole ; ▪ la rédaction d'une constitution et ses enjeux ; ▪ les limites de l'application des principes démocratiques (esclaves, Indiens d'Amérique, etc.) ; ▪ l'influence de l'intervention française sur les esprits et la situation financière du royaume de France.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1679 et 1689 - L'<i>Habeas Corpus</i> et le <i>Bill of Rights</i>, le refus de l'arbitraire royal. ▪ L'Acte d'union de 1707 et son impact. ▪ Washington, premier président des États-Unis d'Amérique.

Thème 4. Dynamiques et ruptures dans les sociétés des XVIIe et XVIIIe siècles (13-15 heures)

Chapitre 1. Les Lumières et le développement des sciences

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer le rôle capital de l'esprit scientifique dans l'Europe des XVIIe et XVIIIe siècles.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'essor de l'esprit scientifique au XVIIe siècle ; ▪ sa diffusion et l'extension de ses champs d'application au XVIIIe siècle (par exemple par <i>L'Encyclopédie</i>) ; ▪ le rôle des physiocrates en France et des agronomes anglais (Arthur Young) ; ▪ l'essor et l'application de nouvelles techniques aux origines de la « révolution industrielle » ; ▪ le rôle de femmes dans la vie scientifique et culturelle.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Isaac Newton, symbole de la rupture scientifique des XVIIe et XVIIIe siècles. ▪ 1712 - Thomas Newcomen met au point une machine à vapeur pour pomper l'eau dans les mines. ▪ Émilie du Châtelet, femme de science.

Chapitre 2. Tensions, mutations et crispations de la société d'ordres

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer la complexité de la société d'ordres.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le poids de la fiscalité et des droits féodaux sur le monde paysan ; ▪ une amélioration progressive de la condition des paysans au XVIIIe siècle ; ▪ le monde urbain comme lieu où se côtoient hiérarchies traditionnelles (juridiques)
------------------------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> et hiérarchies nouvelles (économiques) ; ■ le maintien de l'influence de la noblesse ; ■ les femmes d'influence dans le monde politique, littéraire, religieux, etc.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1639 - La révolte des Va Nu-pieds et la condition paysanne. ■ Riches et pauvres à Paris. ■ Un salon au XVIIIe siècle (le salon de madame de Tencin par exemple). ■ Londres au XVIIIe siècle, métropole mondiale.

Géographie

« Environnement, développement, mobilité : les défis d'un monde en transition »

Le monde contemporain se caractérise par de profonds bouleversements qui s'inscrivent dans l'espace : croissance démographique sans précédent, accentuation des écarts socio-économiques entre les territoires, prise de conscience de la fragilité des milieux et accroissement des mobilités. Si les grands repères spatiaux et les grandes lignes de structuration des espaces perdurent, les équilibres et les modèles connus sont mis en question. L'environnement, le développement et la mobilité apparaissent comme des défis majeurs pour les acteurs et les sociétés du monde actuel, même s'ils sont à appréhender de manière différente selon les contextes territoriaux. En effet, en dépit des tendances générales et des dynamiques partagées, les espaces et les sociétés ne sont pas uniformisés : il convient de comprendre la diversité de leurs trajectoires et de leurs modes de développement.

Pour ce faire, la notion de transition est mobilisée pour rendre compte de ces grandes mutations. Elle est déclinée à la fois à travers l'étude des évolutions environnementales, démographiques, économiques, technologiques et à travers l'étude des mobilités qui subissent les influences de ces évolutions. Cette notion de transition désigne une phase de changements majeurs, plutôt que le passage d'un état stable à un autre état stable. Elle se caractérise par des gradients, des seuils, et n'a rien de linéaire : elle peut déboucher sur une grande diversité d'évolutions selon les contextes. Elle prolonge et enrichit la notion de développement durable, que les élèves ont étudiée au collège. La transition est une clé d'analyse des grands défis contemporains, à différentes échelles, plus qu'un objectif à atteindre. Elle permet d'analyser la pluralité des trajectoires de développement, tout en interrogeant la durabilité des processus étudiés.

Thème 1. Sociétés et environnements : des équilibres fragiles (17-19 heures)

Questions	Commentaire
<ul style="list-style-type: none"> ■ Les sociétés face aux risques. ■ Des ressources majeures sous pression : tensions, gestion. 	<p>Les relations entre les sociétés et leurs environnements sont complexes. Elles se traduisent par de multiples interactions.</p> <p>L'étude des sociétés face aux risques et l'étude de la gestion d'une ressource majeure (l'eau ou les ressources énergétiques) permettent d'analyser la vulnérabilité des sociétés et la fragilité des milieux continentaux et maritimes. Les enjeux liés à un approvisionnement durable en ressources pèsent de manière croissante et différenciée.</p> <p>Ces thématiques s'appuient sur la connaissance de la distribution des grands foyers de peuplement, ainsi que des principales caractéristiques des différents milieux à l'échelle mondiale.</p>

Études de cas possibles :

- Le changement climatique et ses effets sur un espace densément peuplé.
 - L'Arctique : fragilité et attractivité.
 - La forêt amazonienne : un environnement fragile soumis aux pressions et aux risques.
 - Les Alpes : des environnements vulnérables et valorisés.
 - Les conséquences du changement climatique dans une région méditerranéenne : le cas de l'Espagne.
- Si les professeurs choisissent le sujet d'étude sur le Royaume-Uni, ils privilégieront des exemples ou des cas sur la France, et réciproquement.

Question spécifique sur la France ou le Royaume-Uni	Commentaire
La France ou le	<i>Les professeurs choisissent entre France et Royaume-Uni.</i>

Royaume-Uni : des milieux métropolitains et ultramarins entre valorisation et protection.	En France et au Royaume-Uni, la richesse et la fragilité des milieux motivent des actions de valorisation et de protection. Ces actions répondent à des enjeux d'aménagement, nationaux et européens, articulés à des défis environnementaux : exploitation des ressources, protection des espaces, gestion des risques.
---	--

Thème 2. Territoires, populations et développement : quels défis ? (17-19 heures)

Questions	Commentaire
<ul style="list-style-type: none"> Des trajectoires démographiques différenciées : les défis du nombre et du vieillissement. Développement et inégalités. 	<p>Ce thème interroge la notion de transition tant d'un point de vue notionnel (transition démographique, transition économique) que d'un point de vue contextuel, en cherchant à différencier les territoires. Il s'agit de réfléchir aux enjeux liés au développement différencié de la population dans le monde, en questionnant la relation entre développement et inégalités.</p> <p>Une démarche comparative permet de mettre en évidence le fait qu'il n'existe pas un modèle unique de développement, mais une pluralité de trajectoires territoriales démographiques et économiques, liées à des choix différents, notamment politiques.</p>

Études de cas possibles :

- Développement et inégalités au Brésil.
- Les modalités du développement en Inde.
- Développement et inégalités en Russie.
- Les enjeux du vieillissement au Japon.

Si les professeurs choisissent le sujet d'étude sur le Royaume-Uni, ils privilégieront des exemples ou des cas sur la France, et réciproquement.

Question spécifique sur la France ou le Royaume-Uni	Commentaire
La France ou le Royaume-Uni : dynamiques démographiques, inégalités socio-économiques.	<p><i>Si le Royaume-Uni a été choisi pour le thème 1, la France est choisie ici et réciproquement.</i></p> <p>Au-delà des processus de vieillissement et d'accroissement de la richesse d'ensemble - sensibles à l'échelle mondiale comme à l'échelle nationale - les territoires de la France et du Royaume-Uni sont marqués par la diversité des dynamiques démographiques et une évolution différenciée des inégalités socio-économiques à différentes échelles. Les politiques de lutte contre les inégalités et les actions de différentes organisations non gouvernementales sont mises en œuvre pour y répondre mais avec un succès inégal.</p>

Thème 3. Des mobilités généralisées (17-19 heures)

Questions	Commentaire
<ul style="list-style-type: none"> Les migrations internationales. Les mobilités touristiques internationales. 	<p>Le monde est profondément transformé par les mobilités. Celles-ci peuvent être motivées par de nombreux facteurs (fuir un danger, vivre mieux, travailler, étudier, s'enrichir, visiter, etc.).</p> <p>Les flux migratoires internationaux représentent des enjeux très différents (géographiques, économiques, sociaux ou encore politiques et géopolitiques), tant pour les espaces de départ que pour les espaces d'arrivée. Ils sont marqués par une grande diversité d'acteurs et des mobilités aux finalités contrastées (migrations de travail, d'études, migration forcée, réfugiés, etc.). Ils font l'objet de politiques et de stratégies différentes selon les contextes. Avec le développement et l'évolution des modes de transports, les mobilités touristiques internationales sont en plein essor et se diffusent au-delà des foyers touristiques majeurs.</p>

Études de cas possibles :

- La mer Méditerranée : un bassin migratoire.
- Dubaï : un pôle touristique et migratoire.
- Les mobilités d'études et de travail intra-européennes.

- Les États-Unis : pôle touristique majeur à l'échelle mondiale.

Question spécifique sur la France ou le Royaume-Uni	Commentaire
<p>La France : mobilités, transports et enjeux d'aménagement.</p>	<p>Quotidiennes, saisonnières ou encore ponctuelles, les mobilités sont multiples en France métropolitaine et ultramarine. Elles répondent à des motivations diverses et rendent compte aussi d'inégalités socio-économiques et territoriales. L'étude de la configuration spatiale des réseaux de transport et des réseaux numériques de communication invite à analyser les formes de la mobilité. Elle met en évidence la mise en concurrence des territoires en fonction de leurs atouts, mais également de la distance-temps qui les sépare des principaux pôles économiques, administratifs et culturels. En jouant avec les échelles, l'étude des transports et des mobilités permet d'appréhender, d'une part, les enjeux de l'aménagement des territoires, de la continuité territoriale et de l'insertion européenne ainsi que, d'autre part, la transition vers des mobilités plus respectueuses de l'environnement.</p>

Thème 4. L'Afrique australe : un espace en profonde mutation (9-11 heures)

Questions	Commentaire
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des milieux à valoriser et à ménager. ▪ Les défis de la transition et du développement pour des pays inégalement développés. ▪ Des territoires traversés et remodelés par des mobilités complexes. 	<p>L'objectif est de comprendre comment une aire géographique est concernée par les processus étudiés au cours de l'année de seconde. L'Afrique australe se caractérise par une grande diversité de milieux, exploités pour leurs ressources. Ces milieux sont soumis à une pression accrue liée aux défis démographiques, alimentaires, sanitaires, aux contextes politiques et à certains choix de développement. Les transitions, qu'elles soient démographique, économique, urbaine ou environnementale, y sont marquées par leur diversité et leur rapidité. Le niveau de développement, le niveau d'intégration des territoires dans la mondialisation et les choix politiques influencent les différences de trajectoires de ces transitions. Les inégalités et les logiques ségrégatives y sont particulièrement marquées. Cet espace se caractérise également par des flux migratoires complexes, entre exil, transit et installation pour les migrants internationaux, et affirmation de mobilités touristiques (écotourisme, safaris, etc.), créatrices de nouvelles inégalités territoriales.</p>

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et par délégation,
 Pour le directeur général de l'enseignement scolaire et par délégation,
 Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,
 Didier Lacroix

Enseignements primaire et secondaire

Élections

Représentants de parents d'élèves aux conseils des écoles et aux conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement - année scolaire 2022-2023

NOR : MENE2217341N

note de service du 29-6-2022

MENJ - DGESCO C2-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; aux directeurs et directrices académiques des services de l'éducation nationale ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux ; aux inspecteurs et inspectrices de l'éducation nationale ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux directeurs et directrices d'école ; aux parents d'élèves

Membres de la communauté éducative, les parents d'élèves participent, par leurs représentants élus, aux conseils d'école et aux conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement. Le conseil d'école et le conseil d'administration sont des instances dans lesquelles les représentants des parents d'élèves peuvent s'impliquer dans le fonctionnement de l'école ou de l'établissement scolaire, en lien avec les autres membres de la communauté éducative.

Les élections des représentants des parents d'élèves aux conseils des écoles et aux conseils d'administration des EPLE constituent un moment essentiel de la vie des écoles et des établissements scolaires.

Le renouvellement des membres de ces instances implique ainsi une forte mobilisation des différents acteurs pour l'organisation de ce processus, tant au niveau des écoles et des établissements scolaires que des directions des services départementaux de l'éducation nationale et des rectorats, de manière à faciliter et encourager une forte participation des parents d'élèves aux élections.

À cette fin, comme le prévoient les [articles D. 111-8 et D. 111-10 du Code de l'éducation](#), **les directeurs d'école et les chefs d'établissement doivent communiquer, pendant la période de quatre semaines précédant les élections** au conseil d'école et au conseil d'administration des établissements publics locaux d'enseignement, **aux parents d'élèves et aux associations de parents d'élèves candidats à ces élections, la liste des parents d'élèves de l'école ou de l'établissement scolaire** mentionnant leurs noms, adresses postale et électronique, à la condition que ceux-ci aient donné leur accord exprès à cette communication.

Enfin, les élections des représentants des parents d'élèves en lycée et lycée professionnel s'inscrivent dans le cadre de la Semaine de la démocratie scolaire au cours de laquelle sont également organisées les élections aux conseils des délégués pour la vie lycéenne (CVL).

La présente note de service fixe les dates du scrutin et rappelle les modalités de vote. Elle indique également que des outils d'accompagnement sont mis à la disposition des différents acteurs intervenant dans l'organisation des élections des représentants des parents d'élèves.

Dates du scrutin

Pour l'année scolaire 2022-2023, les élections se tiendront :

- le **vendredi 7 octobre 2022** ou le **samedi 8 octobre 2022** ;
- à La Réunion et à Mayotte, le **vendredi 23 septembre 2022** ou le **samedi 24 septembre 2022**, compte tenu du calendrier scolaire de ces deux académies.

Le jour du scrutin doit être choisi parmi ces deux dates par la commission électorale dans le premier degré ou par le chef d'établissement dans le second degré, en accord avec les associations de parents d'élèves présentes ou représentées dans l'établissement scolaire.

Modalités de vote

Dans le premier comme dans le second degrés, les votes sont personnels et secrets.

Dans le premier degré, l'arrêté du 13 mai 1985 relatif au conseil d'école précise que « le vote a lieu à l'urne et par correspondance ou exclusivement par correspondance sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école ».

Toutefois, [l'article 5 de la loi n° 2021-1716 du 21 décembre 2021](#) créant la fonction de directeur ou directrice d'école prévoit que « l'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école peut se faire par voie électronique sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école ». Il est donc possible de recourir à cette modalité au niveau local si les formalités, tant en matière de sécurité qu'au regard de la réglementation en matière de protection des données personnelles, sont satisfaites.

Dans le second degré, l'article R. 421-30 du Code de l'éducation précise que « le vote a lieu à l'urne et par correspondance ou exclusivement par correspondance sur décision du chef d'établissement, après consultation du conseil d'administration ». La possibilité de recourir au vote électronique pour les élections au conseil d'administration n'est pas prévue par la réglementation actuelle.

Outils d'accompagnement

Afin d'accompagner les acteurs chargés de mettre en œuvre les dispositions réglementaires applicables à l'organisation des élections, un guide relatif à l'organisation des élections est disponible sur le site Éduscol dans la rubrique [Écoles et établissements>Fonctionnement des établissements scolaires>Parents d'élèves>La représentation des parents d'élèves](#). Ce guide répond aux principales questions susceptibles d'être posées par tous les acteurs concernés par le processus électoral.

La lecture de cette note de service pourra utilement être complétée par celle du [document de synthèse sur les élections des représentants de parents d'élèves](#) disponible sur la même page d'Éduscol.

Les services trouveront également de l'information relative aux élections sur la page [Les parents d'élèves](#) du site [education.gouv.fr](#) et sur la page [Écoles et établissements>Fonctionnement des établissements scolaires>Parents d'élèves>La représentation des parents d'élèves](#) du site Éduscol.

Toutes les informations relatives à l'application Ececa sont en ligne sur le site de diffusion d'Orléans-Tours : <https://diff.in.ac-orleans-tours.fr/diff/t3/index.php?id=718>

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Édouard Geffray

Annexe - Calendriers indicatifs - Élections des représentants de parents d'élèves - Année scolaire 2022-2023

Toutes académies, à l'exception de La Réunion et de Mayotte			
		Scrutin Vendredi 7 octobre 2022	Scrutin Samedi 8 octobre 2022
Réunion préalable à l'élection	Dans les quinze jours qui suivent la rentrée scolaire		
Établissement de la liste électorale	Vingt jours avant l'élection	Vendredi 16 septembre 2022 minuit	Samedi 17 septembre 2022 minuit
Date limite de dépôt des candidatures	Dix jours francs avant la date du scrutin	Lundi 26 septembre 2022 minuit	Mardi 27 septembre 2022 minuit
Date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté	Huit jours francs avant l'ouverture du scrutin	Mercredi 28 septembre 2022 minuit	Jeudi 29 septembre 2022 minuit
Date limite de remise ou d'envoi du matériel de vote aux parents	Six jours avant la date du scrutin	Vendredi 30 septembre 2022 minuit	Samedi 1er octobre 2022 minuit
Tirage au sort 1er degré	Dans un délai de cinq jours ouvrables après la proclamation des résultats		
Contestations sur la validité des opérations électorales	1er degré : dans un délai de cinq jours à compter de la proclamation des résultats. 2nd degré : dans un délai de cinq jours ouvrables à compter de la proclamation des résultats.		

Textes de référence

- Premier degré : [arrêté du 13 mai 1985 modifié](#) ; [circulaire n° 2000-082](#) du 9 juin 2000.
- Second degré : [article R. 421-30](#) du Code de l'éducation ; [circulaire du 30 août 1985](#).

Académies de La Réunion et de Mayotte			
		Scrutin Vendredi 23 septembre 2022	Scrutin Samedi 24 septembre 2022
Réunion préalable à l'élection	Dans les quinze jours qui suivent la rentrée scolaire		
Établissement de la liste électorale	Vingt jours avant l'élection	Vendredi 2 septembre 2022 minuit	Samedi 3 septembre 2022 minuit
Date limite de dépôt des candidatures	Dix jours francs avant la date du scrutin	Lundi 12 septembre 2022 minuit	Mardi 13 septembre 2022 minuit
Date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté	Huit jours francs avant l'ouverture du scrutin	Mercredi 14 septembre 2022 minuit	Jeudi 15 septembre 2022 minuit
Date limite de remise ou d'envoi du matériel de vote aux parents	Six jours avant la date du scrutin	Vendredi 16 septembre 2022 minuit	Samedi 17 septembre 2022 minuit
Tirage au sort 1er degré	Dans un délai de cinq jours ouvrables après la proclamation des résultats		
Contestations sur la validité des opérations électorales	1er degré : dans un délai de cinq jours à compter de la proclamation des résultats. 2nd degré : dans un délai de cinq jours ouvrables à compter de la proclamation des résultats.		

Textes de référence

- Premier degré : [arrêté du 13 mai 1985 modifié](#) ; [circulaire n° 2000-082](#) du 9 juin 2000.
- Second degré : [article R. 421-30](#) du Code de l'éducation ; [circulaire du 30 août 1985](#).

Informations générales

Vacance de poste

Poste vacant à pourvoir à la Fédération française du sport universitaire (FF sport U) - Année universitaire 2022-2023

NOR : ESRS2218106V

avis

MESR - DGESIP A2-1

Ce poste est pourvu par voie de mise en détachement.

Poste vacant de directrice nationale adjointe ou directeur national adjoint de la Fédération française du sport universitaire (FF sport U) : direction nationale, à compter du 1er septembre 2022.

Intitulé du poste :

Directrice nationale adjointe ou directeur national adjoint de la Fédération française du sport universitaire (FF Sport U).

Fonctionnaire d'État titulaire, en position de détachement auprès de la FF sport U.

Missions :

La directrice nationale adjointe ou le directeur national adjoint assiste le directeur national dans la mise en œuvre de la politique sportive définie par le comité directeur et l'exécution des décisions de celui-ci.

Dans le domaine de compétences qui lui est attribué, elle ou il l'assiste également dans son rôle de conseil du président de la FF sport U.

À ce titre, elle ou il devra :

- Gérer, organiser, développer et promouvoir les disciplines sportives qui lui seront confiées, du niveau régional jusqu'au niveau international ;
- Être le relais de la direction nationale auprès des Ligues régionales du sport universitaire ;
- Développer les relations avec les fédérations sportives concernées au sein des commissions mixtes nationales ;
- Définir les actions de formation propres aux disciplines sportives qui lui seront confiées ;
- Participer à l'encadrement et mettre en œuvre les conditions de réalisation de performance des équipes de France universitaires.

Lieu d'exercice :

Au siège de la Fédération française du sport universitaire : 108 avenue de Fontainebleau - 94270 Le Kremlin-Bicêtre

La directrice nationale adjointe ou le directeur national adjoint se déplacera dans le cadre de ses missions en France et à l'étranger.

Compétences requises :

Cette fonction nécessite le sens des responsabilités et l'esprit d'initiative, une grande disponibilité, ainsi que de réelles capacités d'adaptation, et d'organisation, des qualités relationnelles, des aptitudes au dialogue, une connaissance approfondie du mouvement sportif et une approche multidisciplinaire du sport. Une bonne connaissance de l'anglais est également souhaitée.

Rémunération :

Traitement de base correspondant à l'indice détenu dans le corps d'origine ; supplément familial ; indemnité de résidence (s'il y a lieu) ; indemnité complémentaire mensuelle (866,91 € bruts), primes.

Constitution des dossiers et calendrier :

Une lettre motivée et un curriculum vitae seront adressés au président de la FF sport U, dans un délai de deux semaines à compter de la date de parution au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche :

par courrier recommandé avec accusé réception : 108 avenue de Fontainebleau - 94 276 Le Kremlin-Bicêtre

CEDEX et par voie électronique à l'adresse mail suivante : federation@sport-u.com

Renseignements par téléphone au 01 58 68 22 75 ou par mail : federation@sport-u.com

Informations générales

Vacance de poste

Poste vacant à pourvoir à la Fédération française du sport universitaire (FF sport U) - Année universitaire 2022-2023

NOR : ESRS2218111V

avis

MESR - DGESIP A2-1

Ce poste est pourvu par voie de mise en détachement.

Poste vacant de Directrice Régionale ou Directeur Régional responsable d'un site académique de la Fédération française du sport universitaire (FF sport U) : Ligue des Hauts de France : Site Lille, à compter du 1er septembre 2022.

Intitulé du poste :

Directrice régionale ou directeur régional responsable d'un site académique de la Fédération française du sport universitaire (FF sport U).

Fonctionnaire titulaire, enseignant d'éducation physique et sportive, en position de détachement auprès de la FF sport U.

Missions :

La directrice régionale ou le directeur régional responsable d'un site académique assiste le directeur national, les directeurs nationaux adjoints et le directeur de Ligue régionale dans la mise en œuvre de la politique sportive, définie par le comité directeur de la fédération.

Elle ou il est le conseil du président de la Ligue régionale du sport universitaire.

Elle ou il assure également l'exécution des décisions du comité directeur de la Ligue régionale du sport universitaire.

À ce titre, elle ou il devra :

- Assurer la gestion sportive, administrative et financière du site académique de la Ligue régionale du sport universitaire dont il a la charge ;
- Gérer le personnel du site du site académique de la Ligue régionale du sport universitaire dont il a la charge ;
- Organiser, développer et promouvoir les compétitions sportives du niveau local, régional, interrégional voire international, se déroulant dans le périmètre de sa Ligue régionale ;
- Développer les relations entre les ligues régionales fédérales et la Ligue régionale du sport universitaire, à travers les commissions mixtes régionales ;
- Mettre en place des actions de formation de cadres, arbitres, dirigeants ;
- Elle ou il pourra également être sollicité pour des missions nationales ou internationales.

Lieu d'exercice :

Au siège et sur le site académique de la Ligue régionale du sport universitaire.

La directrice régionale ou le directeur régional responsable d'un site académique se déplacera dans le cadre de ses missions, dans le périmètre de sa Ligue régionale, en France et à l'étranger.

Compétences requises :

Ce poste nécessite, une bonne connaissance du mouvement sportif et des collectivités locales, une grande disponibilité, un véritable sens du relationnel, du management et une parfaite aptitude à travailler en équipe, ainsi que de réelles capacités de gestion et d'adaptation. Une approche multidisciplinaire du sport est également souhaitée.

Rémunération :

Traitement de base correspondant à l'indice détenu dans le corps d'origine ; supplément familial ; indemnité de résidence (s'il y a lieu) ; indemnité complémentaire mensuelle (587,75 € bruts) ; primes.

Constitution des dossiers et calendrier :

Une lettre motivée et un curriculum vitae seront adressés au président de la FF sport U, dans un délai de deux semaines à compter de la date de parution au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche :

par courrier recommandé avec accusé réception : 108 avenue de Fontainebleau - 94 276 Le Kremlin-Bicêtre
CEDEX et par voie électronique à l'adresse mail suivante : federation@sport-u.com

Renseignements par téléphone au 01 58 68 22 75 ou par mail : federation@sport-u.com